LE TEMPS QU'IL FERA

Région des Trois-Rivières: Nuageux tournant au beau cet après-midi. Très frais. Vents du nord-est de 15 milles à l'heure.
Région du Haut Saint-Maurice: Temps clair, mais très frais. Vents du nord.

COURTOISIE DE LA
Charbonnerie St-Laurent, Ltée
Rue Du Fleuve Téléphone: 437

Le Nouvelliste

72e ANNEE — No. 179 TROIS-RIVIERES, MARDI 3 JUIN 1947 3 SOUS LE NUMERO

INSISTEZ SUR LA QUALITE
Commandez du
"READING"
"tacheté rouge"
Rue Du Fleuve Téléphone: 437
Charbonnerie St-Laurent, Ltée

Entente entre les deux principaux partis des Indes

Disette de plusieurs produits agricoles

(Par la Presse Canadienne

Une conférence nationale des producteurs de grains alimentaires est convoquée à Ottawa pour le 11 juin. Elle cherchera le moyen de parer à la disette de plusieurs produits agricoles, disette qui semble inévitable à cause du printemps froid et humide qui a grandement réduit les plantations.

La perte de prochaines récoltes est particulièrement aiguë en Ontario. Elle l'est aussi dans d'autres provinces.

M. Robert Morrison, d'Alvinston, Ont., croit que, par suite de ce printemps désastreux, les consommateurs feront face à une disette de "fruits, légumes, boeuf, porc, oeufs, lait, fromage et beurre l'automne prochain et durant l'hiver à cause de la pluie et du froid continus".

"La situation est grave, très grave", a dit T.-L. Kennedy, ministre de l'Agriculture de l'Ontario. "Il y a quelque chance qu'un ensoleillement immediat, prolongé et précieux aide grandement à corriger la situation présente; mais, même avec le soleil, il y aura un déclin considérable dans la production de tout ce qui requiert des grains alimentaires — les oeufs, la volaille, le bacon et d'autres viandes."

La pluie continuelle dans l'est du Canada retarde pour l'automne les récoltes de toute nature. Elle menace particulièrement la production des céréales. Mais le fait inquiétant dans toute cette affaire, c'est la pénurie prévue de grains alimentaires. Si les bestiaux n'ont pas de quoi manger, qu'arrivera-t-il ?

M. Kennedy a déclaré hier que, en Ontario, même en mettant les choses au mieux, on ne peut s'attendre qu'à 30% du rendement des 3,230,000 acres de fermes de l'Ontario. Dans plusieurs secteurs, aucun ensemencement n'a été possible, les terres étant demeurées sous l'eau durant des semaines.

La Fédération de l'agriculture de l'Ontario s'est réunie hier à Toronto et a conclu des arrangements pour la convocation d'une conférence nationale à Ottawa sous les auspices de la Fédération canadienne de l'agriculture.

Morrison a dit à l'issue de la réunion: "Les fermiers auront un revenu considérablement réduit à cause de la mauvaise température. Le travail d'un an peut ne rapporter à des familles de la campagne qu'un revenu de six mois. Les gens de la campagne envisagent une situation comparable à celle des familles de la ville dont le revenu n'est que de six mois par année."

Les menaces d'inondation diminuent dans l'Ontario

(Par la Presse Canadienne)

La fin d'une pluie, qui a duré 30 heures et qui a gonflé tous les cours d'eau dans le sud et l'ouest de l'Ontario, permet aux résidants des municipalités menacés d'inondation de respirer plus aisément, mais ils n'en gardent pas moins un oeil vigilant sur le ciel couvert de nuages.

Dans l'ouest de l'Ontario le niveau de la Grande Rivière a monté de quatre pieds. Le niveau de l'un de ses affluents, la rivière Conestoga, a haussé de 4½ pieds, ce qui fait craindre l'inondation tout le long de la Grande Vallée. A la suite d'une hausse soudaine de dix pieds en deux heures et demie, la police a averti hier soir les résidents de Galt de déménager les vivres et les choses de valeur des sous-sol et des étages inférieurs. Les hommes d'affaires ont fait enlevé leur marchandises des sous-sols et ils attendent que la rivière retourne dans son lit.

A St-Marys, les eaux de l'embranchement nord de la Thames et du Trout Creek ont monté de douze pouces au-dessus du niveau des inondations printanières, inondant les termes basses le long de la rivière et les caves dans le district commercial de la ville.

Entre 5 heures et 7 heures p.m. hier la Thames à London a monté d'un pied à l'heure et le niveau se trouve à neuf pieds au-dessus de la normal. Au cours de la soirée la montée des eaux a diminué considérablement mais les eaux ont continué de se gonfler. A Ingersoll sur l'embranchement sud l'eau était à cinq pieds au-dessus du niveau normal et tous les maisons avoisinantes étaient inondées. L'ingénieur de la ville de London, le colonel W. M. Veicht, a cependant déclaré qu'il n'y avait pas de danger de voir se répéter l'inondation du printemps dernier.

Au nord et à l'ouest de Toronto la rivière Etobicoke a inondé hier soir les rues de Brampton et quinze milles en avant 200 familles ont été isolées à Long Branch. Les hommes d'affaires de Brampton, tout en déménageant les marchandises de leurs sous-sols, ont parié hier que la rue principale deviendrait bientôt un tributaire de la rivière.

Les plus anciens résidants de Long Branch qui ont connu à maintes reprises les inondations dans le passé ne se rappellent pas d'une inondation au mois de juin. Pour la troisième fois ce printemps la rivière est sortie de son lit et elle était hier à trois pieds au-dessus du niveau normal du mois de juin. Dans le comté de Halton, juste à l'ouest de Peel, les champs ont été inondés et les routes secondaires ont été détrempes.

A Ottawa les rivières Gatineau et Outaouais ont baissé légèrement en fin de semaine et les résidants de Pointe Gatineau ont commencé à faire leurs plans pour réparer les bâtisses avariées.

Un effort suprême de conciliation

Lake-Success, N.-Y., 3. (P.A.) — Les Nations Unies tentent aujourd'hui un effort suprême pour concilier les vues américaines et russes sur le contrôle atomique devant la menace des Etats-Unies à l'effet que ce pays a l'intention d'augmenter la suprématie qu'il possède dans le domaine de l'énergie atomique et des armes atomiques.

David-E. Lilienthal président de la Commission américaine de l'énergie atomique, a déclaré aux Nations Unies hier que cet objectif demeurera celui des Etats-Unis tant qu'on n'aura pas réussi à mettre sur pied un organisme international qui assurera un contrôle efficace sur cette nouvelle source d'énergie.

Munis de cet avertissement, les délégués à la Commission de l'énergie atomique poursuivent aujourd'hui leurs efforts dans le but d'amener les Etats-Unis et la Russie à s'entendre sur le fait de savoir si le veto pourra être employé au Conseil de Sécurité au cas ou un pays transgresserait les lois internationales relativement à l'énergie atomique.

Lilienthal a déclaré que la tâche consistant à tracer un programme pour le contrôle internationatl de l'énergie atomique est d'une suprême importance pour la paix du monde.

"Vous ne pouvez obtenir aucune sécurité — mais uniquement de la fraude — sans coopération internationale", a-t-il dit au uocurs d'une séance à huis clos de la Commission à laquelle il fut invité à parler.

Andrei Gromyko, délégué soviétique, était absent.

"Le but et la ferme intention de la Commission de l'énergie atomique des Etats-Unis, déclara Lilienthal, est de développer l'énergie atomique et legs armes atomiques aux Etats-Unis de façon à maintenir et à augmenter la suprématie des Etats-Unis dans ce domaine."

Il déclara à la Commission qu'elle lutte afin de trouver la solution du problème le plus difficile qui a jamais occupé l'intelligence de l'homme.

Fédération balkanique

Belgrade, Yougoslavie, 3 (P.A.)— Des rumeurs sans confirmation circulent ici aujourd'hui à l'effet qu'une Fédération balkanique serait formée ici bientôt, laquelle incluraît l'Albanie et la Macédoine, qui fait partie de la Grèce, comme Etat autonome sous le contrôle yougoslave.

Ces rumeurs coincident avec d'autres également sans confirmation à l'effet que le ministre des Affaires étrangères Molotov, de Russie, est arrivé à Belgrade en visite et que le premier ministre bulgare Georgi Dimitrov serait en route vers la même destination.

Les autorités questionnées à ce sujet ont déclaré qu'elles n'en savaient rien, mais ont refusé de nier catégoriquement les rumeurs. Un wagon aérodynamique et d'un rouge vif est arrivé dans les cours de triage de chemin de fer et la garde a été renforcée à la villa de l'ambassadeur russe.

La Madone approche d'Ottawa

Ottawa, 3, (P.C.)— La statue de la Vierge Marie qui est partie du Cap-de-la-Madeleine, Qué., en route pour le Congrès Marial qui aura lieu ici a atteint l'archidiocèse d'Ottawa au cours de la fin de semaine et était hier l'objet de manifestations à l'Orignal, Ont., et Hawkesbury, Ont.

La Statue miraculeuse de Notre-Dame du Cap est arrivée à Saint-Eugène, Ontario, samedi et fut l'objet de cérémonies religieuses spéciales présidées par Son Excellence Mgr Alexandre Vachon d'Ottawa.

Des cérémonies analogues furent tenues à Vankleek Hill, Saint-Bernardin, Fournier, Plantagenet et Alfred.

Ces cérémonies préparent au grand Congrès Marial qui aura lieu du 18 au 22 juin pour demander à la Vierge Marie d'obtenir au monde une paix juste et durable.

La situation des vivres s'améliore

Stuttgart, 3, (P.A.)— Le général Lucius D. Clay a dit au Conseil des états allemands aujourd'hui que la situation des vivres dans les zones d'occupation américaine et britannique s'améliore et il a attribué ce résultat à une augmentation dans les expeditions de grain américain et dans de meilleures collectes de vivre de la part des Allemands sur les fermes locales.

Le gouverneur militaire américain a déclaré que, depuis le 1er mai, les Etats-Unis avaient expédié 340,000 tonnes de blé et de farine. Cinq vaisseaux ont atteint Bremerhaven dimanche dernier et un hier. Deux autres sont en mer.

Clay a félicité les autorités allemandes pour leurs récentes campagnes auprès des fermiers du pays, lesquelles ont produit un magnifique résultat, en soustrayant des marchandises au marché noir en en les acheminant vers les producteurs par les voies légitimes.

Le commandant américain a donné l'assurance que le Conseil des états allemands ne sera pas remplacé par un nouveau conseil économique pour les zones américaine et britannique.

Clay insista sur le fait que le Conseil économique est simplement une agence économique et qu'il se tiendrait éloigné de toute politique qui continuera de relever uniquement des gouvernements d'états.

La crue des eaux à parfois ses bons côtés

Montréal, 3. (P.C.) — Il peut arriver parfois que la crue des eaux ait de bons côtes. Tel fut le cas quand la police effectua une descente dans un établissement de jeu de Repentigny.

L'endroit était entouré d'eau, excepté la porte arrière qui conduisait à une colline. Quand le lieutenant de police Léopold Trottier arriva avec l'escouade de moralité, le tenancier et neuf personnes qui s'y trouvaient se dépêchèrent pour sortir par la porte d'avant, mais furent forcés de se jeter dans les bras de la police quand on découvrit que le seul moyen de sortir par une autre ouverture que la porte d'en arrière était de se servir d'une chaloupe. Et il n'y en avait pas.

Joseph Hanna a plaidé coupable à l'occusation d'avoir tenu une maison de jeu et a été condamné à $150.00 d'amende tandis que les neuf autres ont été condamnés à $25.00 chacun.

Protection de la police aux ouvriers

Chambly Bassin, Qué., 3. (P.C.)— Les directeurs de la Bound Bennett Ltd., une manufacture de chaussures, ont dit hier que cette dernière rouvrirait ses portes aujourd'hui, à la suite de l'assurance du premier ministre Duplessis de lui accorder la protection de la police.

La manufacture a fermé, mardi dernier, quand des piqueteurs, en grève depuis plus d'un mois pour faire reconnaitre leur union, ont fermé l'entrée de l'usine. La production se faisait sur une base limitée avant ce jour.

La compagnie prétend que 60 pour cent des employés voulaient retourner à leur ouvrage, mais qu'ils le furent empêchés par les autres 40 pour cent.

Arrestations

Montréal, 3 (P.C.) — Onze jeunes gens arrêtés au cours de la dernière fin de semaine à la suite de bagarres au parc Belmont, dans la banlieue de Cartierville, ont comparu en cour, hier, sous des accusations d'avoir troublé la paix.

Les jeunes gens, dont l'âge varie entre 18 et 24 ans, auraient provoqué certaines bagarres samedi et dimanche soir. Six furent arrêtés samedi et cinq dimanche.

Pas de vraie liberté dans un pays communiste

Winnipeg, 3. (P.C.)— Il n'y a pas de liberté possible réelle pour les chrétiens dans un pays communiste a dit, dimanche S. E. le cardinal Eugène Tisserant, secrétaire de la Sacrée Congrégation des églises orientales, parlant devant plus de trois cents Ukrainiens catholiques à un banquet qui avait lieu à Winnipegg.

"Trop d'Européens et d'Américains croient que le communisme est un système d'économie publique et considèrent l'expérience russe au seul point de vue économique. Mais le fondateur de la doctrine communiste, Kaid Marx, a dit plusieurs fois que le communisme devait être fondé sur un athéisme complet, et les penseurs les plus autorisés de l'U.S.S.R. n'ont laissé aucun doute sur ce point."

Première réception de Leurs Majestés



La première réception royale en huit ans a été donnée récemment par Leurs Majestés le Roi et la Reine dans les jardins du palais de Buckingham. Etaient présents un grand nombre de dignitaires d'état.

Ratification rapide des traités pour soustraire l'Italie et la Hongrie à l'emprise communiste

Washington, 3. (P.A.) — La chute de la Hongrie sous la domination communiste et la lutte entreprise par le gouvernement d'Italie pour se débarrasser de ses éléments moscoutaires fournissent au sénateur Arthur Vandenberg, républicain du Michigan, de nouveaux arguments dans ses efforts pour obtenir la ratification des traités de paix avec l'Italie et la Hongrie et deux autres pays satellites.

Vandenberg a déclaré à un journaliste qu'il entendait discuter des récents événements internationaux en proposant l'approbation de ces pactes auxquels — on peut s'y attendre — de ses confrères républicains s'opposeront vigoureusement au Sénat aujourd'hui.

Vandenberg, qui dirige le comité des relations étrangères du Sénat et est le principal tenant de la politique étrangère américaine bi-partisane, a refusé d'entrer dans les détails.

On dit, cependant, que le sénateur du Michigan est d'avis que le récent coup d'état communiste en Hongrie devrait hâter l'acceptation par ce pays du traité qui libérera de l'occupation soviétique le territoire hongrois.

Tels que rédigés, les traités — aussi conclus avec la Bulgarie et la Roumanie — requéreraient le retrait de toutes les troupes d'occupation, excepté celles dont on a besoin pour maintenir les lignes de communications des zones soviétiques en Allemagne et en Autriche.

Vandenberg et d'autres sont d'avis que les communistes ne pourront maintenir longtemps leur mainmise sur la Hongrie une fois que les troupes soviétiques en seront parties.

Il semble cependant ue l'opposition naitra surtout du traité avec l'Italie. Son entourage dit que le sénateur Styles Bridges, républicain du New-Hampshire, s'apprête à mener le combat contre l'adoption du traité avec l'Italie dès sa rentrée du New-Hampshire, probablement demain.

Bridges est d'avis que la clause de démilitarisation introduite dans le traité, ouvrira l'Italie à l'infiltration communiste, quand les troupes américaines en seront parties.

Appuyant Vandenberg, le secrétaire d'Etat George Marshall et l'ex-secrétaire d'Etat James-F. Byrnes répondent que le traité représente ce qu'il y a de mieux dans les circonstances. C'est d'ailleurs, le seul autour duquel les alliés du de guerre ont pu s'accorder.

Marshall et Byrnes croient que, même si on lui permettait de se réarmer, l'Italie ne serait pas en mesure de se défendre elle-même contre l'infiltration communiste et contre l'invasion.

Le secrétaire d'Etat Marshall a fait hier deux déclarations d'importance

1o Il a suspendu les crédits antérieurement accordés à la Hongrie, crédits au montant de $15,000,000. portant sur du matériel de surplus.

2o Il a proclamé un "attachement très réel à la démocratie" de la part du peuple italien et promis que les Etats-Unis continueraient à aider à la reconstruction de l'économie italienne.

Marshall a fait ce commentaire dans un message de "bon succès" envoyé au premier ministre de Gasperi et au gouvernement nouveau qu'il a formé sans représentation communiste.

Baisse de quatre pouces du niveau du Saint-Laurent

Le niveau du fleuve Saint-Laurent a de nouveau baissé de quatre pouces en l'espace de ving-quatre heures au port des Trois-Rivières. A marée basse ce matin, il était de 41 pieds, 10 pouces, alors qu'il était hier, également à marée basse, de 42 pieds, 2 pouces.

C'est la première fois depuis une quinzaine de jours que le niveau du Saint-Laurent atteint ici un niveau inférieur à 42 pieds. Au plus fort de la crue, il fut de 43 pieds, 11 pouces. Le niveau normal d'été est de 33 pieds.

Tous les quais sont libérés depuis hier après avoir été inondés partiellement durant quelques jours.

Au quai de la traverse, à Sainte-Angèle-de-Laval, il n'y a plus par moments qu'un mince filet d'eau. Nos bateaux-passeurs y sont retournés hier après avoir utilisé durant plusieurs jours un vieux quai bâti un peu plus haut, afin d'éviter l'inondation.

Il y a encore un peu d'eau sur la route no. 2, à Bertier, où la rivière Bayonne a débordé, mais le trafic y circule normalement.

L'inondation se poursuit à Maskinongé, à Saint-Barthélemy, à Pointe-du-Lac, à Baie-Jolie, à l'Ile Val-d'Or et partout sur la rive nord du Saint-Laurent, dans notre région mais le niveau du fleuve baisse chaque jour, libérant peu à peu les grands espaces inondés.

La venue des Polonaises a provoqué un vif débat

par John Leblanc,
de la Presse Canadienne

Ottawa, 3—Des accusations à l'effet que des Polonaises étaient importées au Canada pour vivre en esclavage et que le gouvernement fédéral déléguait ses pouvoirs à des individus dans le domaine de l'immigration ont retenti hier aux Communes à la suite de l'entrée au pays de citoyens européens présentement sans patrie par suite des méfaits de la guerre.

Le débat fit rage durant cinq heures au sujet de l'importation de 100 Polonaises des camps de réfugiés européens par M. Ludger Dionne, député libéral de la Beauce. M. Dionne veut employer ces jeunes filles dans sa filature de rayonne, à Saint-Georges de Beauce. Tandis que les critiques fusaient de tous les points de la Chambre, trois ministres ont pris la défense de M. Dionne et du gouvernement.

M. Dionne, qui avait accompagné le dernier groupe de 39 jeunes filles ,arrivé au pays en fin de semaine, n'était pas en Chambre au moment du débat.

Les membres de l'opposition prétendirent que les jeunes filles avaient été obligées de signer un contrat de deux ans afin de pouvoir rembourser leur passage à raison de 25 p.c. de leur salaire hebdomadaire.

Dix députés de l'opposition, comprenant des progressistes-conservateurs, des C.C.F. et des créditistes, critiquèrent ce mouvement de migration. Cependant, M. Anthony Hlynka, contrairement à son chef créditiste, M. Solon Low, approuva le geste de M. Dionne.

Le seul député féminin, Mme Cladys Strub, C.C.F. de Qu'Appelle, approuva le principe de cette migration de main d'oeuvre, mais déclara que le gouvernement fédéral ne devrait pas déléguer ses pouvoirs à des industriels.

Trois ministres ont pris la défense du gouvernement et de leur collègue libéral, le député Dionne. Ce sont les Hon. Mitchell, Howe et St-Laurent, qui déclarèrent que les jeunes Polonaises recevraient la protection du gouvernement. La loi de l'immigration leur assure deux années de travail tandis que les lois ouvrières du Canada leur garantissent un niveau de vie décent.

Bien qu'ils n'aient pas vu le contrat de travail entre le député libéral et ses futurs employés, le T. H. Louis Saint-Laurent produisit une lettre de M. Ludger Dionne au comité intergouvernemental des réfugiés à l'effet que les ouvrières importées au Canada n'auraient pas à payer pour leur transport.

Mais le député conservateur de Lake-Centre, Saskatchewan, M. John Dieffenbaker, produisit une autre lettre dans laquelle le député de la Beauce disait au gouvernement qu'il avait l'intention de faire cette réduction, et il déclara que la lettre au comité de Londres n'aurait aucune valeur si un contrat avait été signé.

Dans sa diatribe violente, M. Dieffenbaker dénonça l'engagement des jeunes Polonaises comme de l'esclavage volontaire dans lequel ces jeunes filles seraient plongées pour deux ans pendant lesquels elles devraient acheter leur liberté à la sueur de leur front.

"Le gouvernement, dit-il, a accepte l'offre de M. Dionne à l'effet qu'une déduction de 25 pour cent serait fait sur leur salaire pour le paiement de leur transport. Il l'a approuvée par un arrêt ministériel. Cependant, bien que cet arrêté ministériel ait été adopté le 1er avril, le Parlement n'a pu obtenir d'information, le 23 avril, quand il en a demandé.

"Cet arrêté fut apparemment oublié par le gouvernement, mais celui-ci n'a pas dit pourquoi il l'avait oublié pour ensuite le déposer en Chambre après que toute cette affaire est terminée."

Ce long débat débuta lorsque M. M.-J. Coldwell, chef de la C.C.F., demanda l'ajournement de la Chambre pour discuter d'une question d'intérêt public urgent. Ceux qui prirent part à ce débat furent MM. A.-L. Smith, P.C., de Calgary-Ouest; Solon Low, chef créditiste; J.-Wl. Burton, C.C.F. de Humboldt; T.-L. Church, P. C., de Toronto-Broadview; MacInnis, Zaplitny, C.C.F.; J.-A. Ross, P.C., de Souris, Dieffenbaker et Mme Strum.

Ouverture des négociations le cinq juin

Londres, 3 (Reuters) — Les négociations au sujet du règlement de la balance sterling de 440,000,000 livres ($1,760,000,000.) débuteront le 5 juin entre le chancelier de l'Echiquier Hugh Dalton et une délégation Egyptienne.

On attend aujourd'hhui l'arrivée à Londres de Mahmoud Bey Darwish, chef de la délégation égyptienne. Sept autres membres de la délégation sont déjà arrivés.

Mahmoud Bey Darwish a étudié sous Dalton, à l'Ecole d'économie politique de Londres. Les observateurs notent qu'il n'arrive pas souvent qu'un étudiant vienne demander à son ancien professeur comment il entend solder une dette de $440,000,000.

On espère avoir terminé les pourparlers avec la délégation égyptienne lorsque la délégation des Indes arrivera, vers le 24 juin. Sinon un groupe des négociateurs ayant à sa tête sir Wilfrid Eody, devra poursuivre les négociations avec un groupe, tandis que l'autre traitera avec le second groupe.

L'objectif immédiat de la Grande-Bretagne est de conclure une entente pour quatre ou cinq ans, ainsi qu'elle l'a fait avec l'Argentine et qu'elle l'a proposé au Brésil, remettant à plus tard les négociations pour une entente finale.

Sur le nouveau plan du gouvernement pour la division du pays

Nouvelle-Delhi, 3. (P.A.) — Le Pandit Jawaharlal Nehru, vice-président du gouvernement interimaire des Indes, a déclaré aujourd'hui que les têtes dirigeantes des principaux partis des Indes — la Ligue Musulmane et le Parti du Congrès—ont accepté un nouveau plan du gouvernement britannique pour la division de cet immense pays. Il déclara aussi que les Sikhs avaient accepté le plan, sujet à l'approbation des organismes législatifs et aux décisions d'une Commission des frontières dans le but de délimiter les frontières de l'Etat musulman du Pakistan.

Après que le projet aura été dévoilé au Parlement britannique aujourd'hui et à travers le pays au moyen d'un réseau radiophonique national et aux Etats-Unis par l'entremise du C.B.S., les chefs des Indes prononceront de courtes allocutions sur les mêmes réseaux.

Les principaux orateurs seront Nehru, M.-A. Jinnah, de la Ligue Musulmane, et Sardar Baldev Singh, le chef Sikh.

De sources officielles du parti du Congrès, on prédit qu'il y aura peu de changements dans l'administratitn des Indes durant environ un mois, alors que l'organisme destiné à partager le pays sera organisé et se mettra au travail afin de déterminer les régions dominées par les Sikhs et les Hindous qui seront retranchées du Bengal et du Punjab, qui eux formeront l'Etat du Pakistan.

Les mêmes informateurs affirment que le status de Dominion sera donné à l'Hindoustan et au Pakistan, au cours de la période qui s'écoulera d'ici jusqu'au retrait définitif des Anglais, en juin 1948.

La grande question qui se pose maintenant est à savoir si le projet de partage des Indes, présenté hier aux chefs de ce pays par lord Mountbatten, et qui est soumis à la discussion aujourd'hui, fera cesser les luttes religieuses.

Enquête sur la tragédie de Longueuil

Longueil, Qué. 3 (P.C.)— Une enquête a été instituée hier par le ministère fédéral du Transport autour de la tragédie qui s'est produite dimanche à Longueil, la mort de quatre hommes dans l'écrasement d'un appareil Bellanca Skyrocket.

On fixait à trois auparavant le nombre des victimes, mais on a découvert à bonne heure hier le cadavre du pilote dans le débris de l'appareil.

L'hydravion léger s'apprêtait à amerrir sur le fleuve quand il a été emporté par un coup de vent. Il a donné contre un arbre sur la rive, a tourné dans l'air et s'est écrasé dans l'eau.

Voici la liste des victimes:

James Duncan Matheson, 34 ans, pilote, qu'on croit originaire d'Angleterre et dont l'adresse présente est le Royal Bank Building, Toronto.

John Granville Tucker Harris, 30 ans, mécanicien de vol, de Malton, Ont.

Maxwell Marshall (Tiny) Smith, 22 ans, ingénieur minier, de Toronto.

Lloyd-W. Young, 29 ans, prospecteur, de Long-Branch, Ont.

On a identifié d'abord les corps de Young et Matheson dimanche soir, quand les cadavres ont été tirés du fuselage.

Des fonctionnaires du ministère du Transport ont dit que l'appareil avait quitté Montréal vendredi matin pour Roberval, dans le district du lac Saint-Jean, et le Labrador. On y trouvait alors trois occupants et ce prompt retour de l'hydravion était inattendu.

Des villageois de Longueil sont montés dans des embarcations à moteurs pour touer jusqu'à la rive les débris de l'appareil. On s'est servi d'un tracteur de ferme et à quatre reprises, les câbles d'acier se sont rompus à cause de la rapidité du courant.

Matheson, Harris et Smith étaient des employés de la Noranda Exploration Limited, de Toronto, une subsidiaire de la Noranda Mines Limited dirigée par Johnny Fauquier, autrefois d'Ottawa et as de la dernière guerre.

M. Fauquier est venu de Toronto à Montréal par avion pour veiller aux préparatifs des funérailles qui auront lieu après l'enquête d'aujourd'hui.

Smith et Matheson étaient aussi des vétérans du C.A.R.C.

M. Duplessis a rencontré des industriels

Québec, 3. (P.C.)— M. Arthur Schmon, président de l'Ontario Paper Company, était du groupe de visiteurs qui ont rencontré le premier ministre, l'hon. M. Duplessis, à ses bureaux du parlement au cours de la journée d'hier.

M. Duplessis a dit que l'entrevue a porté sur les développements projetés par la compagnie dans la province de Québec, mais n'a pas voulu en dire plus long.

Le premier ministre a aussi conféré avec un groupe d'industriels français et de financiers désireux de s'établir dans la province de Québec. Il a dit qu'il discuterait des résultats de ces conversations lors d'une prochaine conférence de presse.

Conférence des maires d'Ontario

Ottawa, 3 (P.C.) — L'Association des maires de l'Ontario, tiendra sa conférence annuelle à Ottawa, au cours de la semaine. Le ministre des Finances, l'hon. Abbott est au nombre des orateurs. Le thème général de ce congrès est "Le sain développement des municipalités".

Cette conférence annuelle, qui durera trois jours, s'ouvrira jeudi sous la présidence du maire J. Emile Brunette, de Timmins. Le maire M. Stanley Lewis d'Ottawa, souhaitera la bienvenue aux délégués et il présentera peu après le rapport du trésorier. D'autres rapports seront soumis en même temps.

La réunion de l'après-midi sera présidée par le maire G. A. Wenige, de London, et il y aura un débat sur "les revenus inadéquats des municipalités et sur les solutions qui s'imposent". Le principal conférencier sur ce sujet sera le maire Robert Saunders, de Toronto.

Lors de la troisième séance le même jour, le maire Garfield Anderson, de Fort Williams, présidera. Des causeries seront prononcées par le colonel C. E. Reynolds, président de l'Ontario Northland Transportation Commission, sur les "touristes au Canada" et par le maire M. A. Shipley, de Teck, sur "la limitation du revenu municipal pour les centres de mines d'or".

M. Abbott parlera au banquet qui sera servi durant la soirée.

Vendredi le maire Frank Follwell, de Belleville, présidera à l'ouverture de la séance et des causeries seront prononcées par le maire F. G. Gardiner, de Forest Hill, sur "les bases uniformes d'évaluation pour les municipalités" et par un représentant de Trans-Canada Air Lines sur "les services aériens pour les municipalités.

Le maire McCallum, d'Oshawa prendra le fauteuil présidentiel à la séance suivante alors que John Pearson, de l'Association des Parcs et des centres de récréation du Canada parlera sur les programmes municipaux de récréation et des contributions financières du gouvernement à ces programmes". Le maire J. M. King, de Strafford, fera un rapport intérimaire sur les résolutions.

Après le diner le maire R. D. Steele de Chatham prendra le fauteuil présidentiel et le maire Sam Lawrence, de Hamilton, parlera sur "l'aide au chômage et sur les services sociaux". Le maire Lewis parlera de "l'aide aux enfants et des frais municipaux dans ce domaine.

Le gouverneur-général et Lady Alexander recevront les délégués à une réception. Le soir il y aura un grand banquet donné par la ville d'Ottawa.

Samedi le maire R. K. Serviss, de Galt, présidera. Le maire King donnera un rapport final sur les résolutions. Un représentant de la Voirie provinciale ontarienne parlera des mesures de sécurité".

La séance de clôture sera présidée de nouveau par le maire Brunette. Le maire J. C. Brown de Kitchener" soumettra le rapport du comité des onominations. On procédera ensuite à l'élection des officiers. Un discours sera prononcé par l'hon. G. H. Dunbar, ministre des Affaires Municipales du gouvernement ontarien.

Le prestige britannique reste intact

Ottawa, 3. (P.C.) Le Dr D. F. Pandia, de Madras, a dit dans un discours hier soir que le prestige de l'Angleterre n'a jamais été plus grand qu'à l'heure actuelle aux Indes, et il a prédit que lorsque les Indes auront obtenu leur liberté elles demeureront dans les cadres de l'Empire.

Il a assimilé les troubles actuels aux Indes aux agissements d'un homme que la promesse d'un pouvoir immense a rendu ivre. L'ivresse qui existe présentement aux Indes provient de la promesse faite par le premier ministre Attlee à l'effet que les Indes auront l'avantage de recouvrer leur indépendance.

Les Indes sont richement pourvues de ressources naturelles et, avec un système économique convenable, elles pourraient mettre sur pied une industrie considerable, mais cet objectif sera difficile à obtenir à cause des dissensions religieuses.

Le Nouvelliste

Fondé en 1920

Journal quotidien publié aux Trois-Rivières par La Cie de Publication du Nouvelliste Limitée, 985, RUE SAINTE-MARGUERITE
Téléphone: Echange privée - No 3900
EMILE JEAM, directeur-gérant

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes les informations locales que Le Nouvelliste publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières du NOUVELLISTE sont également réservés.
(Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe Ministère des Postes, Ottawa)

ABONNEMENTS: Livraison à domicile aux Trois-Rivières: $6.00 par année; livraison par malle, au Canada, $8.00 par année; aux Etats-Unis, $7.00 par année; autres pays, $8.00.

Trois-Rivières, mardi 3 juin 1947

De l'immigration par le procédé d'infiltration

Le Canada n'ouvrira pas ses portes à l'immigration intensive même s'il se trouve en Europe des centaines de milliers de gens désireux de venir s'établir en notre pays. L'immigration aura un caractère d'exception et l'on s'en tiendra aux cas urgents. Ainsi le décréterait la loi. Très bien, mais il y a l'application pratique de cette loi et aussi l'interprétation qu'on en peut faire.

Il est en Europe des centaines de milliers de personnes qui n'ont plus de patrie ou qui ne peuvent pas pour des raisons d'ordre politique rentrer dans leur pays dorigine. L'exemple le plus marquant a été celui des soldats polonais qui se battirent pour les Alliés en Italie. Radicalement hostiles au communisme, ils ont refusé de retourner vivre dans une Pologne soviétisée. Le Canada leur a ouvert ses portes et ces anciens combattants sont devenus des employés de ferme. Il y a au pays manque de main-d'oeuvre agricole, particulièrement dans le cas de la culture de la betterave à sucre, et l'on tente d'y remédier. La venue d'une centaine de jeunes Polonaises répondrait à un besoin de l'usine Dionne.

Ce sont là cas d'exception et d'urgence. Tout porte à croire qu'il y aura nombre de ces cas.

Les industriels canadiens ont des besoins de main-d'oeuvre qu'ils ne peuvent satisfaire en s'en tenant aux seules disponibilités de notre pays.

Les mines canadiennes réclament des mineurs, mais les cherchent vainement au Canada. Aussi leurs propriétaires sont-ils en instance pour importer au pays des mineurs du continent. Trois compagnies de l'Ontario—des fabriques de papier à journal—font des démarches à Ottawa, et de fait auraient déjà obtenu l'autorisation nécessaire—, pour amener au Canada 1,400 bûcherons.

Le contrat garantirait à ces bûcherons du travail pour dix mois. D'autres industries négocient avec Ottawa. On mentionne même un mouvement pour faire venir au Canada 2,000 jeunes femmes européennes pour le service domestique dans les maisons canadiennes.

Il est probable qu'il y a à Ottawa de nombreuses demandes d'autorisations pour importer de la main-d'oeuvre européenne. On n'en saura quelque chose que quand toute l'affaire sera dans le sac.

Cette forme d'immigration que l'on semble vouloir pratiquer sur une assez large échelle se heurte à une vive opposition des milieux officiels du travail organisé. On l'assimile à de l'esclavage et l'on croit qu'elle pourrait constituer une concurrence redoutable et placer entre les mains de certains patrons une arme redoutable.

Les Etats-Unis recevraient 400,000 sans-foyer

Le congrès américain étudie actuellement un projet de loi autorisant les Etats-Unis à accepter leur quote-part des personnes déplacées par la guerre et qui sont actuellement en Allemagne, en Autriche et en Italie. Ces déracinés—c'est l'oeuvre de la guerre mondiale—viennent de nombreux pays; il y a 600,000 chrétiens et 200,000 juifs.

Le projet de loi pose des conditions à l'admission de ces réfugiés aux Etats-Unis. Il faudra pour qu'ils puissent demeurer en permanence aux Etats-Unis: —

a) être admissibles d'après toutes les lois d'immigration des Etats-Unis pour y demeurer définitivement:

b) leur nombre n'excèdera point 100,000 au cours de la première année, 200,000 au cours de la seconde année, 300,000 au cours de la troisième année et 400,000 en tout à la fin de la quatrième année.

aPr "personnes sans foyer", le projet de loi veut dire les gens qui sont en Allemagne, en Autriche ou en Italie, en dehors de leur pays ou de leur ancienne résidence du fait de la guerre mondiale; qui ne peuvent pas ou ne veulent pas retourner dans leur pays ou leur ancienne résidence à cause de persécutions ou par crainte de persécutions raciales, religieuses ou politiques.

Que pense le Travail organisé de ce projet de loi?

William Green, président de la Fédération Américaine du Travail, a exprimé le sentiment favorable de l'important groupement dont il est le chef. "Je suis persuadé, dit-il, que le gouvernement américain devrait accepter au moins 400,000 de ces persécutés à cause de leur foi politique ou religieuse. Ce nombre n'égale même pas la moitié des immigrés qui seraient ici si la guerre n'avait pas eu lieu". De son côté, Philip Murray, président du C.I.O., déclare: "Nous sommes les descendants de ceux qui vinrent s'établir ici pour échapper à l'absolutisme gouvernementale, à la bigoterie religieuse et à l'exploitation économique . . . L'Amérique devrait donner l'exemple en acceptant d'accorder une meilleure vie à ces survivants qui sont dans les camps de concentration.

Le commerce d'exportation et son importance

Le commissaire du commerce du Royaume-Uni, à Montréal, vient de consacrer dans le "Board of Trade Journal" un article à notre commerce d'exportation. Il y affirme que si nous ne réduisons pas le coût de la production, notre pays risque de se voir exclu par ses prix des marchés extérieurs.

On a souligné à maintes reprises avec preuves à l'appui l'importance pour le Canada de son commerce d'exportation. Nous dépendons dans une large mesure de notre commerce extérieur. Une enquête a établi qu'au Canada trois personnes sur huit doivent, partiellement ou entièrement, leur subsistance à l'exportation. D'après la Banque Canadienne de Commerce, trente pour cent de la production annuelle du Canada, il y a quinze ans, devait trouver un débouché au dehors. Cette proportion s'est maintenue. Ainsi, en 1938, nous avons exporté 27 pour cent de notre production nette, et un peu plus de 30 pour cent en 1946.

Quelle est actuellement notre capacité d'exportation?

Elle varie sous l'influence de diverses causes. Cependant, on estime qu'en temps normal, la capacité d'exportation ne subit pas de changements considérables, car elle dépend des moyens de production et ceux-ci ne sont guère susceptibles d'un haut degré d'expansion ou de resserrement qu'en une période de plusieurs années.

On ne saurait déterminer de façon précise la capacité d'exportation. Il faut tenir compte non seulement du volume des exportations mais aussi des prix si on veut arriver à une juste estimation.

Ainsi, l'an dernier, l'exportation totale de marchandises, en dollars, représentait $2,312 millions.

C'était, en dollars, trois fois plus qu'en 1938, mais un tiers au moins de la différence doit s'imputer à la hausse des prix.

Grâce à une période de rajustements, on a réussi à établir des comparaisons permettant de déterminer si notre capacité d'exportation est en recul ou en progrès. Et d'après ces calculs on en est arrivé à démontrer que la capacité d'exportation du Canada a doublé entre 1938 et 1946.

Au fil de la plume.

Le cabinet de Gasperi est nettement de droite car il a exclu socialistes et communistes. La partie est engagée avec les communistes. Ceux-ci, puissants dans les syndicats ouvriers, tenteront-ils pour faire échec à de Gasperi de paralyser la vie industrielle de la nation en ordonnant une grève générale? Ou préféreront-ils suivre l'exemple des communistes français et s'abstenir de recourir à l'arme de la grève? Les communistes de France et d'Italie semblent se rendre compte que cette arme peut se retourner contre eux et du point de vue politique leur faire perdre beaucoup de terrain.

— —

Il n'y a au parlement hongrois que 70 députés communistes contre 222 du parti des petits propriétaires. Les communistes réussissent cependant à faire prévaloir leurs vues politiques. Il est vrai que les Russes qui occupent encore le pays leur donnent un coup de main et imposent une sorte de régime de terreur à la Hongrie.

— —

La grève des mineurs du Cap-Breton qui vient de se terminer a duré 99 jours et a coûté la somme de $4,000,000 en salaires aux mineurs. Le pays paiera maintenant ce charbon plus cher et ses réserves se trouvent appauvries d'un million de tonnes de charbon dont on aurait fait l'extraction durant le 99 jours de grèves.

— —

Pour avoir violé les lois du change le commandant A. B. Russell, officier en retraite, écope d'une amende de près de $200,000. Les tribunaux anglais n'acceptent pas les choses à la légère dans de tels cas: ils appliquent la loi dans toute sa rigueur et les riches sont toujours les plus rudement frappés parce que les moins excusables.

— —

Le Brésil déporte ses terroristes japonais. On sait qu'il y a au Brésil d'importantes colonies japonaises. Elles n'ont jamais consenti à se fondre dans la nation brésilienne et beaucoup de leurs membres constituaient une cinquième colonne. Ces colonnards fanatisés au dernier degré se refusaient à admettre la défaite de leur pays et terrorisaient tous ceux qui voulaient servir loyalement leur nouvelle patrie.

En lisant les fournaux

La grève de Lachute

Le Droit Ottawa.— Les difficultés ouvrières survenues à Lachute ont fait couler beaucoup d'encre. Il est regrettable que ce différend non politique soit devenu une affaire politique.

Que les ouvriers de cette localité aient de justes griefs contre les usines Ayers Ltée et Dominion Shuttle, voilà qui nous paraît tout à fait clair. Mais les ouvriers de ces deux entreprises industrielles ont eu évidemment le tort de déclarer la grève sans recourir à l'arbitrage. Dans les circonstances, la grève et le piquetage devenaient illégaux. Des agitateurs en ont profité pour exploiter une bonne cause mal conduite. Le gouvernement de Québec a dû intervenir pour assurer le respect de l'ordre à Lachute. Il s'en est suivi quelques mêlées et des arrestations ont eu lieu. La politique s'est emparée de l'affaire.

Les représentants de l'autorité civile dans la province de Québec ont fait leur devoir en décidant d'intervenir à Lachute pour y maintenir l'ordre.

Dans le Québec il existe une procédure régulière pour résoudre les différends ouvriers. Patrons et employés doivent s'y soumettre. Si les uns et les autres refusent, le gouvernement de cette province trahirait son devoir en permettant la violation de la loi et en tolérant le désordre.

Ceux qui blâment le gouvernement de Québec d'être intervenu à Lachute pour y maintenir l'ordre commettent une grave erreur. Ce n'est pas en recourant à des méthodes illégales et en blâmant l'autorité civile de faire respecter l'ordre qu'on établit la justice sociale.

Ce qu'il en coûte au Canada

Le Soleil, Québec.— M. Churchill prétend que la dernière guerre a été inutile. Elle a pourtant démontré l'incompétence des hommes politiques qui n'ont pas su la prévenir. C'est une leçon qui a coûté jusqu'ici vingt milliards à la nation canadienne, en opérations militaires, en organisation économique, en aide financière et alimentaire à l'humanité souffrante. Avec les charges assumées par le gouvernement pour le rétablissement du pays dans le cours normal des arts de la paix, quelques milliards s'ajouteront à cette somme avant que l'on connaisse approximativement, le bilan de cette catastrophe.. La guerre aurait pu être évitée, dit encore l'ancien premier ministre britannique. Sa cause lointaine fut la faiblesse morale des puissances devant les obligations que leur imposait l'esprit de révolte de peuples dirigés par de mauvais génies. Les mêmes effets sont encore à redouter des quelles évidentes entre les vainqueurs apparents du récent conflit. Personne ne sait au juste comment éviter une autre guerre, dont les uns parlent comme d'une nécessité impiacable et d'autres comme d'une crise fatale de dégénérescence La civilisation européenne est en faillite complète, et la civilisation américaine n'est certainement pas prête à la remplacer dans un monde déséquilibré. Heureux seront les Canadiens s'ils n'ont encore à payer qu'en argent pour les erreurs ou les fautes de leurs anciens alliés!

Faut-il aider l'Allemagne?

Le Canada, Montréal. — On pouvait honnêtement se tromper au sujet de l'Allemagne après 1919 encore qu'il fallait être passablement naïf pour cela. Mais se tromper une seconde fois serait trahir nos morts. Ils ne sont pas morts pour "aider l'Allemagne à se relever", comme le demande le pasteur luthérien Niemoeller, commandant de sous-marin allemand.

CEUX QUI FIRENT NOTRE PAYS

Jean-Baptiste- Castanet

(1762-1798)

Jean-Baptiste-Marie Castanet naquit au diocèse de Rodez, en 1782. Chassé de France par la révolution, il mit pied à Québec, le 28 juin 1794. Les autorités lui confièrent un poste de professeur au Séminaire de la vieille capitale. Mais, sa santé ayant fait défaut, il demanda une mission dans les provinces maritimes. Fort heureux de pouvoir compter sur ce missionnaire, Mgr envoya l'abbé Castanet à Caraquet, en 1795, le jeune prêtre desservit aussi Nipisignit ,aujourd'hui Bathurst, et d'autres postes du Nouveau-Brunswick. Déjà frappé par la phtisie, l'abbé Castanet demanda son rappel après trois ans de dévouement précieux. Il revint à Québec en mai 1798. Son état était pitoyable. Il entra à l'hôpital, où il mourut le 26 août de la même année.

"Ses amis, écrit l'annaliste de l'Hôpital-Général, où le jeune prêtre avait succombé, et en particulier les MM. Desjardins et notre père Malavergne, ne peuvent se consoler d'une mort si précoce que par cette pensée de foi: "Nous avons un confrère au ciel".

"Ce jeune prêtre, dit Mgr Plessis, était doué d'un remarquable esprit d'ordre et de régularité. Sa disparition a été bien regrettable".

Suivant Montgomery-Martin, l'abbé Castanet aurait empêché les Indiens des Maritimes de massacrer les Anglais, en convaincant ces dernières d'accorder des terres aux Peaux-Rouges spoliés ainsi que des droits de pêche convenables.

La Hollande chérit les Canadiens

(Par James McCook)

La Haye, 3. (P.C.) — Un nouveau dessin pour le drapeau canadien vient d'être adopté à La Haye, Hollande.

Il peut être admiré chaque jour par les gens qui se pressent devant l'édifice du journal "Nieuwe Courant", sur la rue principale. Ce journal suspend les bulletins de nouvelles du Canada dans un espace occupé par le Dominion sur une large mappemonde de l'univers.

C'est le "Red Ensign" familier avec une mince feuille d'érable en or. Il faut un certain moment pour s'apercevoir que c'est une feuille d'érable, parce que celle-ci est si étroite qu'on dirait un croix. Les autres pays sont identifiés par leur drapeau reconnu.

Si les Hollandais étaient d'avis que ce drapeau ne convient pas au Canada, ils protesteraient rapidement. Bien que les soldats Canadiens soient partis, amenant avec eux leur épouse, on a encore frais à la mémoire la façon dont ils ont combattu contre les Allemands et gagné la Hollande.

Bernard Stokman, employé dans un magasin de cigares, prend un accent canadien et explique que sa soeur, Lubbens, est devenue Mme Jerrey Stowe, qui demeure près de Montréal. Et il aime à le répeter.

La reine Wilhelmine reçoit des Canadiens à une réception et parle de la gentillesse des Canadiens pour la princesse Juliana et ses petites-filles au cours de la guerre.

Dans les restaurants, l'orchestre jouera "Alouette" à la moindre occasion, "Okay" et "Gosh" sont devenus partie du vocabulaire. Ils ont été importés du Canada disent les Hollandais.

Route entre Winnipeg et Vancouver

Ottawa, 3. (P.C.) — Un mémoire préconisant le développement du système routier entre Winnipeg et Vancouver par une route nationale trans-Canada, la première en son genre, qui passerait par Regina et Lethbridge a été préparé, hier pour être présenté au premier ministre Mackenzie King.

Préparé par le maire J.A. Jardine de Lethbridge, en union avec les maires et les Chambres de Commerce de 19 cités et villes, le mémoire explique qu'une route passant par les sections sud de la Colombie Britannique serait la voie la plus naturelle, la plus logique et la plus censée pour la première route transcontinentale du Canada".

La route nationale recommandée relierait Winnipeg, Regina, Moose Jaw, Medicine Hat, Lethbridge, la passe "Nid de Corneille", la vallée Okanagan, Vancouver et nombre de villes desservies par ces centres avec une population totale de 173,000 habitants.

Elle rendrait d'immenses services aux ressources fruitières, agricoles, de bois de construction, minières, industrielles et touristiques qui sont déjà développées et qui seraient activées d'une façon incalculable par l'existence d'une route nationale telle que celle demandée.

A l'exception de quelques passes dans les montagnes rocheuses cette route passe entièrement dans des régions reliées par un réseau routier mais les régions sont dans un besoin urgent d'une artère entièrement moderne.

Vol à la Fédération des oeuvres de Charité à Montréal

Montréal, 3-(PC) Des voleurs sont entrés, au cour de la dernière fin de semaine, dans les bureaux de la Fédération catholique des Oeuvres de Charité de Montréal et y ont volé des articles pour une valeur de $676.00 C'était le quatrième vol dans ces bureaux.

Funérailles de la soeur St-Sylvère

Nicolet, 3 (D.N.C.) — Ces jours derniers, avaient lieu en la chapelle de la Maison-Mère des RR. SS. de l'Association de la Sainte-Vierge de cette ville, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de la Rév. Soeur Saint-Sylvère, née Maria Piché, décédée à l'âge de 67 ans après avoir passé 47 ans en religion.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Bruno Poirier, aumônier de la Communauté qui chanta aussi le service.

On remarquait au sanctuaire: Mgr Roméo Gagnon, V.G., Mgr F.-A. St-Germain, P.D., MM. les chanoines Robert Charland, supérieur du Séminaire et Chas-Edg. St-Germain, aumônier au Christ-Roi, le Rév. P. Rémi-N. Décary, s.m.m. de Nicolet, MM. les abbés Wilfrid Bergeron et Geo.-Emile Picard.

On remarquait dans la nef: toute la Communauté des RR. SS. de l'Assomption de la Ste-Vierge et leurs élèves, les RR. SS. Grises de l'Hôtel-Dieu et du Christ-Roi, les RR. SS. du Précieux-Sang, les RR. SS. de la Ste-Famille, ainsi qu'un grand nombre de parents et d'amis de la religieuse défunte.

Après le service l'inhumation du corps eut lieu au cimetière de la Communauté.



Une jeune fille fait arrêter 2 jeunes voleurs

Montréal, 3. (P.C.) — Deux jeunes gens étaient derrière les barreaux de la prison, hier, attendant leur procès sous une accusation de vol à main armée d'un montant de $15.00.

Selon les rapports de la police, les jeunes gens sont entrés dans le magasin de Sam Feigelman sur la rue St-Marc, dimanche soir. Après avoir commandé des liqueurs douces, ils demandèrent ensuite au propriétaire de lui remettre l'argent qui se trouvait dans la caisse.

La nièce du propriétaire, Esther Feigelman, institutrice âgée de vingt huit ans, qui vit au-dessus du magasin entendit le bruit descendit l'escalier et suivit les jeunes gens sur une bonne distance avant d'avertir un policier qui opéra l'arrestation.

Politique d'habitation convenable

Québec, 3. (P.C.) — Le R.P. Gonzalve Poulin, professeur à la Faculté des Sciences de l'université Laval, a dit dans un discours dimanche soir qui si le gouvernement provincial était ferme dans la guerre contre le péril du communisme il s'occuperait d'établir une structure social par un projet de construction de logements convenant aux ouvriers.

Parlant à la clôture de la semaine ouvrière, le R.P. Poulin a dit "qu'il serait facile pour le présent gouvernement, dont le budget est de plus de $100,000,000, de convertir quelques millions pour établir un système de crédit pour les ouvriers. Mais le gouvernement laisse ses responsabilités au gouvernement du Dominin ion sans aucune considération pour le monde ouvrier".

La visite du président et de Mme Truman

Ottawa, 3. (P.C.) — Le premier ministre Mackenzie King a annoncé à la Chambre des Communes, hier les détails couvrant la visite du Président Truman dans la capitale les 10, 11 et 12 juin. Le président sera accompagné de Mme Truman et de leur fille Magaret.

Ces distingués visiteurs arriveront par le train de 3 heures et demie mardi après-midi. Ils seront reçus par leurs hôtes, le Vicomte Alexander et le premier ministre King et le maire Stanley Lewis.

Après une tournée dans la ville le président Truman recevra un salut naval à l'entrée de Rideau Hall, demeure du gouverneur-général et sa résidence au cours de sa visite. Le Vicomte Alexander donnera un dîner d'état pour les visiteurs,, mardi soir.

Mercredi, le président prendra la parole à une session conjointe de la Chambre des Communes et du Sénat et déposera plus tard une couronne au monument national de guerre.

Un déjeuner parlementaire sera servi au Château Laurier, le même jour, a dit M. King, et le soir, le président et Mme Truman seront les invités à un dîner à Laurier House.

Jeudi, le présirent et les membres qui l'accompagneront au cours de sa visite dineront avec l'hon. Ray Atherton, ambassadeur des Etats-Unis au Canada, à l'ambassade américaine. Ils quitteront Ottawa par train tard dans la soirée de jeudi.

MONSIEUR BREGER

(Par Dave Breger)



C'est la seule façon que me permet ma femme de fumer dans la maison.

Voyez Plus - Payez Moins!
VOYAGEZ par AUTOBUS
TAUX BAS!

Comme on a déjà annoncé dans l'horaire actuellement en vigueur, les services d'autobus seront augmentés à partir de mercredi, le 11 juin, entre

TROIS-RIVIERES—
MONTREAL — QUEBEC

par l'exploitation d'un nouveau service local partant de Montréal et de Québec à minuit et s'arrêtant à Trois-Rivières à 3.05 a.m., allant vers l'est, et à 3.15, a. m. allant vers l'ouest.

Pour tous renseignements au sujet des services fréquents tous les jours et en fins de semaine, veuillez consulter votre agent local:

Terminus d'Autobus Carier — Tél.: 1644
58, rue Du Platon, Trois-Rivières



Pour votre emprunt
TÉLÉPHONEZ à

HOUSEHOLD FINANCE, la compagnie de petits prêts la plus ancienne et la plus importante du Canada.
Vous pouvez obtenir votre prêt de Household Finance rapidement. Voici:

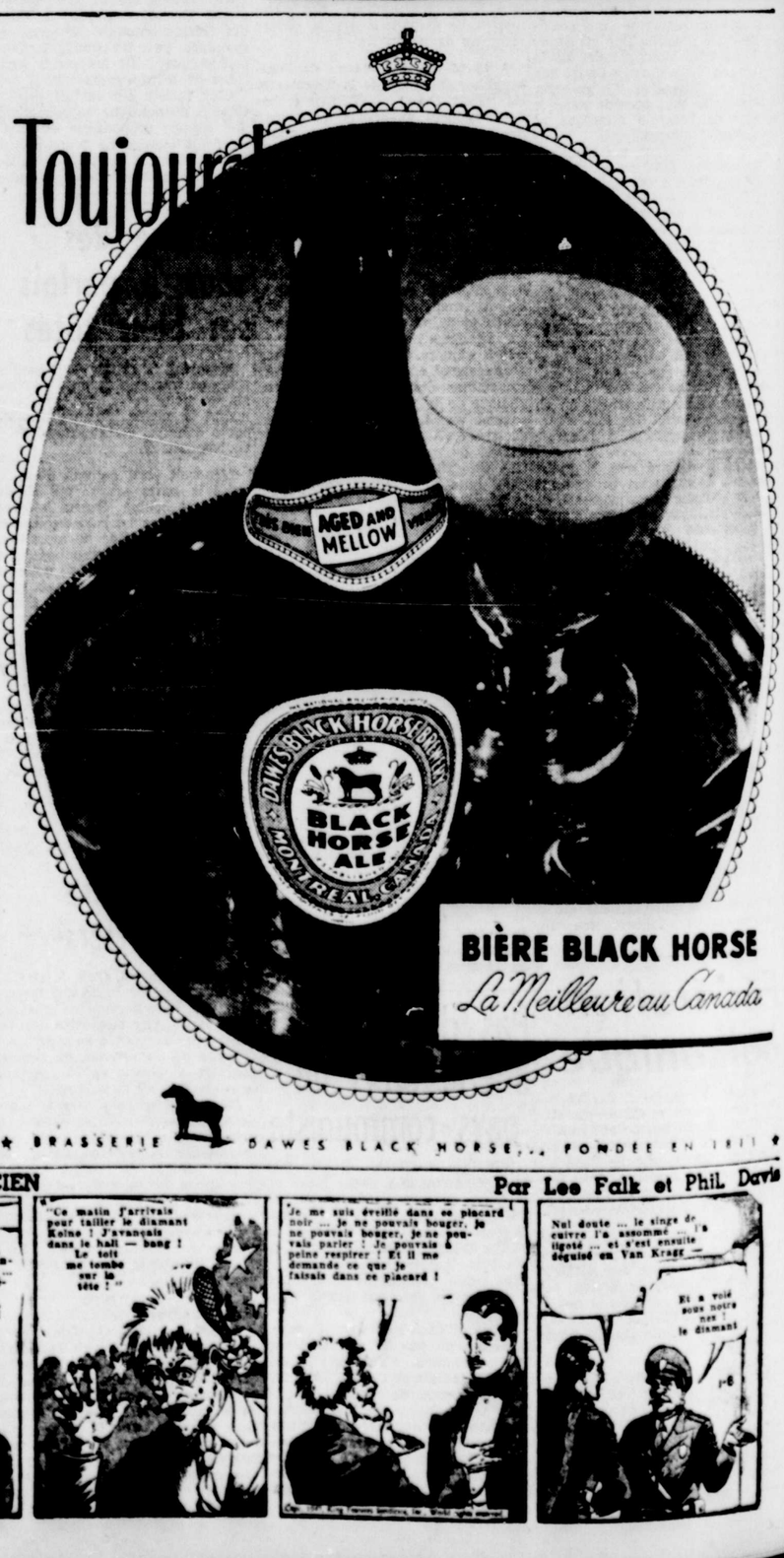
1. *Téléphonez à Household Finance.*
2. *Renseignez-nous un peu sur votre personne.*
3. *Décidez combien d'argent vous avez besoin.*
4. *Faites votre plan de remboursement.*

Votre argent peut être prêt le même jour que votre application.
Vous pouvez emprunter de $20 à $1000 à Household Finance sans endosseur ou garantie de banque. Et vous pouvez prendre 12 à 15 mois pour rembourser. Ou 20 à 24 mois sur des prêts plus considérables.

Pourquoi attendre?
Téléphonez aujourd'hui

HOUSEHOLD FINANCE
Corporation of Canada
SERVICE SUR 68 ANNÉES D'EXPÉRIENCE
84 L'Edifice Ameau,
118, Radisson Téléphone 5103
TROIS-RIVIÈRES, QUEBEC
Prêts faits aux citoyens des villes voisines.
68-3e Rue, 2e étage de l'édifice Carrier.
Shawinigan Falls. Tél.: 4578

Toujours!



BIÈRE BLACK HORSE
La Meilleure au Canada

★ BRASSERIE DAWES BLACK HORSE,.. FONDÉE EN 1811 ★

MANDRAKE, LE MAGICIEN — Par Lee Falk et Phil Davis



SYSTEM TAXI 292
20 voitures à votre service

Le Nouvelliste
TROIS-RIVIERES, 3 JUIN 1947

Pichette NETTOYEUR
SANITONE
TÉLÉPHONE: 5300

Subvention de $5000. à la Bibliothèque-Autres octrois

Nos édiles ont accordé hier soir un octroi de $5,000 à l'Association de la Bibliothèque des Trois-Rivières, pour permettre à ce mouvement de continuer l'oeuvre déjà commencée. C'est le renouvellement de la subvention accordée l'an dernier.

Son honneur le maire Arthur Rousseau a annoncé la bonne nouvelle à une délégation de l'Association de la Bibliothèque qui est venue rencontrer les membres du conseil durant quelques minutes. Cette délégation se composait de M. Laurent Paradis, nouveau président, de MM. J. A. Mongrain, J. A. Maynard et Clément Marchand. M. Laurent Paradis a remercié vivement nos édiles au nom de la Bibliothèque.

Le conseil a aussi voté quelques autres octrois nouveaux et fait des rajustements dans certains autres octrois annuels.

Une subvention de $1000 a été accordée aux Compagnons Notre-Dame pour les aider à payer une partie du salaire de leur directeur.

Une subvention de $1000 a été accordée à l'Orchestre Symphonique. Il s'agit du renouvellement de l'octroi de l'an dernier. Cet organisme demandait un octroi de $2000 mais le conseil a cru qu'il ne pouvait faire mieux que l'an passé.

L'octroi versé à la Philharmonie De La Salle sera porté à $1900. au lieu de $1700. Cette fanfare sera ainsi sur le même pied que l'Union Musicale qui reçoit un octroi de $1900. Le deuxième bataillon des Zouaves Pontificaux recevra un octroi de $300.; la campagne d'aide à la Grèce: $100; le Comité Diocésain des Scouts Catholiques $500; La Ligue Ouvrière Catholique $100. Les Cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc $100; la Garde Notre-Dame: $200.; l'Association des Chemins d'Hiver St-Grégoire $200. Le conseil a aussi décidé de dépenser jusqu'à concurrence de $200. pour la réception des congressistes de la Corporation des Techniciens Diplômés.

Nouveau dentiste



M. Richard Poirier, fils de M. J.A. Poirier, qui fut pendant plus de dix-huit ans chef de gare à Ste-Angèle de Laval, poste qu'il abandonna pour aller demeurer à Victoriaville, il y a deux mois, vient d'être reçu dentiste. Il ouvrira demain son bureau à Nicolet.

M. Poirier a fait ses études classiques au séminaire de Nicolet et ses études universitaires à l'école de chirurgie dentaire de l'université de Montréal où il a gagné cette année le prix Nolin, décerné à l'élève qui se classe premier en dentition opératoire. Nos meilleurs voeux de succès.

Un hommage du conseil à M. Clément Marchand

M. l'échevin Frédéric Poliquin s'est fait l'écho des membres du conseil, à la séance publique hier soir, pour féliciter chaleureusement l'un de nos meilleurs écrivains trifluviens M. Clément Marchand, rédacteur-en-chef du Bien Public, qui vient d'être présenté à la Société Royale du Canada.

"Je crois de mon devoir", dit M. Poliquin, "d'attirer l'attention des membres du conseil sur un honneur qui rejaillit sur notre ville avec l'entrée à la Société Royale du Canada de Clément Marchand. C'est le deuxième Trifluvien à être admis à la Société Royale du Canada. Cette Société ne s'est pas trompée en choisissant ce jeune poète et écrivain de chez-nous. Il a écrit déjà plusieurs volumes et il est encore jeune. Je crois que cet honneur qui lui échoit et qui rejaillit sur notre ville aura pour lui l'effet d'un merveilleux stimulant et l'encouragera à écrire d'autres ouvrages. L'honneur qui lui échoit rejaillit sur sa famille et sur tout Trois-Rivières.

M. l'échevin Médéric Dufresne a secondé avec empressement les remarques de M. l'échevin Frédéric Poliquin. "Je crois", dit-il "que tous les membres du conseil sont parfaitement d'accord pour rendre hommage à Clément Marchand. Chacun vise à la perfection dans la sphère qu'il a choisie. Clément Marchand a choisi la poésie et les lettres et je puis dire à sa gloire qu'il est né poète. Je seconde donc les félicitations et je l'invite à continuer à chanter notre petite patrie sur la harpe de la poésie."

Son Honneur le maire Arthur Rousseau a aussi appuyé ces observations et fait remarquer que tous les membres du conseil partageaient les opinions des échevins Poliquin et Dufresne à ce sujet.

Par une pure coïncidence M. Clément Marchand se trouvait dans la salle des délibérations du conseil lorsqu'on lui fit son éloge et cela à l'insu des échevins qui ont tenu à le féliciter. Il ne s'attendait pas d'ailleurs à cet hommage impromptu. M. Clément Marchand assistait à une réunion de l'Association de la Bibliothèque, à la Bibliothèque municipale même qui n'est séparée de la grande salle des délibérations du conseil que par une mince cloison.

Nos édiles vont délibérer en pleine lumière

Le conseil ne manquera plus de lumière pour décider des nombreux problèmes que pose l'administration municipale. En effet un nouvel éclairage a été installé à la salle de la Commission Permanente. Il s'agit d'un éclairage moderne du genre fluorescent. Nos édiles ont exprimé leur satisfaction et même leur étonnement en apercevant à leur entrée dans la salle de la Commission ce flot de lumière. Son H. le maire Rousseau a fait remarquer en riant que les membres du conseil pourraient maintenant avoir des "idées lumineuses".

UNE DELEGATION

Nos édiles ont reçu une délégation de propriétaires de maisons construites derrière le club des Raquetteurs, sur des lots qui appartiennent à la cité. Ces gens voudraient acheter de la ville le terrain sur lesquels ils sont construits, mais ils semblent que le conseil n'ait pas l'intention de vendre ces terrains, car il en a besoin pour d'autres fins, Ces propriétaires se son plaints qu'ils ne pouvaient faire aucune amélioration à leurs maisons parce qu'ils ne peuvent acheter le dit terrain. Le cas sera étudié plus longuement et il est possible que la ville songe à déménager ses "squatters" à un autre endroit où ils pourront devenir propriétaire du terrain.

UNE PERMISSION

Le conseil a autorisé le passage gratuit d'une délégation de 40 élèves de l'Académie de Thetford sur le bateau-passeur. Ces élèves viendront prochainement visiter notre ville sous la direction du R. F. Francis, e.c.

Referendum sur un règlement d'emprunt au Cap les 19 et 20

Cap-de-la-Madeleine, 3, (De notre envoyé spécial)— Le conseil de ville de la cité du Cap-de-la-Madeleine a adopté en première et deuxième lecture hier soir, le règlement no 263 l'autorisant à émettre des obligations au montant de $185,700.00 en remplacement de celles échéant le deux juillet 1947 en rapport avec les règlements Nos 99 et 103.

Ces obligations seront émises en coupures de $100.00 ou de multiples de $100.00 et porteront intérêt à trois pour cent remboursables en séries en vingt ans. Cet intérêt sera payé semi-annuellement le 1er janvier et le 1er juillet de chaque année sur présentation et remise à échéance des coupons attachés à chaque obligation. Cette résolution a été adoptée sur proposition de M. l'échevin Lionel Larivière, secondé de l'échevin Albert Hasty.

Son honneur le maire Irénée Rochefort a tenu à faire remarquer qu'il ne s'agissait pas là d'un nouvel emprunt, mais bien plutôt d'un rachat d'obligations rendu nécessaire par défaut de forme qui s'est glissé dans les règlements 99 et 103.

Les contribuables seront appelés à se prononcer sur ce règlement lors d'un referendum qui aura lieu les 19 et 20 juin prochains.

La ville n'accepte pas les propositions de Wartime Housing

Les propositions de Wartime Housing pour la construction de maisons dans notre ville ne sont pas acceptables et le conseil de ville a confirmé à ce sujet, hier soir, les recommandations d'un comité d'habitations formé par Son Honneur le Maire Arthur Rousseau pour étudier ces propositions et les problèmes de la construction de logements en général.

Le maire Rousseau a fait rapport à ses collègues sur cet important problème et il a même laissé entendre que la ville aurait probablement à contribuer des subsides avec le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial dans un grand programme de construction de logements familiaux dans notre ville.

Nous donnons ci-après le rapport de Son Honneur le maire Arthur Rousseau qui résume bien la question.

31 mai 1947.

Messieurs les Echevins
de la cité des Trois-Rivières.

Messieurs,

En date du 22 mai, les représentants de la Wartime Housing, MM. Jean Carmel et Claude Payette, dans le but de remédier à la crise du logement, faisait à la ville la proposition suivante, pour la construction de 100 maisons, au coût de $4,000.00 selon plan ci-annexé:

Description: fondation en ciment; double fenêtres; isolation des murs; 4 ou 6 pièces.

Conditions: La ville s'engagerait à fournir les terrains à raison de $1.00 chacun, ainsi que tous les services ordinaires, en retour, la compagnie s'engage à payer en taxes scolaires et municipales devant être partagées à 50 %, le montant de $24.00 à $30.00 par maison, selon le nombre de pièces.

((Suite à la page 11)

Contrat pour un quatrième puits Layne

La ville a passé un nouveau contrat avec la Compagnie International Water Supply pour la construction d'un quatrième puits Layne. Ce puits Layne sera érigé sur la rue Cartier, dans le quartier Saint-Louis.

Voici le texte de la résolution proposée par M. l'échevin Frédéric Poliquin et secondée par M. l'échevin Charles-P. Rocheleau.

"Que Son Honneur le maire soit autorisé à signer pour et au nom de la Corporation de la cité des Trois-Rivières en duplicata et conformément aux dispositions du règlement no. 165 du 19 mai 1947, un contrat à intervenir entre la Corporation de la cité des Trois-Rivières et International Water Supply Limited pour le creusage, la construction, l'installation et l'aménagement d'un puits Layne sur le lot no 1393 du cadastre de la Cité, sur la rue Cartier, d'un débit minimum de 350 gallons impériaux par minute pouvant aller jusqu'à un maximum de 1400 gallons impériaux par minute, à la pression de 80 livres par pouce carré, le tout sujet aux conditions mentionnées dans le dit règlement et dans le projet de contrat qui vient d'être lu au conseil; le prix à être payé étant de $44.00 par gallon par minute pour les premiers 350 gallons et au prix de $20., par gallon par minute pour chaque gallon de débit additionnel par minute jusqu'à concurrence de 1050 autres gallons impériaux représentant un coût total maximum de $36,400., à être payé à même les revenus ordinaires et le fonds général de la municipalité."

Défense de la ville du Cap contre M. Bouffard

Cap-de-la-Madeleine, 3 (De notre envoyé spécial) — Le Conseil de ville du Cap-de-la-Madeleine a pris connaissance officiellement, lors de sa séance d'hier soir de la requête inscrite au greffe de la Cour Supérieure de Trois-Rivières par Me Henri-Jules Biron au nom de M. Georges Bouffard, ex-échevin pour faire radier des listes électorales de cette municipalités une trentaine de noms qui auraient été ajoutés par des résolutions en date des 5 et 19 mai dernier et de réinscrire une cinquantaine de noms qui avaient été rayés.

A cet effet, le conseil de la municipalité voisine a adopté une résolution proposée et secondée par les échevins Lionel Larivière et Albert Hasty pour autoriser Me Léon Méthot, c.r., de Trois-Rivières, à agir pour et au nom de la cité du Cap.

Les échevins Ludovic Prescott et Médard Duguay ont fait enregistrer leur dissidence sur cette résolution.

Mme E. Lemire est décédée à Saint-Etienne

A St-Etienne des Grès, le 2 juin 1947, est décédée, à l'âge de 82 ans, Mme Emile Lemire, née Alma Royer.. Elle laisse pour pleurer sa perte outre son époux, un fils: Maurice; une fille: Révérende Mère St-Maurice, de la Congrégation des Ursulines des Trois-Rivières.

La dépouille mortelle est exposée à sa demeure à St-Etienne des Grès.

Décès de Mlle M.-J. Deshaies

Aux Trois-Rivières, le 2 juin 1947, est décédé à l'âge de 38 ans et 11 mois, Mlle Marie-Jeanne Deshaies. Elle laisse pour pleurer sa perte outre son père et sa mère, M. et Mme Alcide Deshaies; un frère: André; et une soeur: Mme Josaphat Sauvageau.

La dépouille mortelle est exposée à la demeure de ses parents, 592 rue Des Forges.

Nomination d'un nouveau vicaire forain

S. Exc. Mgr Maurice Roy, vient de nommer un nouveau vicaire forain dans la personne de M. l'abbé Jean-Baptiste Pothier-Paquin, curé de St-Narcisse. Il remplace M. le chanoine Thomas Caron, décédé récemment, à la tête du vicariat forain no III.

Le vicariat forain no III se compose des six paroisses suivantes: Saint-Narcisse, Champlain, Mont-Carmel, Saint-Maurice, Saint-Louis de France et Saint-Luc de Vincennes.

LA SEMAINE DE RECONNAISSANCE

La première journée de souscription laisse prévoir un succès total

La campagne de souscription en faveur des Ursulines des Trois-Rivières, campagne organisée à la demande de Son Excellence Mgr Maurice Roy, évêque des Trois-Rivières pour marquer le 250e anniversaire de l'arrivée de ces religieuses dans notre ville, s'est ouverte officiellement au cours de la journée d'hier sous les plus heureuses auspices et déjà son succès semble assuré. Les organisateurs réconfortés par quelques grosses souscriptions et les premiers rapports à leur parvenir des diverses paroisses du diocèse sont confiants d'obtenir et même de dépasser dans une forte proportion l'objectif qu'ils s'étaient d'abord fixé.

Le premier don

La première souscription à parvenir à M. le chanoine Maurice Patry, organisateur de la campagne et supérieur du séminaire, fut celle de Son Excellence Mgr Maurice Roy, évêque des Trois-Rivières, qui a voulu donner l'exemple de la générosité à tous ses diocésains en versant une somme de $1000.

La deuxième fut celle d'un père de famille de notre ville qui a voulu garder l'anonymat, mais a fait parvenir aux organisateurs un montant de $200. ($100. pour lui personnellement et un autre montant de $100. au nom de ses quatre filles, anciennes élèves du pensionnat des dames Ursulines.)

M. N.-E. Godin

La plus importante souscription de la journée d'hier a été celle de M. Napoléon-E. Godin, marchand de notre ville, qui se rendait, hier avant-midi, porter un chèque de $1000 au chanoine Maurice Patry, organisateur de la campagne. Il ajoutait en remettant son chèque: "J'ai une fille Ursuline et ça me fait plaisir de faire cela pour elle" Et en partant, il ajoutait "Jamais je n'ai eu autant de plaisir à donner quelque chose".

M. Godin est en effet le père de la révérende Mère Marie de la Merci, professeur au couvent des Ursulines de Shawinigan.

Deux autres de ses filles religieuses dans la communauté des Auxiliatrices des Ames du Purgatoire vivent aux Etats-Unis. La première, Mère St-Charles Garnier, est à San Francisco; la deuxième, Mère Marie Kateri, est à New-York. Son seul fils, Jules, est Jésuite et aumônier de la Ligue Indépendante Catholique à Montréal. Toutes les filles de M. N.-E. Godin ont fait leurs études au pensionnat des Dames Ursulines des Trois-Rivières.

Deux dons de $500.

Deux des plus importants marchands de la ville des Trois-Rivières ont fait preuve aussi d'une grande générosité. M. Maurice Fortin, directeur-gérant de la Maison J.-L. Fortin, a fait parvenir un chèque de $500. à M. le chanoine Patry. M. Antonio Gauthier, propriétaire de P.-A. Gouin Enrg, a aussi souscrit la somme de $500.

Ste-Marguerite

La paroisse Ste-Marguerite, dont la générosité est bien connue, a voulu être la première à faire parvenir sa souscription. Aussi, dimanche, les membres de la Ligue du Sacré-Coeur, animés par l'enthousiasme de leur curé, l'abbé L.-J. Chamberland, ont fait la visite de la paroisse. Ils ont au cours de la journée amassé l'imposante somme de $500. Ils ont ainsi tracé à toutes les autres paroisses du diocèse un bel exemple.

Plusieurs paroisses ont déjà commencé la visite des foyers et des rapports ne manqueront pas de nous parvenir au cours de la journée d'aujourd'hui. Partout dans le diocèse, c'est avec enthousiasme qu'on a voulu répondre à l'invitation de Mgr l'évêque, le premier appel qu'il fait à ses diocésains depuis sa consécration comme évêque des Trois-Rivières et la semaine de la reconnaissance organisée à sa propre demande lui dira de façon plus éloquante que tous les témoignages comment la population du diocèse des Trois-Rivières sera toujours heureuse de répondre à son appel.

Le cadet de l'air, Jacques Lemarier ira en Angleterre

Jacques Lemarier, fils de l'échevin Paul Lemarier, sous-officier breveté de seconde classe et sergent-major dans l'escadrille des Cadets du Cap-de-la-Madeleine sera du groupe de 46 cadets de l'air canadiens qui se rendront en Angleterre à la fin du mois de juillet. Il s'agira d'un échange de visites entre Cadets de l'Air du Canada et Cadets de l'Air du Royaume-Uni. Le choix de M. Jacques Lemarier a été annoncé, hier par les quartiers-généraux de la Ligue des Cadets de l'Air.



JACQUES LEMARIER

Les Cadets canadiens qui ont été choisis pour faire le voyage sont ceux qui ont rendu le plus de services à leur escadrille et ceux qui ont de bons records dans les activités scolaires et des cadets. Les délégués canadiens se réuniront à Dorval, le 28 juillet pour souhaiter la bienvenue aux 46 cadets britanniques. Deux jours plus tard, ils partiront pour la Grande Bretagne dans un avion de la R.A.F. Transport Command. Ils seront accompagnés par A.W. Carter, de Vancouver, ancien président de la ligue des cadets de l'air, et du chef d'escadrille H.P. Ilsley, de Montréal, des Cadets de l'Air pour la province de Québec.

Ils devraient arriver à l'aéroport de Northolt, en Angleterre, le 31 juillet et se rembarque pour le Canada le 18 août.

Au cours de leur visite, les Cadets se rendront à des endroits d'intérêt en Angleterre, en Ecosse et dans les Galles. Leur itinéraire comprend une envolée au-dessus de l'Allemagne dans un bombardier Lincoln et quatre jours de visite à Londres.

Le programme pour la réception des cadets britanniques au Canada a été préparé par la Ligue.

M. Duncan Jones au Rotary-Club

M. Duncan-M. Jones ancien président du Rotary-Club de Montréal, sera aujourd'hui l'hôte d'honneur au déjeuner hebdomadaire du Rotary-Club des Trois-Rivières, lequel sera servi sous la présidence de M. Armand Valois. Le thème de sa causerie sera le suivant: "La santé des écoliers".

CHLN rend visite, ce soir, à la ville de Grand'Mère

L'inauguration officielle de la nouvelle puissance de 1000 watts du poste CHLN a donné lieu à des manifestations d'un caractère grandiose à Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine, Shawinigan.

Ce soir, CHLN rend visite à la population de la Cité de Grand'Mère où, grâce au fait qu'il a une puissance beaucoup plus élevée, sa voix se fait maintenant entendre parfaitement.

Une émission spécialement dédiée à la population de Grand'Mère sera radiodiffusée directement de la salle du sous-sol de l'église St-Paul de Grand'Mère. Les autorités religieuses et civiles de cette localité ont, avec bienveillance accepté de saluer l'entrée officielle de notre poste dans leur ville. Des allocutions seront prononcées par Son Honneur le maire M. Elzéar Dallaire, M. l'abbé Donat Fréchette, curé de St-Paul, M. Florido Matteau, administrateur régional des Chambres de Commerce de la Mauricie et M. Albé Matteau président de la Commission Soclaire.

La responsabilité artistique de cette émission a été confiée au professeur J. H. Leclerc, organiste qui nous communique que des artistes réputés participeront à ce programme qu'entendra la Mauricie et les comtés environnants.

L'émission débutera à 7.30 heures et durera une heure. La chorale des dames, dirigée par Mme Tremblay, la Chorale Mixte, dirigée par M. Ferdinand Hogue se feront entendre de même que M. J. J. Champagne, pianiste, M. R. St-Pierre, violoniste, accompagné au piano par Mme St-Pierre, et Mlle Fernande Brière, soprano dramatique.

Nous rappelons à nos lecteurs que les émissions de choix qui leur parviennent de CHLN au cours de la grande semaine de gala actuelle, coincide avec l'institution d'un grand concours destiné à faire savoir aux autorités du poste quelle est la qualité de la réception dans les diverses localités où la voix de CHLN se fait maintenant entendre. De nombreux prix seront distribués. Vous n'avez qu'à remplir un simple coupon. On est prié de consulter les annonces publiées dans notre journal pour obtenir des renseignements supplémentaires à ce sujet. Nous vous incitons instamment à participer à ce concours, ce qui aura pour effet ultérieur d'améliorer constamment la qualité des programmes offerts à la population de toute la vallée du St-Maurice.

Le maire Rousseau sera de nouveau candidat aux élections de septembre

A l'issue de l'assemblée régulière du conseil de ville hier soir Son Honneur le maire Arthur Rousseau a annoncé aux applaudissements de ses collègues, qu'il sera de nouveau candidat à la mairie au mois de septembre prochain.

"Je déclare ce soir", a dit le maire qu'il est de mon devoir de rester au poste aussi longtemps que cette confiance me sera continuée et aussi longtemps que durera le bon esprit qui existe présentement au sein du conseil de ville."



Le maire Arthur Rousseau

En annonçant sa candidature dès le début du mois de juin le maire Rousseau reste fidèle à la tradition qu'il a toujours suivie depuis qu'il a été élu premier magistrat de notre ville en septembre 1941. Le maiment de mandat pour un quatrième terme demandera donc un renouvelle-terme.

Il a invité hier soir tous les échevins à faire "connaitre eux aussi leur décision dans le plus bref délai possible afin de permettre aux contribuables de savoir a quoi s'en tenir relativement à la prochaine élection, pour un terme qui, dans leur propre intérêt devrait durer trois ans."

Tous les échevins ont promis de faire des déclarations prochainement et la plupart ont manifesté dès hier soir leur intention de briguer de nouveau les suffrages.

M. l'échevin J. Arthur Guimont a déclaré qu'il se présenterait de nouveau et qu'il chercherait à conserver son titre de doyen du conseil. M. l'échevin J. Amédée DesRuisseaux a dit: "Nous sommes aussi bien d'annoncer notre candidature tous ensemble et de faire savoir que nous nous présentons avec le même programme qu'il y a deux ans". D'après leurs dires on peut présumer presqu'à coup sûr que MM. les échevins Emett Boland, Médéric Dufresne, Albert Paquin, Charles-P. Rocheleau seront aussi de nouveau sur les rangs. Seuls MM. les échevins J. Albert Durand et Frédéric Poliquin ne se sont pas prononcés catégoriquement. M. Durand a laissé entendre qu'il n'était pas prêt à se prononcer tout de suite et qu'il voulait prendre en considération certains facteurs. Il restera dans l'arène municipale ou il en sortira suivant que certains événements se produiront de telle ou telle manière d'ici peu de temps.

M. l'échevin Frédéric Poliquin a félicité Son Honneur le maire Arthur Rousseau de sa déclaration et il a exprimé l'espoir que tous les échevins feraient leurs déclarations sous peu pour le plus grand bien de tout le monde. Il est probable qu'il sera lui aussi sur les rangs cette année encore, mais il n'a cependant voulu rien dire de façon categorique hier soir.

Presqu'au même moment où le maire Rousseau faisait sa déclaration devant le conseil de ville, il annonçait sa candidature à la population trifluvienne par la voix de CHLN grâce à un disque qu'il avait enregistré au cours de l'après-midi et qui fut donné au poste radiophonique du Nouvelliste à 9 heures hier soir.

Voici donc la déclaration de Son Honneur le maire Arthur Rousseau:

Messieurs,

Les décisions improvisées peuvent être heureuses parfois, mais lorsqu'il s'agit d'entreprendre ou de continuer une tâche aussi importante que compliquée qu'est celle d'une administration municipale, il faut y songer sérieusement et longtemps à l'avance.

Si dans le passé, je n'avais pas réfléchi longuement aux difficultés

((Suite à la page 11)

Mgr H. Trudel prend sa retraite et l'abbé J.-B. Carignan est nommé curé de la cathédrale

Monseigneur Hormidas Trudel, P.A., afin de consacrer plus de temps à ses importantes fonctions de vicaire général du diocèse des Trois-Rivières vient de quitter son office de curé de la cathédrale.

Son successeur sera M. l'abbé Jean Baptiste Carignan, ex-aumônier militaire, qui vient d'être nommé curé d'office de la paroisse de la cathédrale.



Mgr H. Trudel

Mgr Hormidas Trudel occupait les fonctions de curé de la cathédrale depuis au-delà de douze ans, c'est-à-dire depuis le 2 mars 1935. Il les assuma en même temps que celles de vicaire général au lendemain de l'intronisation de S. Exc. Mgr A.-O. Comtois comme évêque des Trois-Rivières.

Il avait été ordonné prêtre en 1899 par S. Exc. Mgr Cloutier et il avait ensuite rempli les fonctions de vicaire dans plusieurs paroisses jusqu'en 1910, alors qu'il reçut la tâche de fonder la paroisse de Notre-Dame de la Présentation d'Almaville, où il construisit l'église, le presbytère et installa les religieuses de la Charité de Saint-Louis. Il a ensuite présidé à la fondation de la paroisse Ste-Jeanne d'Arc, qui est un démembrement de la précédente. En 1926 il devint assistant-curé puis curé de la paroisse St-Paul de Grand'Mère. C'est la cure que Mgr Trudel occupait au moment de sa nomination comme vicaire général et curé de la cathédrale.

Le nouveau curé de la Cathédrale est né à Saint-Maurice, comté de Champlain, le 26 juin 1899, du mariage d'Hormidas Carignan et d'Albertine Meunier.

Il fit ses études classiques et théologiques au Séminaire Saint-Joseph des Trois-Rivières, où il reçut la prêtrise des mains de Mgr F.-X. Cloutier, le 29 juin 1924.

Après avoir enseigné à son Alma Mater de 1924 à 1931, il assuma la gérance du **Bien Public**, journal du diocèse, de 1931 à 1933, année à laquelle le journal cessa d'être l'organe de l'évêché. Il étudia au Boston College, de 1933 à 1934, puis enseigna de nouveau au Séminaire Saint-Joseph jusqu'au début de la guerre en 1939 alors qu'il assuma les fonctions d'aumônier militaire. Démobilisé en août dernier, M. l'abbé Carignan alla prêter son concours à M. l'abbé L. Denoncourt curé de Sainte-Anne de la Pérade jusqu'à sa récente nomination comme curé d'office de la cathédrale.

Autres nominations

S. Exc. Mgr Maurice Roy a fait les autres nominations suivantes: M. l'abbé Alexandre Soucy, vicaire à St-Tite, devient aumônier diocésain adjoint de la J.O.C., avec résidence au presbytère de Saint-François d'Assise;

M. l'abbé Paul-Emile Caron, secrétaire à l'évêché, a été nommé vicaire à St-Pierre de Shawinigan, en remplacement de M. l'abbé Paul Paquin qui prend un repos;

M. l'abbé Raynald Rivard, professeur au Séminaire, a été nommé directeur-adjoint de l'Assistance à l'Enfant sans soutien des Trois-Rivières, oeuvre social dont M. l'abbé Charles-Edouard Bourgeois est le directeur-fondateur.

M. l'abbé Armand Lamy, L.th., finissant au Grand Séminaire de Québec a été nommé secrétaire à l'évêché.

Hausse de salaire des employés de la Cité du Cap

Cap-de-la-Madeleine, 3 (De notre envoyé spécial) — M. l'échevin Albert Hasty a fait adopter, hier soir, par ses collègues du conseil de ville du Cap-de-la-Madeleine une résolution accordant une augmentation de salaire de cinq cents l'heure à tous les employés municipaux qui sont payés à l'heure. Dans le cas des employés qui sont à salaires fixes, le conseil étudiera leur situation en particulier et l'augmentation qu'on leur accordera sera rétroactive au premier juin. Il en sera de même pour les employés payés à l'heure, la cité ne pouvant être en mesure de rencontrer cette dépense additionnelle avant une couple de semaine. La résolution de M. l'échevin Hasty a été secondée par l'échevin Paul Lemarier.

En présentant sa résolution, M. Hasty a déclaré qu'il était temps que le conseil prit position officiellement sur cette question. Il admit que la cité n'était pas en mesure d'accorder cette augmentation avant quelque deux semaines, mais insista pour qu'on adoptât quand même la résolution immédiatement afin de démontrer que le conseil était bien disposé envers ses employés.

Son honneur le maire déclara sur cette discussion qu'il attendait d'ici quinze jours des réponses favorables à des démarches entreprises par le gérant de la cité, M. Roger Lord, c.c., et lui-même et que la ville serait alors en mesure d'accorder l'augmentation. C'est pourquoi il a fixé cette dernière rétroactive au premier juin.

Ordination de 2 religieux franciscains

Deux jeunes religieux franciscains, le Père Joseph Lupien et le Père Dionis Lafrenière, qui viennent de terminer leurs études théologiques au scholasticat de Rosemont, seront élevés à la prêtrise, vendredi le 13 juin prochain, lors d'une cérémonie d'ordination à l'Eglise Notre-Dame des Sept Allégresses, présidée par Son Ex. Mgr Maurice Roy, évêque des Trois-Rivières.

Les deux religieux sont actuellement à suivre au noviciat de Sherbrooke leur retraite préparatoire à l'ordination avec un groupe d'autres jeunes religieux franciscains.

La retraite est prêchée par le R. Père Ambroise Leblanc, o.f.m., exprefet apostolique au Japon, dont il revenait récemment.

Les deux religieux sont des enfants de la paroisse Notre-Dame.

M. M. Bellemare annonce un octroi de $50,000. pour la construction d'un externat à Saint-Narcisse

Saint-Narcisse-3 (Spécial) Le gouvernement de la province de Québec donnera un octroi de $50,000. à la Commission scolaire de Saint-Narcisse pour l'aider à défrayer le coût de cinstruction d'un externat dont la direction sera ensuite confiée à une communauté de frères. C'est la bonne nouvelle qui a été communiquée dimanche avant-midi, à la population de cette paroisse, par M. Maurice Bellemare, député du comté de Champlain à l'Assemblée Législative. M. Bellemare inaugurait sa tournée annuelle de son comté au cours de laquelle il rendra compte à ses électeurs de son mandat. Il a tenu cette politique chaque année depuis son élection à l'Assemblée Législative et d'ici la fin de l'été il fera la visite de toutes les paroisses de son comté.

La réunion de dimanche à Saint-Narcisse a pris une tournure sensationnelle, quand M. Romuald Cosette candidat du Bloc Populaire contre M. Bellemare à la dernière élection, demanda la permissin de prendre la parole. Cette permission lui fut accordée et il se rendit sur la tribune des orateurs pour féliciter M. Maurice Bellemare du dévuement qu'il porte à son comté, de son bon travail.

Il ajouta ensuite que le gouvernement du permier ministre Maurice Duplessis est un véritable gouvernement qui comprend les besoins et les intérêts du peuple. Il termina ses brèves ramarques en disant que le gouvernement Duplessis tient la politique qu'il a préconisée et pour laquelle il a lutte ajoutant qu'il est heureux de l'appuyer.

Plusieurs autres orateurs ont aussi participé à cette assemblé qui était présidée par MM Victor St-Arnaud, maire de la paroisse et M. Raould Jacob, président de la Commission scolaire.

M. Ephrem Grand'maison, ancien maire, a loué la politique du gouvernement et déclaré qu'elle était une véritable poitique de nature à aider la classe rurale.

M. Maurice Lahaie, boulanger du Cap, a dit quelques mots et M. Ivanohoe Pronovost, organisateur de l'Union Nationale pour le co-

((Suite à la page 11)

L'usine de Red-Mill perd son chef M. Bradley

M. Joseph Bradley, qui est décédé à l'âge de soixante-six ans à sa demeure de Red-Mill, a été le continuateur de pionniers de l'industrie dans la Vallée du Saint-Maurice. Il occupait, depuis plusieurs années les fonctions de surintendant de l'usine de la compagnie Sherwin-Williams.

Son père, feu John Bradley, arrivé d'Angleterre en 1888, a été le fondateur de cette prospère industrie de Red-Mill, ayant découvert là un riche minerai de fer qu'on emploie encore aujourd'hui pour la fabrication de la peinture.

Le petit-fils du fondateur, James Bradley, assume depuis quelques années les fonctions d'assistant-surintendant de l'usine de Red-Mill.

Joseph Bradley était l'époux d'Olive Harris.

Ses funérailles auront lieu demain après-midi, à 2 heures, à l'église St. James.

Tél. 544
J. A. Alain
1251 RUE LAVIOLETTE
(Près de la rue St-Maurice)
• MEUBLES
• POELES
• TAPIS
• PRELART
Accessoires Electriques et Poêles McClary
Venez examiner nos modèles de MOBILIERS DE CHAMBRE, DE CUISINE, DE STUDIO
Nos prix sont des surprises

La publicité n'est pas une dépense, c'est un placement.

SHAWINIGAN
53, RUE DE LA STATION
Téléphone: 2500

Le Nouvelliste
MARDI 3 JUIN 1947

GRAND'MÈRE
Téléphone: 331
COIN 5e AVENUE et 4e RUE

C'est par la publicité que sont atteints les plus grands succès en affaires.

Shawinigan formule ses meilleurs voeux de succès au poste CHLN

Félicitations des autorités religieuses et civiles.- Un programme musical de choix

Shawinigan-3 L'autorité religieuse et civile a rendu hier soir un bel hommage et formulé des voeux de succès au poste de C. H. L. N., qui fêtait hier soir, à l'Ecole Supérieure Immaculée-Conception de Shawinigan par une émission de la meilleure tenue son entrée officielle dans un champ plus vaste, avec sa nouvelle puissance de 1000 watts.

L'annonceur André Cartier a présenté l'émission pendant que les Midinettes chantaient en sourdine, puis le directeur des programmes, M. C.-E. Couture a fait la présentation du directeur de C. H. L. N., M. Léon Trépanier lequel a été suivi par les invités d'honneur au programme, à savoir M. le chanoine Hervé Trudel, v. f., curé de St-Pierre, l'hon. Dr Marc Trudel, ministre d'état, député provincial de St-Maurice, S. H. le maire François Roy, Me René Hamel, député fédéral de St-Maurice-Laflèche, M. J.-G. Desaulniers, président de la Commission Scolaire, M. Robert Hébert, président de la Chambre de Commerce Sénior, et M. Robert Bourassa, président de la Chambre de Commerce des Jeunes.

Voici en quels termes se sont exprimés ces divers porte-parole de l'autorité religieuse et civile:

M. Léon Trépanier

Il m'est très agréable, à titre de directeur du poste CHLN de dédier l'émission que vous entendez présentement à la population de la ville de Shawinigan.

Notre station radiophonique entre dans sa dixième année d'existence, et pour la première fois, grâce à sa récente augmentation de pouvoir, elle peut prendre contact avec la population de Shawinigan.

Qu'il me soit permis, au nom des directeurs de notre compagnie de dire aux autorités religieuses d'abord, que nos services seront dorénavant à leur entière disposition pour la diffusion de leur propagande catholique, pour le soutien de leurs nombreuses oeuvres charitables, sociales ou autres.

Aux représentants de l'autorité gouvernementale et municipale, je transmets avec plaisir l'assurance qu'ils recevront toujours l'accueil le plus sympathique à notre poste pour la solution de toutes les questions d'intérêt public confiées à leur étude.

Nous voulons offrir notre collaboration la plus entière à tous les mouvements culturels, artistiques, sociaux, et assurons leurs représentants que nous ne négligerons rien pour faire entendre la voix de Shawinigan et lui donner une place d'honneur dans le concert des voix de toute la Mauricie que transmettra désormais notre nouveau poste.

L'industrie, le commerce, la finance jouant un rôle prépondérant dans la vie économique de notre ville progressive, Nous aurons continuellement pour but, comme notre grand frère Le Nouvelliste, qui nous a précédé dans cette ville depuis dix annnées, de promouvoir constamment les initiatives susceptibles d'assurer une harmonieuse expansion de l'économie de Shawinigan.

Je salue les artistes qui participent à l'émission de ce soir, et leur dis, ainsi qu'à leurs confrères, qu'ils sont des très bienvenus à notre poste.

Je remets le microphone à notre maitre de cérémonie, qui vous présentera maintenant nos invités d'honneur.

M. le chanoine H.Trudel

Je félicite M. Jean d'avoir inauguré un poste merveilleux, qui va désormais nous permettre d'entendre tout ce qui est beau, bien, utile. La merveille de la radio! Si on nous avait dit qu'un jour viendrait où nous pourrions entendre quelqu'un parler au bout du monde, un roi à tout son empire, un pape à tous les catholiques, on aurait fait rire de soi. Et pourtant, cette merveille s'est réalisée. Cette chose inconcevable et extraordinaire s'est concrétisée. Il y a parait-il, plus de cent mille postes émetteurs en Amérique, et, pourtant, chaque poste a sa place, et l'on peut choisir le poste que l'on veut, sans qu'il y ait de voix discordantes. C'est là le secret de la véritable science. C'est une merveille de la science, mais tout de même n'oublions pas qu'elle existait depuis des milliers d'années, et qu'ils nous a fallu ce temps incalculable pour découvrir ce que Dieu avait créé avant le début des temps. Voilà des aspects qui doivent nous faire réfléchir à la puissance et à la grandeur de Dieu. La radio est une des grandes manifestations du génie et de la puissance de Dieu.

C. H. L. N. a beaucoup à faire là-dedans. Hier, M. Jean, gérant du Nouvelliste, me disait: "Aujourd'hui notre enfant n'a pas encore dix ans, et c'est déjà un homme" C. H. L. N. fera rayonner plus que jamais la vie sociale, religieuse, artistique, commerciale et industrielle de la Mauricie. C'est là un beau rôle. Les directeurs peuvent être certains que si nous pouvons faire quelque chose à Shawinigan, ce sera de grand coeur, pour seconder leurs efforts. D'autre part, nous comptons sur vous pour faire mieux connaitre ce qu'il y a de grand et de beau dans la vallée du St-Maurice que vous admirez vous aussi, pour nous faire entendre Mme Murray et ses Midinettes, qui répandent le culte du beau et de la saine musique, pour renseigner notre jeunesse, qui n'a pas besoin d'aller ailleurs, pour se créer un avenir. Dans notre région, il y a des richesses merveilleuses, n'attendant qu'à être développées. Une des tâches de la radio est précisément d'inculquer à notre jeunesse plus de confiance en elle-même, de révéler au capitaliste qu'il y a beaucoup à faire dans le royaume de la Mauricie. Si vous voulez collaborer, pour implanter une petite industrie, alors, il y aura encore plus de progrès chez nous.

L'hon. Marc Trudel

Je remercie les autorités de CHLN d'avoir bien voulu m'inviter à prendre part à cette manifestation qui démontre l'esprit d'initiative qui a toujours caractérisé les autorités du journal Le Nouvelliste et du poste CHLN en particulier.

La population de notre belle région, de notre ville spécialement, a apprécié dans le passé les services multiples de la radio, la voix de la Mauricie, malheureusement, le manque de voltage, l'insuffisance de pouvoir de diffusion nous a privé souvent de nouvelles importantes, et nous a laissé dans la phase la plus palpitante d'un roman, suspendus au bord d'un précipice où à la veille d'un dénouement une malencontreuse interférence nous empêchait de soupçonner la fin.

La population de notre région saura gré aux autorités de CHLN d'avoir remédié à ces inconvénients et elle appréciera, j'en suis sûr, les services constant dont a fait preuve le poste, de renseigner avec célérité, justesse et clarté d'audition son public.

La qualité précieuse du bon journaliste se révèle une fois de plus chez les promoteurs trifluviens, transmettre vite et bien la nouvelle dans le perfectionnement qu'ils nous apportent aujourd'hui. Aussi, faut-il féliciter et remercier les propriétaires de CHLN d'avoir amélioré au profit des auditeurs de la Mauricie un système de radiodiffusion qui comporte pour nous un attrait spécial, dû à son caractère régional, et l'intérêt que portent aux améliorations effectuées mes concitoyens de Shawinigan et de la région récompense déjà pour les sacrifices consentis par les propriétaires de CHLN.

Par ailleurs, le gouvernement que j'ai l'honneur de représenter applaudit sans réserve aux initiatives heureuses et souhaite leur complet épanouissement. La radio, comme le journal d'ailleurs, est universellement reconnue comme un facteur d'éducation indispensable à la conception moderne de la vie, facteur bienfaisant s'il est dirigé en fonction du bien à répandre par des personnes dont les intentions droites et dont le jugement comportent une garantie solide; facteur terriblement malfaisant et dangereux, si ceux qui le contrôle ne possèdent pas toutes les qualités morales et les vertus civiques qui doivent caractériser les meneurs d'hommes et les façonneurs de l'opinion publique.

Le gouvernement de la province de Québec se réjouit de seconder les bons informateurs, les éducateurs honnêtes, les dirigeants sains de l'opinion du peuple québécois, mais, par contre, il considère comme un devoir sacré de dénoncer et de combattre ceux qui répandent par la presse parlée ou écrite des idées malsaines, empoisonnant lentement le peuple qu'ils ont à protéger.

Le poste CHLN augmente sa responsabilité à l'égard du public, en perfectionnant ses facilités de pénétration dans chaque foyer, dans chaque paroisse, dans l'esprit de chaque individu. Je ne doute pas qu'il soit en mesure d'envisager ses responsabilités pleinement, si je me base sur ses activités passées.

Le plein succès que nous souhaitons au poste CHLN sera le gage de sa bienfaisante expansion, et la preuve de son utile et indispensable action sera fournie par sa longue vie et sa prospérité grandissante.

En terminant, on me permettra de saluer particulièrement mes commettants de la ville et de tout mon comté.

Le maire François Roy

Mes premières paroles seront pour remercier la direction de CHLN de l'heureuse idée menée au succès par la réalisation de ce poste de 1000 watts qui lui permettra de faire entendre la voix de la Mauricie sur une étendue beaucoup plus grande. Nous avons dans cette région des valeurs inconnues et beaucoup qui ne sont pas assez connues. Ce poste comblera dans une large mesure cette lacune. Les villes de la Mauricie pourront faire entendre leur voix à une grande partie de la province et espérons que, dans un avenir pas très éloigné, ce poste continuant sa marche progressive, quand le temps sera venu, deviendra un des postes puissants du pays.

Et puisque l'on m'en a fourni l'occasion, j'en profiterai pour vous parler de Shawinigan, la "Ville-Lumière, comme on aime l'appeler. Au nom de la Cité, je remercie les autorités du poste de l'heureuse idée qu'elles ont eue. Je veux leur souhaiter tout le succès qu'elles sont en droit d'atteindre.

J'en profiterai pour formuler mes souhaits et mes voeux de rétablissement à mon épouse, qui est alitée dans un hôpital de Montréal, des suites d'une opération subie ce matin.

Mme Hamel

Je suis heureux d'unir ma voix à ceux qui m'ont précédé pour présenter au poste CHLN mes félicitations les plus sincères et mes meilleurs voeux de succès.

Peut-être serait-il opportun de saisir l'occasion ce soir pour souligner combien je me réjouis de ce que la Mauricie, grâce à l'entreprise privée aura un poste puissant qui portera au loin l'écho des joies de notre population et aussi celui de ses peines.

La radio, dans les temps modernes, est l'un des instruments les plus puissants de propagande, d'information et de culture. Grâce à cette invention merveilleuse, chacun d'entre nous peut, assis confortablement dans un fauteuil, sous une lampe accueillante, entouré des siens, écouter avec émotion les maitres de la musique, les gloires de la littérature et du théâtre. Grâce à cette invention merveilleuse, ceux que la douleur a crucifiés sur un lit de malade ou encore ceux qui, particulièrement en campagne, doivent garder la maison durant la messe, peuvent s'associer à leurs frères dans la célébration des offices divins. Un poste puissant dans la Mauricie permettra, j'en suis sûr, à nos artistes locaux nombreux et bien doués, de se faire mieux entendre et mieux apprécier.

(Suite à la page 5)

L'ouverture de CHLN à Shawinigan



Photos prises, hier soir, lors de l'inauguration officielle du poste CHLN dans la ville de Shawinigan. De gauche à droite, rangée supérieure: l'hon. Marc Trudel, député de St-Maurice et ministre d'état; M. René Hamel, député de St-Maurice-Laflèche aux Communes; le chanoine Hervé Trudel, curé de St-Pierre de Shawinigan; M. Léon Trépanier, gérant du poste CHLN. De gauche à droite, rangée inférieure: M. Gédéon Désaulniers, président de la Commission scolaire; M. Robert Bourassa, président de la Chambre de Commerce des Jeunes, M. Robert Hébert, président de la Chambre de Commerce sénior et son honneur le maire François Roy.

M. Albert Racine est réélu à la présidence des hôteliers

Shawinigan, 3 — M. Albert Racine, co-propriétaire et gérant de l'hôtel Shawinigan, a été réélu dimanche soir à la présidence de l'Association Professionnelle des Hôtelliers de Province, qui s'est tenu hier à Granby, M. Racine présidait le congrès.

Cette réélection prouve en quelle haute estime est tenu M. Racine par ses confrères en hôtellerie. Elle atteste que l'on a reconnu ses mérites et ses bons offices. Nul doute que M. Racine, avec l'expérience acquise durant sa première année à la présidence, saura rendre à la Chambre des services encore plus signalés durant les douze prochains mois.



M. Albert Racine

M. William Lang ce soir à l'école Technique

Shawinigan, 3 — M. William Lang sera ce soir l'invité de l'école Technique. M. Lang est reconnu comme un conférencier et un photographe de la vie des bois. Il a présenté une série de conférences dans les écoles protestante et françaises au grand public de Grand'Mère et Shawinigan et aussi des Trois-Rivières. Ce sera ce soir sa dernière conférence dans ce district et il présentera une Collection en argent. Les pêcheurs et les chasseurs sont particulièrement invités à cette conférence.

Ces films ont suscité un grand intérêt dans la conservation de notre poisson et les parties de pêche. M. Lang expliquera comment il va dans la forêt non pour tuer mais pour photographier les animaux, et aussi comment s'approcher à quelques pieds d'un ours. Ce film s'intitule "La vie du Maskinongé", et est aussi intéressant pour les sportifs que pour les profanes.

M. Lang présentera ses films dans le Québec et les Maritimes cet été puis il partira à l'automne pour les Etats-Unis et le Mexique où il continuera pendant deux ans, ses conférences et ses représentations cinématographiques.

NATIONAL
Grand'Mère
DERNIERE FOIS CE SOIR
Un film français RKO
G. ROGERS - J. STEWART
dans
"Mariage Incognito"

Bénédiction de neuf statues de saint Jean-Baptiste le 24

Shawinigan, 3, Lors de la grand messe du 24 juin chantée à l'aréna, aura lieu la bénédiction de neufs statues de St-Jean-Baptiste que la Commission scolaire a achetées à la suggestion de la Société St-Jean-Baptiste, pour les écoles de la ville. C'est un geste rare et des plus louables.

Les célébrations de la St-Jean débuteront par des cérémonies paroissiales le samedi soir dans les églises. A huit heures, la foule sera réunie au parc St-Maurice pour assister au feu de camp qui s'annonce des plus intéressants avec les danses de folklore que des groupes représenteront et qu'ils feront ensuite danser par la foule. Ces danses seront les danses préconisées par l'Ordre du Bon Temps qui a été fondé par M. Roger Varin, secrétaire général de la Société St-Jean Baptiste.

Il y aura aussi un orateur de marque dans la personne du rév. Père Pierre-Julien Gaudet sss, de Sherbrooke et frère de Mme Françoise Gaudet-Smet de Paysanna. Il adressera la parole à la foule dans la veillée du 23 juin et nul doute qu'il saura intéresser tous les Canadiens-français. Le lendemain à la grand messe de l'aréna, l'abbé Albert Deschamp, vicaire de St-Bernard, prononcera le sermon de circonstance.

Le soir du 24, la société d'opérette de Shawinigan Falls Inc, avec M. André Frégeau, fera les frais de la musique pendant la soirée qui aura lieu en plein air si la température le permet. Voilà un bref aspect du programme de notre fête nationale à laquelle tous se feront un devoir de participer.

3 collisions en fin de semaine

Shawinigan, 3.— Deux automobiles sont venues en collision à l'angle de la quatrième rue et de la rue de la Station dans la nuit de samedi à dimanche. M. Jean-Paul Jacob de St-Maurice descendait la quatrième rue lorsque M. Antonio Germain de Shawinigan le dépassa pour prendre immédiatement la rue de la Station, pour ainsi lui barrer la route.

Il n'y eut aucun blessé et les agents Bégin et Donat Lefebvre étaient alors les officiers en charge.

Une collision est survenue dans la nuit de dimanche à lundi sur la rue de la Station, alors que M. Roger DeCharette de Shawinigan a frappé le taxi de M. Armand Savard d'Almaville-en-Bas.

M. Savard s'était arrêté sur le bord de la bande pour permettre à un passager de débarquer, lorsque M. DeCharette, qui partait en automobile, a reculé dans le côté du taxi. Les agents Donat Côté et Jean-Louis Beaudoin étaient les officiers en charge.

Dimanche après-midi, deux automobiles se sont frappés sur le pont de Shawinigan, alors que l'automobile du Dr A. Jacob est venue à la rencontre de celle de M. Arthur Girard de Grand'Mère.

Le Dr Jacob perdit le contrôle de son auto à la suite d'une défectuosité dans le contrôle. Il n'y eut aucun blessé et les agents Donat Côté et Emilien Bonenfant se sont occupés de cet accident.

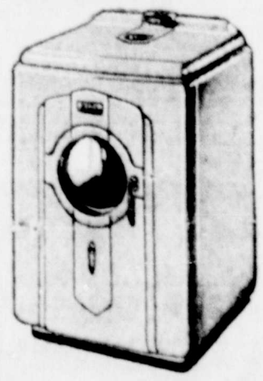
Il s'avoue coupable de conduite dangereuse

Shawinigan, 3.— Une individu d'Almaville est passé hier en cour du recorder devant le juge J. Lafond, sous l'accusation de conduite dangereuse au volant, en état d'ivresse. Le prévenu a plaidé coupable et fut condamné à $25.00 d'amende plus les frais, après que M. le juge lui eut fait remarquer le danger de la boisson.

Deux autres cautionnements ont été confisqués devant l'absence des prévenus, dont l'un pour avoir stationné son auto à gauche et l'autre pour avoir voulu démontrer à ses amies son agilité dans les jeunes arbres du terrain de jeu.

Dr. Frank Noël
Spécialiste des maladies du sang et des voies urinaires.
Avise sa clientèle qu'il demeure maintenant à
128 RUE CHAMPLAIN
face au presbytère St-Marc

Plus de Casse-Tête pour vos lavages si vous employez la poudre à laver
LIN - SOL
Cette mousse merveilleuse qui lave tout! S'emploie avec avantage dans lavage de linge, bas de soie ou nylon, rideaux de toutes sortes, toiles, accessoires de bébé, porcelaine, vaisselle, tuile, prélarts, murs, planchers, boiseries, finis de métal etc.
LIN-SOL est concentré et doux pour les mains.
Essayez-le aujourd'hui
En vente chez tous les épiciers.
Distribué par
Rapclean Specialities Enrg.
Tél: 2374 Almaville haut
On demande des vendeurs

LAVEUSE
BENDIX
★ ELLE LAVE LE LINGE
★ ELLE LE RINCE—3 FOIS
★ ELLE L'ESSORE... PUIS...
★ ELLE SE NETTOIE
★ ELLE SE VIDE
★ ELLE S'ARRÊTE
★ ELLE VOUS LIBÈRE...
★ MÉNAGE LE LINGE
★ MÉNAGE L'EAU CHAUDE
★ MÉNAGE LE SAVON

Vous êtes invitées!
Vous nous verrez régler le cadran de la Bendix et ajouter du savon... puis la Bendix fera tout le reste. Voyez la Bendix transformer la journée de lessive en journée de loisirs.
P. E. BELANGER
ACCESSOIRES ELECTRIQUES
CHAUFFAGE A l'HUILE
81 Champlain Tél: 3757
Shawinigan

Lavallée, Bédard, Lyonnais, Messier, Gascon
COMPTABLES-AGREES
10 Est, rue Saint-Jacques
Montréal — Tél. BE 1838

HED-AKE
soulage les maux de tête, rhumatisme, grippe, névralgie, douleurs rhumatismales & douleurs menstruelles 25c
Pour douleurs persistantes demandez le No 2 avec codéine. 35c
EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

Beauté du buste
Essayez les comprimés
"LACTYLE"
du DOCTEUR DEROME
raffermit et développe le buste
Traitement d'un mois $2.50
Traitement de 3 mois $7.00
Prompte attention AUX COMMANDES POSTALES
Dépôt aux Trois-Rivières
PHARMACIE NORMAND
PHARMACIE
FAFARD
63, 4ème Rue Tél. 2910
SHAWINIGAN

DOCTEUR
Fernand Lemelin
médecine générale
spécialité: chirurgie
18b, 5ème Rue, Tél: 2680
SHAWINIGAN

Pour appointements téléphone: 676
Dr A. JACOB
Dentiste
14a, 5è rue, Shawinigan

Nouvelle bijouterie
JOS LAMPRON
vente à prix avantageux, réparation ouvrage garanti.
570, Frigon, Shawinigan

René de Cotret, Ferron, Nobert & Cie
Comptables-Agréés
Trois-Rivières, Edifice Ameau, Tél. 1077
Shawinigan, 17-3ème, Tél. 2838

LUCIEN LAMBERT
comptable public enregistré
68, 5ème Rue Tél. 2688
Shawinigan

LAPORTE
CHIROPRACTICIEN
occupera son nouveau local
394A rue St-Marc
(en haut Commission des Liqueurs)
à partir du 16 juin
Adresse actuelle
434 St-Marc, Shawinigan

CHALET A LOUER
Beau chalet 20 x 30 situé au Lac Goulet, 15 milles de Shawinigan à louer pour la saison.
Téléphonez 5335
Shawinigan

St-Tite
Théâtre RHÉO
AU PROGRAMME
Dimanche, Lundi, Mardi
1 - 2 - 3 juin
"La neige sur les pas"
- avec -
Pierre Blanchar - Michèle Alfa
Jean Toulout - Josseline Gaël

Refrigération Réparation et Service
Prop. Louis J. Fournier
POUR TOUS VOS PROBLEMES DE REFRIGERATION
Adressez-vous à
134, STATION SHAWINIGAN Téléphone 3480

SERVICE de LIVRAISON
Prescriptions et Commandes
seront maintenant livrées à domicile à toutes les heures par camion dans toutes les parties de la ville et à Almaville, avec courtoisie.
PHARMACIE
TRÉPANIER
25, 5ème RUE SHAWINIGAN Téléphone: 2797

Ouverture d'un Buffet et d'une Fontaine à la LIBRAIRIE SAUVAGEAU
48, 5e RUE SHAWINIGAN

• Repas Légers • Crème Glacée • Liqueurs • Café • Sandwiches
OUVERT
Le dimanche 11½ a.m. à 1 h. a.m.
sur semaine de 7 a.m. à 1 h. a.m.
CORDIALE BIENVENUE A TOUS

Les artistes au programme





La participation des organisations musicales et des artistes de la ville de Shawinigan a rehaussé le succès de l'ouverture officielle du nouveau poste CHLN dans la ville de Shawinigan.
La photo supérieure montre le choeur des Midinettes. La photo du centre montre le trio de cornettistes: MM. M. Coutu, E. Petit et J.-C. Langevin au piano d'accompagnement, Mlle Suzanne Langevin.
Sur la photo inférieure de gauche à droite: Mlle Pierrette Blais, soprano; M. Yvan Pellerin violoniste et M. Dosithée Boisvert, ténor. M. Pellerin était accompagné au piano de Mlle Rita Painchaud et M. Boisvert par M. Fernand Grenier.

350 convives au banquet de l'école du Sacré-Coeur

Grand'Mère 3- Près de trois cent cinquante convives, invités d'honneur, professeurs, anciens et nouveaux amicalistes ont assisté, dimanche après-midi, au grand banquet qui a couronné le conventum annuel de l'Amicale des Anciens élèves de l'Ecole Sacré-Coeur de Grand'Mère.

Le banquet fut servi dans la salle de récréation des élèves. Il a été suivi de quelques brèves allocutions au cours desquelles les conférenciers rendirent hommage au dévouement inlassable des Frères de l'Instruction Chrétienne qui ont charge de l'éducation de l'école ainsi qu'à l'attachement des anciens pour leur Alma Mater.

Le conventum s'est ouvert, samedi soir, par un concert par les élèves du collège, dans la cours de l'école. Plusieurs centaines de personnes se rendirent à ce concert lequel fut exécuté avec brio.

Le dimanche matin, les amicalistes assistèrent en groupe à une messe spéciale à l'église St-Paul, chantée par le Chanoine Doyon, ancien élève de Grand'Mère. Il y eut parade pour se rendre à l'église. Après la messe, les amicalistes se rendirent au collège pour procéder aux élections des directeurs. Ont été élus MM Martial Millette, Jean-Paul Boisvert, André Roy, Gaston Garsceau, Jacque Lafontaine, Noel Boisjoli. En plus de ces nouveaux directeurs élus, le conseil de l'Amicale est formé de MM Léo Pronovost, Jos Beaulieu, Henri Mélançon, Jules Roy, Chs Lacroix et Wellie Hould.

Parmi les nombreuses personnalités qui prenaient place à la table d'honneur, on remarquait particulièrement MM Léo Pronovost, président du banquet, l'abbé Donat Fréchette, curé de St-Paul, l'abbé Gilbert Larue, curé de St-Jean-Baptiste, Rév. Frère Victor, directeur du collège, les abbés Gaston Vennes Maurice Leclerc, Charles-Edouard Robert, Rev. Père Goyette O. M. I. de Québec, les Rev. Frères Edmond-Eugène, Arathar, Céleste, Tharcisse, Me René Hamel, député au fédéral, S. H. le maire Elzéar Dallaire, Albé Matteau, président de la Commission Scolaire, Jos Lafond, Jules Roy, Florido Matteau, Philippe Lefrançois et Bruno Robert.

Des allocutions furent prononcées par Me Jos Lafond, de Shawinigan, le Rev. Frère Edmond-Eugène, Jubilaire fêtant ses cinquante ans de vie religieuse, le curé Donat Fréchette, Revérend Frère Victor, S. H. le maire Dallaire et Albé Matteau.

La réunion se termina par le chant de l'hymne national "O Canada".

La soirée, il y eut représentation de vues animées pour les amicalistes et leurs compagnes, dans la salle du collège.

Les Etudiantes à l'exposition de St-Bernard hier

Shawinigan, 3 — Les écolières de la ville se sont rendues visiter lundi après-midi l'expsition d'art ménager des rév. Soeurs Grises de l'Académie St-Bernard. De nombreux visiteurs se sont aussi joint aux étudiantes pour admirer cette magnifique exposition des travaux des élèves de cette institution.

Ces travaux de couture ,tricot, broderie, tissage et même d'art culinaire ont été réalisés au cours de l'année par les élèves de toutes les classes depuis la première année jusqu'à la 12ième et même au cours familial qui enseigne spécialement les travaux qui se présentent à l'ingénérosité de la bonne ménagère.

L'exposition est ouverte l'après-midi et le soir. On peut y admirer des milliers de travaux de toutes sortes, travaux faciles pour les toutes jeunes et de plus en plus difficiles à mesure que les élèves grandissent. Nous pouvons admirer de magnifiques réussites dans toutes les sections de l'exposition, mais particulièrement dans la dernière section.



Grand'Mère, 3—Photo prise lors du banquet qui a clôturé le conventum annuel de l'Amical de l'école Sacré-Coeur, dimanche après-midi. A la table d'honneur, on notait particulièrement la présence de MM. Léo Pronovost, l'abbé Donat Fréchette, l'abbé Gilbert Larue, Rév. Frère Victor, les abbés Gaston Vennes, Maurice Leclerc, Charles-Edouard Robert, Rev. Père Goyette, O.M.I., de Québec, les Rév. Frères Edmond-Eugène, Arathar, Céleste, Tharcisse, Me René Hamel, S. H. le maire Elzéar Dallaire, Albé Matteau, Jos. Lafond, Jules Roy, Florido Matteau, Philippe Lefrançois et Bruno Robert. (Photo R. Lalancette)

La brigade de feu a répondu à 25 appels durant le mois de mai

Shawinigan, 3, Les pompiers de la ville de Shawinigan ont du répondre à de nombreux appels au cours du mois de mai. Voici un aperçu général des appels qui furent faits; et auxquels les pompiers ont répondu 3 feux de cheminée et tuyau; 9 feux de cheminée; 6 feux de tlyau: un feu de broussailles; un feu d'herbe; un autre dans un garage; puis à la Canadian Resins Div.; un feu dans une draperie, une fausse alarme et enfin les pompiers ont répondu à un appel de St-Tite.

On remarque les feux ont été plus nombreux au début de mai et causés la plupart du temps par une imprudence. Nos pompiers se sont rendus à St-Tite pour aider les pompiers de cette localité à maitriser l'incendie d'une manufacture de meuble de cette ville.

Le Coin des Philatélistes

Shawinigan, 3, Une réunion de la Société Philatélique de la Mauricie aura lieu à Shawinigan lundi le 9 juin à 7 hrs et demie du soir, à l'Ecole Supérieure Immaculée Conception. Les intéressés voudront bien en prendre note.

Cette réunion est convoquée pour Shawinigan, Grand'Mère et les environs Tous sont invités, jeunes gens, jeunes filles qui s'intéressent à ce passe temps des plus intéressants.

Le Thé de Qualité
"SALADA"
ORANGE PEKOE

Shawinigan n'est pas Clochemerle

Shawinigan-3- Avait-il lu Clochemerle, cet individu, qui dimanche après-midi, arrêta son automobile, sur la 5e rue, et se soulagea près du marche-pied? Le mauvais sort a voulu que le chef de police fut à sa fenêtre. M. Longval est allé à la rencontre de ce quidam et lui a dit à l'oreille que les toilettes du marché étaient ouvertes même le dimanche. Et pour lui enseigner à ne plus mouiller le trottoir, le chef lui a infligé un cautionnement de dix dollars.

Il s'est trouvé, en fin de semaine, un individu qui a voulu imiter Adgile Tarzan. Il était sur le terrain de l'O. T. J., à St-Marc, et se plaisait, en présence de jeunes personnes de sexe féminin, à grimper dans les arbres et à se lancer sur le sol en entrainant et en cassant les branches avec lui. Le constable Champagne l'a surpris en pleine activité et l'a conduit au poste de police, où on a exigé un cautionnement de dix dollars.

Un individu d'un certain âge était encore derrière les barreaux, hier après-midi après que le fils de son épouse l'eut fait arrêter, en l'accusant de voie de fait sur cette dernière. Ce mari aurait brutalement frappé sa moitié de ses poings, au point de lui faire perdre connaissance.

Exposition

Grand'Mère 3-L'exposition des travaux du cours postcolaire aura lieu à l'External des Ursulines, dans les salles de tissage, les 7, 8, et 9 juin.

La chorale St-Pierre en excursion au petit lac Long, dimanche

Shawinigan, 3 — La chorale St-Pierre de Shawinigan s'est rendue en excursion, dimanche à Ste-Thècle et au Petit Lac Long. Malgré la température inclémente, ils ont passé une journée fort agréable.

Les voyageurs ont chanté la grand'messe à Ste-Thècle. Ils ont rendu la messe à 2 vtix. Te Deum laudamus de Perosi. Les solistes ont été Me Roger Colette, Me Alex. Bastien, MM. François Lafrance, Roméo Williams, Jacques Gignac, et le Dr L.-P. Lacoursière. M. le notaire W.-A. Lamy était à la console de l'orgue.

Après la grand'messe, les visiteurs ont été reçus au Petit Lac Long, cez MM. Veillette, entrepreneurs de Ste-Thècle. Plusieurs se snt adonnés à la pêche et ont fait de très belles prises.

Beaulieu-Grégoire

Shawinigan, 3. Ces jours derniers eut lieu en l'église du Christ-Roi, le mariage de Mlle Monique Beaulieu, fille de M. Oscar Beaulieu, décédé, à M. Charles-Edouard Grégoire, fils de M. et Mme Odinat Grégoire.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le rév. Père Robert Larivières, du Christ-Roi. M. Ovide Beaulieu a servi de témoin à la mariée tandis que M. Odinas Grégoire jouait ce rôle pour son fils.

La réception eut lieu chez les parents de la mariée après leur voyage de noce à Montréal et Sherbrooke.

La fête-Dieu à Grand'Mère

Grand'Mère 3 Dimanche prochain, nous célébrerons la sollennité de la Fête-Dieu, et, si le temps le permet, il y aura après la messe qui commencera à 10 heures, la procession solennelle du Saint-Sacrement.

La procession, cette année, se fera du côté de la paroisse St-Jean-Baptiste, avec reposoir au presbytère St-Jean-Baptiste. Voici quel sera le trajet à suivre. Défilé sur la 6ième Avenue jusqu'au reposoir pour revenir par la 5ième Avenue.

Les gens qui demeurent sur le parcours sont invités à décorer leurs demeures. Les associations et sociétés voudront bien nommer s'avance celui ou celle qui portera leur drapeau ou bannière pour la circonstance. Les personnes préposées cette fonction devront se rendre au lieu du ralliement.

Shawinigan

(Suite à la page 4)

J'ai voulu souligner les avantages inappréciables de la Radio, non pas que j'en ignore les inconvénients possibles. Mais j'ai confiance que la direction du poste CHLN continuera de s'entourer de collaborateurs qui ont de leur mission et de leurs responsabilittés la plus haute conception. Cette responsabilité est d'autant plus lourde que suivant l'heureuse expression de M. René O. Boivin dans Radio-Monde du 25 novembre, la radio est une institution familiale. Puisque le foyer lui a donné l'hospitalité, elle n'a pas le désir d'y apporter le scandale: elle peut faire rire, faire pleurer; elle n'a pas la permission de faire rougir ou de semer le malaise. Le geste des Directeurs qui se déplacent pour venir à Shawinigan, nous associer de plus près à leur entreprise nous flatte et nous fait grandement honneur. Je suis sûr que la population de Shawinigan répondra à cette marque de courtoisie en faisant du Poste CHLN celui qu'elle écoute et celui où elle aimera se faire entendre.

Au nom de la population du Comté St-Maurice-Laflèche que je suis heureux de saluer bien cordialement, je souhaite au Poste CHLN le plus grand succès.

M. Gédéon Désaulniers

Il me fait plaisir de répondre à l'invitation des organisateurs de cette émission en venant apporter aux parents et aux autorités de cette ville les hommages de la Commission Scolaire de Shawinigan.

Je suis très heureux d'avoir l'occasion de m'adresser par la voie des ondes à un très grand nombre de familles de Shawinigan et même de la Mauricie tout entière, pour dire ma joie de voir la radio grandir dans la Mauricie, étendre son champ d'action même au delà des limites de la vallée du St-Maurice. Cette belle réalisation, en effet, fera mieux connaitre notre petite patrie, à ceux qui sont moins près de nous, et surtout nous fournira l'occasion de nous connaitre nous-mêmes, de nous mieux comprendre, et donc de vivre ensemble plus socialement.

Vous parlerai-je un instant du domaine scolaire. C'est le mien propre, et je puis vous en parler avec fierté.

(Suite à la page 10)

LE NOUVEAU POSTE CHLN
DE 1000 WATTS
VA SALUER LA POPULATION DE
GRAND'MERE
CE SOIR
à 7.30 hres

★ ★ ★ ★ ★

Une émission d'une heure spécialement dédiée à la population de Grand'Mère marquera l'inauguration officielle de notre nouveau poste de radio.

★ ★ ★ ★ ★

Cette émission sera radiodiffusée directement du

Sous-sol de l'Eglise St-Paul

Cordiale invitation à tous !

Admission Gratuite

Les portes de la Salle fermeront un quart d'heure avant l'émission

$550.00 en prix

Gagnez un radio, un collier de perles ou un prix en argent

Un concours intéressant et des plus faciles! Tout le monde peut y participer, même les enfants.

ÉCOUTEZ CHLN

En effet, c'est tout ce que vous avez à faire pour prendre part au concours. Ecoutez le poste CHLN de Trois-Rivières, lequel a maintenant une puissance de 1000 watts, sur une longueur d'ondes de 550 kilocycles.

SYNTONISEZ 550 KILOCYCLES
(ou 545 mètres)

Placez l'aiguille de votre cadran sélecteur au numéro 550 ou au numéro 55. Puis remplissez le coupon ci-dessous. Les prix comprennent: 5 radios Marconi; 12 colliers de perles; dix $5.00; vingt-cinq $2.00; cent cinquante $1.00 et totalisent $550.00

Vous pouvez mailer autant de coupons ou écrire autant de lettres que le nombre de fois que vous aurez écouté CHLN durant la période du 1er juin au 8 juin inclusivement, l'avant-midi, l'après-midi, le soir.

Toutes les réponses reçues compteront pour le tirage au sort des prix qui aura lieu dimanche le 15 juin à un endroit à être annoncé plus tard.

Découpez le coupon ci-dessous, répondez au questionnaire et postez-le à l'adresse indiquée

Poste CHLN
Trois-Rivières

J'ai écouté votre poste _____
Indiquez le jour et l'heure

J'y ai entendu le programme suivant:

.....

		Soir	Jour
QUALITE DE LA RECEPTION	EXCELLENTE	☐	☐
	BONNE	☐	☐
	PASSABLE	☐	☐
	MAUVAISE	☐	☐

Mettez un X dans le carré approprié

Nom .....

Adresse .....

.....

Adresseront la parole :

Son Honneur le maire Elzéar Dallaire

M. l'abbé Donat Fréchette, curé de St-Paul de Grand'Mère

M. Florido Matteau, administrateur régional des Chambres de Commerce de la Mauricie.

M. Albé Matteau, président de la Commission Scolaire.

Au programme :

- La chorale des dames, dirigée par Mme Tremblay
- J. J. Champagne, pianiste.
- La Chorale mixte sous la direction de M. Ferdinand Hogue au piano d'accompagnement. le professeur J. H. Leclerc.
- M. R. St-Pierre, violoniste, accompagné au piano par Mme St-Pierre.
- Mlle Fernande Brière, soprano dramatique.

La direction artistique de cette émission a été confiée au professeur J. H. Leclerc, organiste.

LA VOIX DE LA MAURICIE
CHLN

REMERCIEMENTS

Madame Isidore Halley et ses enfants

désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des sympathies à l'occasion du décès de

Monsieur Isidore Halley

survenu le 7 Mai 1947

soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, télégrammes de sympathies, visites, sympathies, services rendus ou assistance aux funérailles.

REMERCIEMENTS

La famille Euclide Philipeau

désire remercier bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné des sympathies à l'occasion du décès de

Mme Euclide Philipeau

née Oméla Cluslau

épouse de M. Euclide Philipeau

survenu le 18 mai 1947

soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, télégrammes de sympathies, visites, sympathies, services rendus ou assistance aux funérailles.



Dernière Ronde

par Albert Gaudet

L'Aluminium Company annonce l'ouverture d'une plage à Shipshaw. Le journal hebdomadaire "Le Lingot du Saguenay" a consacré un article spécial à cet effet, article que nous reproduisons pour le bénéfice de nos édiles et du public en général. Cette plage appartient à la compagnie mentionnée. Un espèce de bain public ou les employés de la compagnie et les résidents d'Arvida seront admis. Tous les enfants âgés de moins de 16 ans seront admis gratuitement. Pour les plus de 16 ans, l'admission sera de 25 sous. Voici l'article.

La plage de Shipshaw

La réouverture, cet été, de la plage de Shipshaw mettra à la disposition des employés de la compagnie et de ses filiales (ainsi qu'aux résidents d'Arvida, une plage d'accès facile où l'on pourra se baigner et manger en plein air. Cette magnifique plage sablonneuse, de plus de deux milles pieds de longueur, est le seul endroit ou l'on peut des milles à la ronde, aller se baigner en toute sécurité. Il semble qu'au cours de la prochaine saison, elle rencontrera les faveurs d'un nombreux public.

La compagnie est à construire un pavillon moderne ou l'on trouvera cabines vestiaires, toilettes et autres commodités utiles à la santé et à la sécurité de ceux qui iront à la plage. Il y aura vingt tables disposées à un endroit agréable pour ceux qui désireront manger en plein air.

L'Association Athlétique d'Arvida Inc. aura la direction de la plage; les personnes qui s'y rendront pourront bénéficier de tous les avantages énumérés et cela à des taux raisonnables.

Pour l'agrément, l'hygiène et la commodité des baigneurs, la Compagnie fait actuellement construire un pavillon moderne ou l'on trouvera un restaurant, des salles d'habillage pour dames et messieurs, des toilettes et des douches ainsi que des cases pour y déposer le linge.

Les Dodgers de Brooklyn seront de nouveau à Montréal le 7 juillet et le lendemain à Olean. Par conséquent, les Dodgers ne viendront pas dans la capitale du "Papier" en 1947. Signalons en passant que l'exhibition des Royaux donnée ici l'an dernier fut plus impressionnante que celle des Dodgers. Les Trifluviens sont assurés de revoir les Royaux de Clay Hopper et nous espérons que Marcel Dufresne profitera du passage de Babe Ruth à Montréal pour nous amener le Sultan des coups de circuit au stade Duplessis. — Un instructeur de culture physique de Johnstown, N.Y. (à quatre milles de Gloversville) a déclaré ces jours derniers que "Babe Ruth was the biggest fake that ever went into the baseball". Cette déclaration malheureuse a valu à Arch Rupert le privilège de se faire botter le derrière par tous les scribes sérieux et sincères qui s'occupent du baseball aux Etats-Unis. Dan Parker signalait que Rupert avait atteint le pinacle de sa carrière d'instructeur pour s'être forcé le cerveau de la sorte. S'il y a un athlète qui mérite un tribut d'hommage et de reconnaissance dans le baseball, c'est bien Babe Ruth. Si tous les jeunes américains prenaient Ruth comme modèle, il n'y en aurait pas tant derrière les barreaux. — Lefty O'Doul, gérant du club San Francisco, veut organiser une tournée en Orient l'automne prochain si les conditions le permettent. — Hugh McMillan, ex-lanceur des Giants au temps de John McGraw, est dangereusement malade de même que Bill Klem, arbitre-en-chef de la ligue Nationale n'est pas très bien. Bill Klem a eu une faiblesse dans la loge des journalistes la semaine passée au Polo Grounds à New-York. — Les chroniques de Dan Parker à la "Gazette" nous éviteront de recourir au "Daily Mirror". Nous perdrons par ailleurs le privilège de lire Walter Winchell dont la chronique est si intéressante à tous points de vue. — Happy Chandler se fait huer à Cincinnati ou il a ses quartier-généraux. — Al Rosen, le rude cogneur des Electrics de Pittsfield l'an passé et que les Trifluviens n'ont pas oublié est en tête des frappeurs de la ligue du Texas avec une moyenne de .356. Il a produit 45 points en 46 joutes. Son plus proche concurrent Epps du club Houston n'a produit que 33 points. Rosen est sur le sentier des majeures. — Frank Paulin fait sensation dans la ligue Eastern. Son club, Hartford, occupe la première position. — Joe Hauser, gérant du club Sheyboygan qui se demandait au comp de Thomasville comment son club figurerait dans la ligue Wisconsin, domine ce circuit en première position haut la main. — Pete Giordano fait bien à Nashua. Il a remporté à date deux victoires contre aucune défaite. — Brooklyn est sur le point de mettre deux autres noirs sous contrat. Il s'agit de Monty Irvin, voltigeur et du second but Larry Doby, tous deux des Eagles de Newark. D'autres renforts pour Montréal — Ty Cobb souffre du foie et se remet paisiblement de ses troubles. — Les Royaux des Trois-Rivières ont quatre joueurs dans la catégorie des .300 maintenant. — Les Phillies de Philadelphie ont envoyé le receveur Charlie Ferrell au club Durham. C'est ce même Ferrell que Trois-Rivières est venu à un cheveu d'obtenir l'an dernier. Charlie n'est plus l'ombre de lui-même après avoir été un grand prospect. — Brooklyn a envoyé le premier but Lou Durocher à Nashua. — Un club ferme des Dodgers, Ponca City, classe D, a enregistré récemment un record dans les ligues mineures en réussissant 17 coups sûrs et n obtinu 22 billets gratuits en quatre manches et un tiers. —

Trois-Rivières a défait Amsterdam 5 à 4 hier soir en dix manches

Rochelli emploie cinq lanceurs Beauchesne est lanceur gagnant Deuxième circuit de Schneider

Amsterdam, 3 (P.C.) — Les Royaux des Trois-Rivières ont quitté Amsterdam hier soir avec un record de cinq victoires en six rencontres au cours de leur dernière tournée. Hier soir, ils ont vaincu Amsterdam au pointage de 5-4 en dix manches et utilisé cinq lanceurs.

Pat Beauchesne a obtenu le crédit de la victoire en lançant les deux dernières manches. Pat n'accorda aucun coup sur et retira quatre frappeurs sur des prises. Munsinger, Smejkal, Oley, Fisher ont précédé Beauchesne sur le plateau. C'était la deuxième victoire de Beauchesne dans cette série.

Trois-Rivières égala le compte à la neuvième manche. Joe Soskovic partit le bal avec un simple et compta le point égalant les chances sur le double de Porter.

A la dixième manche, Rochelli fut passé sur les balles et entra au marbre sur un long coup de Torpey dans l'extérieur. Le voltigeur Hazle échappa la balle et une erreur lui fut crédité. Le scoreur officiel d'Amsterdam n'accorda aucun coup sûr et aucun point produit sur ce coup de Torpey.

Georges Schneider s'est de nouveau distingué pour les Royaux en frappant son deuxième coup de circuit de la saison à la première manche. Dans la même manche, O'Connel fut passé et Rochelli le fit compter sur un simple dans la droite.

Amsterdam compta à la première manche contre Munsinger avec un but sur balles à Hazle, des simples de Reehse et Norton. A la troisième manche, Norton hissa un triple avec Visconti sur les sentiers. A la quatrième manche, un simple, une erreur de Musinger et un coup dans l'intérieur portèrent le score 3-2 pour Amsterdam. A la sixième manche, Porter frappa un double et O'Connell le fit compter avec un simple. A la 8e, un but sur balles deux bunts consécutifs et un mauvais lancer de Fisher permirent à Amsterdam de prendre l'avantage de nouveau.

A la neuvième, Trois-Rivières égala et gagna la victoire à la dixième manche.

Voici le sommaire.

Trois-Rivières	ab	r	h	po	a	e
Schneider, c.d.	4	1	1	3	0	0
Porter, c.c.	5	1	2	2	0	0
O'Connell, 3B	4	1	1	0	1	0
Bowland, c.g.	4	0	1	2	0	0
Rochelli, a.-c.	4	1	1	0	1	0
Torpey, 2B	5	0	2	2	2	0
Mitchell, 1B	5	0	0	8	1	0
Soskovic, rec.	4	1	2	13	1	0
Munsinger, lanc.	1	0	0	0	0	1
Smejkal, lanc.	0	0	0	0	0	0
Oley, lanc.	0	0	0	0	0	0
Fisher, lanc.	0	0	0	0	1	0
X-Powaski	1	0	0	0	0	0
Beauchesne, lanc.	0	0	0	0	0	0
TOTAL:	38	5	10	30	7	1

X-frappe pour Fisher à la 9e.

Amsterdam	ab	r	h	po	a	e
Hazle, c.g.	4	1	2	0	0	1
Raehse 1B	6	0	1	15	1	0
Visconti 2B	3	1	0	3	4	0
Callahan, c.c.	5	0	0	5	0	0
Norton, 3B-a.-c.	5	0	3	0	2	0
Lombardi, a.-c.	2	0	0	0	1	0
Hammack, 3B	2	0	0	0	0	0
Torrey, c.d.	5	1	1	1	0	0
Bickmann, rec.	3	1	0	5	0	0
McAdams, lanc.	4	0	3	1	4	0
Z-Mishkin	1	0	0	0	0	0
TOTAL:	40	4	10	30	12	1

Trois-Rivières	200	001	001	1—5
Amsterdam	101	100	010	0—4

Pints produits: Schneider, Rochelli, O'Connell, Torpey, Norton 2, Raehse; Deux-buts: Porter (2), Torpey; Trois-buts: Norton; Circuits: Schneider; Sacrifices: Bowland; Lancés sur les buts: Trois-Rivières 8, Amsterdam 13; Buts sur balles de: McAdams 3, Munsinger 4, Oley 1, Fisher 2; Coups sûrs contre: Munsinger, 5 en 3 1-3 manches, Smejkal, 0 en 2-3 manche; Oley, 3 en 3 manches, Fisher, 2 en 1 manche, Beauchesne, 0 en 2 manches; Retraits: McAdams 5, Beauchesne 4, Munsinger 3, Smejkal 1, Oley 2; Mauvais lancer: Fisher; Lanceur gagnant: Beauchesne; Arbitres: Slessler, Raby; Temps: 2.48; Assistance: 772 personnes.

Les vedettes d'hier à Amsterdam



Les Royaux ont vaincu Amsterdam au pointage de 5-4 en dix manches hier. Voici les vedettes de cette joute: de gauche à droite: George Schneider qui a frappé son deuxième circuit de la saison, Pat Beauchesne qui a retiré quatre frappeurs en deux manches, n'accorda aucun coup sûr après avoir pris la succession de Fisher. Beauchesne a remporté deux victoires contre Amsterdam dans cette série. Harvey Porter qui a frappé deux doubles hier dont l'un lui a permis de compter le point égalant le score à la 6e manche et l'autre envoya Soskovic au marbre à la 9e manche pour égaler les chances de nouveau. Enfin Joe Torpey qui a fait compter le point vainqueur à la dixième et qui a obtenu deux coups sûrs.

Le championnat canadien aux échecs à Québec du 22 au 29 juin

Pour la première fois depuis 1937 le tournoi pour le championnat du Canada aux Echecs se tiendra dans la ville de Québec. Ce tournoi est organisé par la Ligue des Echecs de Québec, et est reconnu par la Fédération Canadienne des Echecs. Le président du comité d'organisation est M. Jules Thérien de Québec, et le secrétaire du tournoi est M. Osias Bain, 52 rue d'Aiguillon, Québec, Qué.

Une vingtaine de joueurs, représentant toutes les parties du Canada, sont attendus pour participer à ce tournoi qui débutera le 22 juin.

Le titre de champion du Canada aux Echecs est maintenant vacant, depuis la mort de M. Harry Belson, de Toronto, gagnant du dernier tournoi, tenu à Toronto en 1946. Frank Yerhoff, de Régina co-champion en 1945, participera au tournoi de cette année, tandis que la présence de D. A. Yanofsky, de Wininpeg, co-champion en 1945, n'est pas encore assurée. R. Wade, champion de la Nouvelle-Zélande, qui vient de terminer une magnifique tournée d'exhibitions, participera aussi, mais hors-concours.

Conjointement avec le Championnat canadien, il se tiendra un tournoi P. Nadeau, 275 rue St-Cyrille, Québec juvénile, sous la direction de M. bec. Ce tournoi est ouvert à tous les joueurs de moins de 19 ans. Des prix seront donnés par le club d'Echecs des Employés Civils de Québec.

Les Red Sox de Boston et Chicago ont divisé hier dans l'Américaine

Chicago, 3 (P.A.) — Les White Sox de Chicago ont mis fin à une série de cinq défaites consécutives en battant les Red Sox de Boston 6 à 5 dans la seconde joute d'un programme double, après avoir perdu la première au compte de 6 à 2.

LE BIG SIX

Au bâton

	PJ	AB	P	CS	PC
Walker, Phillies	35	127	17	46	.362
Slaughter, Card.,	40	147	24	53	.361
Mize, Giants	38	139	42	50	.360
McQuinn, Yankees	35	127	17	45	.354
DiMaggio, Yankees	35	128	23	45	.352
Boudreau, Indians	31	117	19	41	.350

Points produits — Ligue Nationale: Torgeson, Braves 37; Ligue Américaine: Keller, Yankees 36.

Circuits: Ligue Nationale: Mize, Giants, 14; — Ligue Américaine: Keller, Yankees, 13.

Murrell Jones, le premier but du Chicago, a fait compter quatre points dans la seconde joute après que Dave Ferris, le lanceur du Boston, eut fait compter trois points avec un simple et un triple pour gagner sa propre partie dans la joute initiale:

Première partie:

Boston	000	040	020—6 8 0
Chicago	100	000	010—2 7 3

Ferriss et Tebbett; Rigney, Haynes (7), Smith (9), et Tresh.

Deuxième partie:

Boston	201	010	100—5 9 2
Chicago	301	020	00x—6 6 1

Fine, Dorish (1), Murphy (55), Klinger (8) et Partee; Gillespie, Grove (6), Maltzberger (7) et Stephenson.

LIGUE JUNIOR

Les deux parties cédulées dans la ligue junior de la Mauricie ont été remises et seront jouées plus tard aux endroits indiqués. Ce seront des programmes doubles. Dimanche au terrain Rocheort, le D.L.S. jouera au Cap-de-la-Madeleine, les Etoiles et le Cf.I.C. joueront un programme double pour remplacer la première partie de la ligue qui fut remise. Il se peut également que les clubs D.L.S. et Cap Jr jouent un double dimanche pour jouer la partie du 13 juin prochain qui doit être jouée au stade municipal de cette ville.

Julien Longval aura maintenant charge des arbitres de la ligue. Le président l'a désigné à ces fonctions et nuls doute qu'il aidera à tous les équipes du circuit. Le nouvel arbitre tient à remercier la direction de la ligue Rurale qui lui a donné la permission de prendre leurs arbitres sur semaine.

Bonne Fête

3 juin: Germain Bergeron, joueur de hockey, Shawinigan, 1915.

POSITION

Ligue Internationale:—

	G.	P.	P.C.
Jersey City	25	16	.610
Montréal	21	14	.600
Syracuse	17	13	.567
Newark	18	20	.474
Baltimore	19	22	.463
Rochester	18	22	.450
Buffalo	18	22	.450
Toronto	16	23	.410
Ligue Nationale:—			
New York	22	16	.579
Chicago	22	16	.579
Boston	22	18	.550
Brooklyn	21	18	.538
Pittsburgh	18	19	.486
Cincinnati	18	19	.439
Philadelphie	17	23	.425
St. Louis	16	23	.410
Ligue Américaine:			
Détroit	24	13	.632
New York	21	17	.553
Cleveland	16	15	.516
Boston	20	19	.513
Philadelphie	19	20	.487
Washington	16	19	.467
Chicago	13	20	.430
St. Louis	15	22	.405

Martin Levy de retour en combat royal jeudi soir

Shawinigan, 3 — Le programme de lutte de jeudi le 5 juin, à l'aréna de Shawinigan nous ramènera le gros Martin Bimp Levy, le mastodonte de 625 livres, dans un combat royal ou évolueront également Joe Maich; L. C. Desroches, Bob Steele et Bob Morin. Levy à lui seul, pèsera autant que les quatre autres et il ne fait aucun doute que ces derniers s'efforceront de le coller en combinant leurs trucs. Ils auront pour cela trente minutes.

La bataille finale, de deux dans trois, à finir, oppose le rude Harry Madison, dont ce sera la première visite, cette année, à Don Evans, un solude lutteur anglais qui a remporté plusieurs belles batailles au forum, à Montréal, depuis le début de la saison de lutte.

Dans le combat spécial, on verra Eddie Auger, un excellent jeune lutteur et Ovila Aselin, qui est considéré comme l'homme le mieux bâti de la province de Québec, l'Adonis de l'arène.

Dans le combat d'ouverture, ou lever du rideau, le vilain Young McCoy sera l'adversaire d'Yvon Racicot.

Reardon subit une opération à son gros orteil

Montréal, 3, (P.C.) — Kenny Reardon, joueur de défense du club Canadien de Montréal, se remet dans un hôpital local des suites d'une opération à son gros orteil.

Reardon s'était coupé un tendon de l'orteil pendant une joute de la coupe Stanley contre le Boston et bien qu'il pris part à d'autres parties dans les finales, il dût se faire soigner. Il a été opéré vendredi et il passera une autre semaine à l'hôpital.

Les médecins disent que l'opération a bien réussie.

Ligue de balle molle patronisée par la St-Jean Bpte

Une nouvelle ligue de balle molle a été lancée, hier soir, en notre ville sous les auspices de la Société St-Jean Baptiste. Cette ligue sera connue sous le vocable de "Ligue de balle molle St-Jean-Baptiste.

M. Jules Giguère a été élu président de ce circuit, M. J. R. Garneau, vice-président; M. Jimmy Lapointe, secrétaire-trésorier et les directeurs seront les suivants: MM. Normand Ledoux, Fernand Cossette et Fernand Goneau. Le scoreur officiel sera connu ces jours-ci.

Ce circuit comprendra trois clubs Section Ste-Marguerite, Section St-Philippe et Section Ste-Cécile.

Il a été spécifié que les clubs n'auront pas le droit de se servir des joueurs figurant déjà dans les autres ligues de balle molle de la cité.

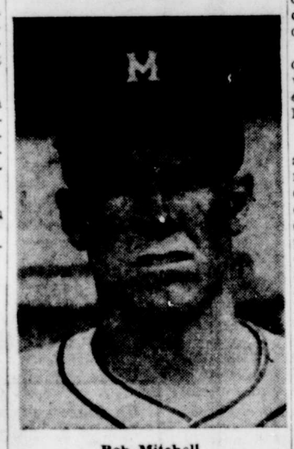
L'ouverture aura lieu le 9 juin prochain dans la cour du Séminaire La cédule sera publiée d'ici la fin de semaine. La dernière partie aura lieu le 27 août. Le détail comportera deux séries de deux dans trois chacune. Les parties se joueront au Séminaire et à Ste-Marguerite les lundis et mercredis de chaque semaine.

BASEBALL
CE SOIR
8.30 P. M.
Programme simple
ONEONTA
vs
ROYAUX

Oneonta vs Royaux à 8.30 Un nouveau premier but

Après une tournée fructueuse aux Etats-Unis, les Royaux sont arrivés cet avant-midi d'Amsterdam où ils ont remporté trois victoires en quatre parties. Ce soir, nous retrouverons nos favoris au stade à 8.30 p.m. contre les Red Sox d'Oneonta, détenteurs de la sixième position présentement.

Les statistiques démontrent que les Royaux ont augmenté leur moyenne respective au cours du dernier voyage. Voici que quatre Royaux frappent pour .300 et plus. Ce sont d'abord Bowland, le leader de la ligue avec .442. Viennent ensuite Soskovic, Schneider et Torpey.



Bob Mitchell

Le gérant Lou Rochelli frappe pour .296 et un petit effort l'enverra dans le royaume des .300. Rochelli a considérablement augmenté sa moyenne dans cette dernière randonnée. Il a bondi de .236 à .296, ce qui représente un saut très intéressant. Il faudra convenir enfin que nous avons un gérant qui commence à frapper.

Mitchell à Olean

En fin de semaine, Marcel Dufresne a bâclé une importante transaction avec Nashua de la ligue New-England, classe B. Dufresne a obtenu le premier but régulier de Nashua, Robert Kellogg. Ce dernier portera l'uniforme des Royaux ce soir contre Oneonta. Il patrouillera le sac initial à la place de Robert Mitchell optionné au club de la ligue Pony classe D.

Le départ de Mitchell était prévu depuis deux semaines. Il avait de la difficulté à défendre sa position et son coup de bâton laissait à désirer et ne répondait pas du tout à ce que le gérant Rochelli attendait de ce jeune joueur.

La moyenne de Mitchell n'était que de .217 d'après les statistiques de ce matin. Pour un premier but, ce n'était pas suffisant.

Marcel Dufresne a aussi annoncé que Joseph Patrick Parker, qui devait se rapporter aux Royaux a été vendu au club Johnston de la ligue Middle Atlantic, Penn.

A Québec

Emile Dion a apporté du renfort aux Alouettes au cours de son dernier voyage. Il a acheté un lanceur du club Fayetteville du nom d'Alva Phillips et un artilleur du club Utica Julius Homookey. Ce premier pas vers la transformation des Alouettes devrait renforcir nos amis de la capitale. Dion a aussi souligné qu'il attendait d'autres joueurs d'ici pour donner de la puissance à son équipe.

Pour faire taire certaines rumeurs circulant à Québec et aux Trois-Rivières, Dion a nié que DeSorcy serait remercié comme gérant. DeSorcy restera avec les Alouettes et il n'a jamais été question de l'envoyer. Nous le gardons et il fait notre affaire."

Voici les moyennes des Royaux:

	AB	P	CS	PC
Bowland	86	16	38	.442
Soskovic	62	9	22	.355
Schneider	73	16	23	.315
Torpey	93	16	29	.312
Rochelli	81	16	24	.296
Smejkal	13	3	3	.231
Porter	102	15	23	.225
O'Connel	77	7	17	.221
Mitchell	97	10	21	.217
Fernandez	33	1	7	.212
Powaski	19	2	4	.210
Beauchesne	20	3	4	.200
Munsinger	18	1	3	.167
Oley	9	1	1	.111
Parton	10	1	0	.000
Fisher	5	0	0	.000
Drizmala	2	0	0	.000

Travail des lanceurs

	G	P	PC
Munsinger	4	0	1000
Beauchesne	3	0	1000
Oley	3	0	1000
Smejkal	4	1	.800
Fisher	3	1	.700
Parton	2	1	.667
Drizmala	0	1	.000
Krafft	0	1	.000
Bennett	0	1	.000

BALLE MOLLE

Bérubé du C.P.R. à tenu le Canipco à sept coups sûrs espacés pour blanchir ceux-ci au compte de 3 à 0 quoique les siens en frappèrent seulement que trois pour trois point contre les balles d'Emile Chiasson. Les gars de Levasseur commirent quelques erreurs pour ainsi perdre la partie. Les protégés de Jacques Boisvert ont su tenir sous la pression des équipiers de Lavasseur. Bérubé a démontré un sang-froid, en se sauvant habilement de plusieurs impasses. Chiasson fut bien solide lui aussi mais ses copains commirent quelques erreurs. Il retira 3 frappeurs au bâton.

Le St-Camille a défait le St-Fidèle hier soir, pour remporter sa première victoire de la saison, au compte de 11 à 10 en huit manches. Un circuit du gérant des vainqueurs à la huitième manche a scellé le sort de cette joute laquelle a été la plus serrée depuis les débuts de cette ligue. Le lanceur Raymond Dargis a bien figuré et s'est vu accorder sa première victoire contre une défaite. Le Georges Bourque, Fernand Croteau, Fernand Tanerède, Camille Dumont et Ernest Béchard ont été les meilleurs pour les gagnants tandis que Lallemand avec trois coups sûrs est sorti la grande vedette des siens.

Les arbitres Marc Trudel et Albert Duchesne ont bien dirigé cette partie. Demain soir à 6.15 heures, les clubs St-Jules jouera contre le St-Camille. On prévoit une autre belle partie.

Ce soir, à 6.30 heures, le club de balle-molle du Séminaire recevra la visite du United Auto Paris. Le S.T.R. qui n'a pas connu l'amertume de la défaite cette saison voudra sans doute triompher encore, derrière Briand Carle, sur le plateau; mais les joueurs du U.A.P. livreront sans doute une chaude lutte à leurs adversaires. Donc ce soir à 6.30 hres au Séminaire, U.A.P. vs STR.

Les Royaux ont frappé cinq circuits à date

Les Royaux ont récolté à date cinq circuits et tous ont été frappés à l'extérieur. Schneider en a frappé deux pour sa part sur le même terrain à Amsterdam. Bowland et Rochelli ont traversé la balle au-dessus de la clôture à Rome et Torpey a enregistré l'autre à Pittsfield à l'intérieur du champ lors de la première joute des Royaux à Pittsfield même le 29 avril.

Le seul circuit frappé aux Trois-Rivières, le fut par Herrell des Glovers de Gloversville le 27 mai dernier.

Les mêmes clubs feront partie du Groupe Sénior

Montréal, 3, (P.C.)— A l'issue d'une réunion de la ligue, il a été décidé que la ligue Sénior du Québec, fonctionnerait l'an prochain avec les mêmes cinq clubs dont se composait son circuit en 1946-47.

Les villes de Cornwall, Ont., et de Granby, Québec, avaient demandé à faire partie du circuit mais on a appris qu'aucun des deux clubs ne serait accepté cette année bien que le président George Slater eût déclaré précédemment que la demande du Granby serait considérée attentivement.

Les clubs qui font partie de la ligue Sénior sont: Les Royaux de Montréal, les Sénateurs d'Ottawa, Les As de Québec, les Cataractes de Shawinigan et les Braves de Valleyfiled.

Slater a été réélu président pour un onzième terme.

BASEBALL

Joutes d'hier

Ligue Américaine:
Washington à Détroit (2), pluie.
New-York à Cleveland (2), pluie.
Boston 6, Chicago 2.
Chicago 6, Boston 5.

Ligue Nationale:
Cincinnati 9, New-York 3.
St-Louis 5, Brooklyn 4.
Pittsburgh 4, Boston 3.

Ligue Internationale:
Montréal à Syracuse (2), pluie.

Joutes d'auourd'hui

Ligue Américaine:
Philadelphie à Chicago (soir)
Boston à St-Louis (soir)
New-York à Détroit
Washington à Cleveland (soir)

Ligue Nationale:
St-Louis à Boston
Pittsburgh à Brooklyn
Chicago à New-York
Cincinnati à Philadelphie.

Ligue Canado-Américaine:
Oneonta à Trois-Rivières
Amsterdam à Québec
Schenectady à Gloversville
Rome à Pittsfield.

Ligue Internationale:
Montréal à Syracuse.
Toronto à Newark
Rochester à Baltimore
Buffalo à Jersey City.

CANAM

Joutes d'hier

Gloversville à Rome, pluie.

Première partie:

Pittsfield	200	000	2—4	7	1
Schenectady	002	001	0—3	3	2

McCormick, Pillar (3) et Rensa; Twarkins et McConvery.

Deuxième partie:

Pittsfield	000	001	100—2	6	1
Schenectady	010	300	00x—4	8	2

Sefcik, McCormick (4) et Rensa; Munson et Perry.

Trois-Rivières	200	001	001	1—5	10 1
Amsterdam	101	100	010	0—4	10 1

Muntsinger, Smejkal (4), Oley (5), Fisher (8), Beauchesne (9) et Soskovic; McAdams et Bickman.

Position des clubs

	P.J.	G.	P.	P.C.
Trois-Rivières	25	19	6	.760
Schenectady	32	23	9	.719
Gloversville	28	16	12	.571
Pittsfield	28	15	13	.536
Rome	26	11	15	.423
Oneonta	28	11	17	.393
Amsterdam	26	8	18	.308
Québec	23	5	18	.217



TOUS demandent les PHILIP MORRIS

Oui, c'est un appel qui retentit partout, l'appel pour le summum de contentement, que procure Philip Morris English Blend. Vous aussi, aimerez la saveur particulière de cette cigarette vraiment distinctive. Elle est tellement douce—tellement rafraîchissante et . . . tout à fait satisfaisante!



E.L. 27 M

ARENA
Ce soir
8.30 p.m.
LUTTE
FINALE
MOQUIN
vs
ECKERT
SEMI-FINALE
MARTIN LEVY
vs
GEO. CAGNEY
JEAN PUSIE
SPECIAL
A. CARLMITOFF
vs
BUDDY CURTIS
Ouverture
BULL MONTANA
vs
Salvatore CORTEZ
ADMISSIONS:
Parterre $1.00
Générale ..... .50
Enfants ..... .25
Pour billets réserves téléphonez: 2622, entre 10 et midi; 2.00 à 5.00 h. p.m.

BOXE

HIER SOIR

Toronto, (P.A.) — Arthur King, 132, Toronto défait Dave Castilloux 136, Montréal, en huit rondes.

Montréal, — Gus (Pell) Mell, 143, Montréal, défait Bobby Ruffin, 142, New-York, en dix rondes.

Chicago. — Harvey Dubs, 156, Windsor, Ont. et Art Brown, 151, Chicago annulent en huit rondes.

West Springfield, Mass. — Frankie Cordino, 145, Toronto, défait Tommy Jessup, 142, Springfield en dix rondes.

New-York, — Solly Cantor, 137, Toronto, défait Joe Poccia, 141 Yonkers, N.Y, en six rondes.

New-Haven, Conn. — Bob Montgomery, 137, Philadelphie, défait Julie Kogon, 136, New Haven, en dix rondes.

Baltimore. — Jimmy Bivins, 182½ Cleveland K. O. Omelio Argramanti, 181, Cuba en deux rondes.

Pittsburgh. — Doll Rafferty 141, Milwaukee K. O. Dorsey Lay, 144, Philadelphie en huit rondes.

Neww-York. — Billy Graham, 142 défait Also Minelli, 150¾, Milan Italie, en dix rondes.



L'AGENT SECRET X-9 — Par Charles Flanders



Tout en fumant...

par Armand Martel



Les cyclistes du Ste-Thérèse ont fait une excursion à St-Alexis-des-Monts en fin de semaine. — Le voyage se fit parfaitement aller et retour à l'exception de la pluie qui arrosa les pédaleurs à partir de St-Paulin jusqu'à Trois-Rivières au retour dimanche après-midi. — Les membres de la direction se sont logés à l'hôtel Juneau à St-Paulin tandis que les cyclistes trouvèrent place à l'hôtel Deschênes à St--Alexis des Monts.— Il y a un certain membres du club qui a été pris en train de grimper à un poteau de l'hôtel aux petites heures car il ne voulait pas se faire voir. — Un autre cycliste, durant le trajet en bicyclette entre Louiseville et St-Alexis samedi après-midi, demandait aux copains d'arrêter et cela plusieurs fois car il prétendait qu'il était "crampé" — Croyez-vous qu'il était réellement "crampé"? Ses copains ne le crurent pas. — Mais comme de "bons samaritains" s'arrêtèrent pour venir en aide à notre pauvre "petiot". —

Après avoir réussi l'excursion, les membres du Ste-Thérèse sont d'avis qu'une course entre St-Paulin et Trois-Rivières serait suivie avec intérêt car la randonnée pourrait s'accomplir dans un temps rapide par suite de nombreuses côtes. — Il est question que cette course de 35 milles soit organisée en juillet prochain. — Ce qui veut dire que les cyclistes logeraient à l'hôtel Juneau à St-Paulin le samedi avant la course. —

Les bouts-en-train du groupe furent sans contredit Ti-Ri Loranger, Gene Grosleau, Emilien Rouette tandis que les plus sérieux étaient Rosaire Rivard, Paul-Emile Beaumier. — Le plus démonstratif a été Dan Nassif tandis que le plus sportif est comme toujours Armand Legendre. — Il ne faut pas oublier de mentionner les deux petits jumeaux Roger et François de M. et Mme Armand Legendre. — Ces deux futurs cyclistes ont fait l'admiration des populations où ils passèrent. — Gentils comme tout, ils ont la parole facile et savent même faire la leçon aux grands. —

Le retour de St-Alexis-des-Monts dimanche, se fit par une pluie torrentielle. — Les cyclistes décidèrent de louer un camion pour faire le trajet jusqu'à St-Paulin. — De là, ils durent sauter sur leur bicyclette pour revenir aux Trois-Rivières même si le temps était des plus mauvais. — Bravement ils firent le voyage et furent réconfortés chez M. X. Rouette à Ste-Catherine-de-Sienne avant de se faire conduire en auto chacun chez eux par le président du club, M. Legendre. —

Un cycliste qu'il ne faut pas oublier est bien Réal Lamothe, un jeune aux jambes d'acier, qui aime tant sa bicyclette et qui est un cycliste idéal dans les excursions. — Réal ne "rouspette jamais et est toujours prêt. — C'est pour cela qu'il a tant d'amis. — de vrais. —

Ti-Ri Loranger a démontré aux gens de St-Alexis-des-Monts, qu'il était toujours l'athlète souple et habile. Il a fait plusieurs tours d'acrobatie qui émerveillèrent les spectateurs. — Grosleau se spécialise toujours dans ses histoires dramatiques drôles et même vécues. — C'est un gai compagnon qui ne manque jamais de verve. —

En plus du groupe, il y avait aussi Mme Armand Legendre et Mme A. Martel. —

x x x

Le club nautique Beauharnois, qui présente un spectacle annuel sur le Lac St-Louis, depuis 1895, et dont la continuation n'a été brisée que par les deux guerres mondiales, tiendra sa 43ième régate internationale, cette année, les 12 et 13 juillet.

L'exécutif du club, cette année se compose de Messieurs A.-R. Turnbull, J.-Albert Leduc, A. Caron, R.-L. Demers et P. Trottier.

Le programme des régates comprendra des courses de canots, chaloupes et hors-bords ainsi que des courses de canots automobiles des différentes classes. Ces courses sont approuvées par l'American-Power-Boat-Association.

Les propriétaires de canots automobiles qui sont intéressés sont priés de communiquer avec le secrétaire du club nautique Beauharnois pour d'autres renseignements.

x x x

Les finales du tournoi de golf britannique ont été rmeportées par les concurrents américains, à la surprise des Anglais. Le détenteur de la coupe Walker, Dick Chapman s'est rendu éligible aux finales à Carnoustie, de même que Frank Turnesa de White-Plains, N.-Y. Turnesa a vaincu John Campbell d'Ecosse par quatre et trois. Hier matin, il avait éliminé son partenaire américain Bud Ward par deux et un.

Futur champion



Futur champion — vignette Sport DANNY EMERY, 6 ans, de Los Angeles, est déjà un expert dans la conduite d'une motocyclette. Son père et sa mère sont des habitués de ce sport et ils l'amènent avec eux depuis son âge le plus tendre. Un jour on lui fit cadeau d'une motocyclette 'Mustang Colt' qu'il conduit comme un vétéran. Le bambin a déjà fait une vitesse de 41 milles à l'heure. Quand il parle à ses petits compagnons, il cause de baseball, mais à son père et à sa mère, il ne parle que de motocyclette.

Match-revanche entre Moquin-Eckert ce soir

Larry Moquin aura toutes les chances de se justifier ce soir à l'arena contre le vigoureux Dick Eckert. La semaine passée Eckert a vaincu Moquin et celui-ci se trouva si offusqué de la défaite qu'il demanda un match-revanche, la bourse allant au vainqueur. Eckert accepta l'offre mais à la condition qu'un arbitre dirige le combat. Moquin accepta les conditions demandées par Eckert de son côté.

L'on verra un combat étoffé en finale ce soir. Moquin entend vaincre son adversaire tandis qu'Eckert veut soutenir la réputation qu'il est acquise ici en tentant de mettre Moquin de nouveau à la raison. Ce combat cédulé pour une heure ou un deux dans trois pourrait fort bien se rendre à la limite de temps si les deux gladiateurs se surveillent un tant soit peu.

La semi-éfinale nous amène le gros Martin Levy, dont la opulence en fait beaucoup plus une attraction de cirque qu'un lutteur. Il reste à Levy assez de souplesse pour courir dans le rond et de pesanteur pour écraser ses adversaires. Le seul moyen dont Levy peut disposer de ses antagonistes, c'est de les écraser, comme il a fait l'an dernier ici à deux reprises.

Levy aura deux adversaires ce soir à l'arena. Toupin lui a opposé Pusie et Gagney. Il va de soi que Levy aura de la difficulté avec ses deux lutteurs pleins de vie et d'entrain, mais le public en aura pour son argent si Pusie et Gagney veulent bien se mettre de la partie pour faire de ce numéro un "show" de cirque bien organisé.

En spécial, Alvin Carlmitoff contre Buddy Curtis et en préliminaire Bull Montana contre Salvatore Cortez.

Le promoteur Toupin nous informait ce matin que Larry Moquin sera entendu ce soir sur les ondes de C.H.L.N. à 6.45 p.m. afin de donner les raisons qui ont entrainées sa défaite de la semaine dernière aux mains de Ray Eckert. Nous invitons donc les amateurs à synthoniser CHLN à 6.45 p.m. pour écouter l'entrevue donnée par le lutteur Moquin.

Pollet des Cardinaux fait gagner son club hier contre Brooklyn

Brooklyn, 3 (P.A.)— Le lanceur gaucher Howie Pollet a mis fin à une longue joute hier après-midi en frappant un simple dans la 10e manche pour faire compter le point victorieux à Slaughter et donner un triomphe de 5 à 4 aux Cardinaux de St-Louis sur les Dodgers de Brooklyn.

Pollet, qui a remporté sa troisième victoire contre six défaites, a défait un contingent de cinq lanceurs du Brooklyn dans une joute de trois heures et sept minutes devant 17,719 personnes. Ralph Branca, le quatrième artilleur des Dodgers, a été chargé de la défaite, sa quatrième contre cinq triomphes.

Slaughter fut le meilleur frappeur de la journée avec trois coups sûrs et fit compter deux points.

Sommaire :

St-Louis	010 030 000 1—5	11	0
Brooklyn	020 100 100 0—4	9	0

Pollet et Wilber, Rice (10); Hatten, Chandler (5), Lombardi (5), Branco (9), Casey (10) et Edwards.

Boston, 3 (P.A.)—En arrêtant un dangereux ralliement à la neuvième manche, alors que le lanceur débutant Rip Sewell fut chassé du monticule, les Pirates de Pittsburgh ont réussi à vaincre les Braves de Boston 4 à 3.

Dans la dernière manche, Johnny Hopp frappa un triple, Earl Torgeson y alla d'un double pour faire compter Hopp et c'est alors que Sewell demanda à être remplacé. Art Herring, le lanceur suivant accorda un coup sûr à Rowell et Torgeson enrégistra l'autre point du Boston sur un coup frappé dans l'intérieur. Herring réussit à arrêter le ralliement après cela.

Sommaire :

Pittsburgh	000 200 110—4	11	1
Boston	100 000 002—3	7	0

Sewell, Herring (9) et Sullivan; S. Johnson, Lanfranconi (9) et Masi

New-York, 3 (P.A.)— Les Reds de Cincinnati ont fait descendre les Giants de la première place de la ligue Nationale en leur infligeant une défaite de 9 à 3 hier après-midi. Clint Hartung, qui avait remporté quatre victoires consécutives, a été chargé de sa première défaite de la saison.

Hartung et Lafata ont frappé des circuits pour les perdants tandis que Lukon et Miller réussirent des quatre-buts pour les Reds de Cincinnati.

Sommaire :

Cincinnati	001 100 034—9	14	1
New-York	000 010 110—3	11	0

Walters et Lamano; Hartung, Andrews (9) et Cooper.

Délégués au congrès de Rouyn

Nicolet, 3 (D.N.C.)— MM. Nap. Rousseau, pro-maire de cette ville et trésorier du Conseil 1326 des Chevaliers de Colomb de Nicolet, Bruno Dupuis, secrétaire-financier, ainsi que MM. Lionel Fournier et Jules Béland, se sont rendus à Rouyn, en fin de semaine pour y représenter le Conseil local 1326 au congrès d'état de l'Ordre des Chevaliers.

Les délégués de Nicolet ont fait le voyage en automobile.

Victoire du D.L.S. Midget

Le D.L.S. midget a battu hier le D.L.S. Juvénile au compte de 8 à 2.

Beaudoin fut l'étoile des midgets avec deux coups sûrs en trois voyages au bâton.

Le D.L.S. midget lance un défi à tout club midget de la région. S'il vous plait appeler 3984-J entre midi et une heure et entre 6 et 7 heures.

Graziano se battrait à Montréal bientôt

Montréal, 3 (P.C.) — Le promoteur Raoul Godbout a annoncé hier soir que le boxeur poids mi-moyen Rocky Graziano, suspendu à vie par la commission de boxe de l'Etat de New-York, action qui n'a pas été approuvée par la National Boxing Association, se battra au Forum le mois prochain.

Il croit que la bataille aura lieu le 15 juin prochain.

Défi

Le club "All-Stars" de Ste-Cécile lance un défi à tout club du comté de St-Maurice et spécialement au club de la Charbonnerie St-Laurent et au Laplante Taxi.

S'il vous plait répondre par la voix du Nouvelliste ou appeler tél. 233-R, M. Gérard Bélisle.

Triomphera-t-il ?



Larry Moquin qui affrontera ce soir Ray Eckert en finale à l'arena. Le vainqueur touchera tout le magot et le perdant s'en retournera avec son petit bonheur. Ce combat promet d'être excitant.

Les rumeurs les plus variées circulent sur le choix du prochain instructeur du club Shawinigan

Shawinigan, 3 — Depuis l'assemblée générale du club de hockey, la semaine dernière, toutes sortes de rumeurs circulent, au sujet de l'engagement d'un instructeur, mais aucun nom ne peut être mentionné avec certitude. Depuis quelques jours les journaux mentionnent, et la radio a aussi cité Léo Lamoureux, le joueur de défense du Canadien. Chose certaine, Léo ferait un bon instructeur, pourrait connaitre encore plusieurs bonnes saisons de hockey, pour un circuit sénior, et à l'avantage d'être un Canadien-français, ce qui plairait beaucoup à la population locale. On a aussi parlé de Boyd, un ancien joueur de la Ligue Nationale de hockey, et un ancien instructeur des Reds de Providence. Nous avons rencontré Yank Boyd, quand il vint diriger l'entrainement du club de Lou Pieri, il y a quelques saisons. Boyd n'a peut-être pas eu tout le succès qu'il eut voulu remporter avec Providence, mais nous avons entendu dire qu'il n'avait pas les mains liées et ne reçut pas tout le support désiré.

Ce que l'on n'a pas dit, dans les journaux ni à la radio, c'est qu'il fut aussi question de faire des propositions à Toe Blake, un autre vétéran qui a bien mérité de la direction du Canadien, mais il appert que si Toe cesse de jouer pour le Canadien ce sera pour remplir un poste important dans l'organisation du Tricolore. Et de toute façon, l'engagement de Toe Blake est hors de question.

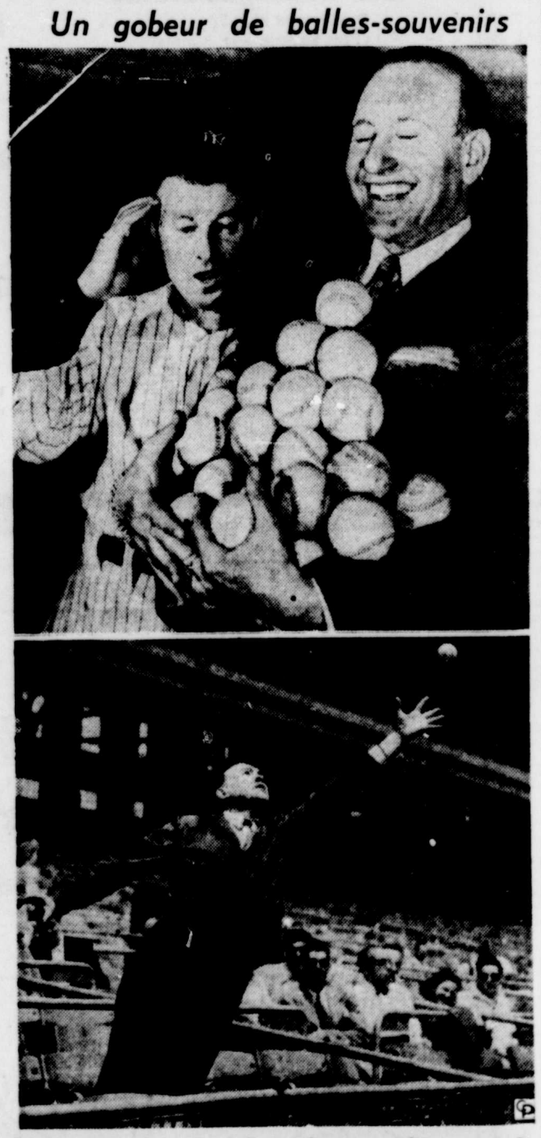
Il est un autre candidat, que nous ne nommerons pas, et qui pourrait tout aussi bien être engagé que les deux premiers nommés. L'an passé, il a dirigé une équipe professionnelle mineure. Antérieurement, il a déjà mené une équipe amateur à la conquête de la coupe Allan. C'est un des plus habiles pilotes que l'on connaisse, et il serait certainement un instructeur idéal. S'il venait à Shawinigan, nous aurions l'un des plus conducteurs de joueurs que l'on puisse désirer.

Nous sommes au début de juin. Nous avons déjà dit que l'instructeur du Shawinigan ne serait pas choisi à la dernière minute. Robert Hébert entend se consacrer exclusivement à son commerce. Il a de vastes projets, qui requièrent tout son temps. Le poste d'instructeur est vacant, et c'est un homme de première valeur qui l'occupera. Son engagement ne saurait tarder, nous dit-on, et le recrutement des joueurs est déjà commencé, et de nombreux contacts ont été établis. Ceux qui sont au courant de la correspondance déjà échangée, des entrevues faites de personne à personne le savent, car, quel que soit le circuit où Shawinigan évoluera, la direction veut que ce soit un club de toute première valeur.

Le respect des règlements de construction

Nicolet, 3 (D.N.C.)—Les autorités municipales de cette ville rappellent à toutes les personnes qui ont l'intention d'entreprendre une nouvelle construction, qu'elles doivent au préalable se prévaloir d'un permis de construction au bureau du secrétaire-trésorier. Ceux qui enfreignent le règlement de construction dicté par cette ville s'exposent à des ennuis qu'ils pourraient facilement éviter en respectant le règlement de construction. Les autorités municipales sont bien déterminés à faire appliquer les règlements à la lettre.

Un gobeur de balles-souvenirs



Pendant une partie de baseball, vous êtes-vous arrêté au spectacle d'un amateur qui cherche dans l'estrade à attraper une balle fausse? Sinon, vous devriez être au courant de l'histoire d'Al Green de New-York qui a attrapé 26 balles fausses au cours de la saison dernière. Green est d'avis que la meilleure place pour attraper ces balles, c'est celle qui se trouve entre le 3ème but et le champ gauche. A côté de Green que l'on voit les bras remplis de balles, on aperçoit l'entraineur Charley Dressen des Yankees.

Castilloux est battu à Toronto par Art. King

Toronto, 3 (P.C.) — Le noir Arthur King, 132 livres, de Toronto, s'est placé parmi les sérieux aspirants au titre des poids légers du Canada en remportant une décision unanime des juges hier sur Dave Castilloux de Montréal, ancien champion poids léger et moyen canadien.

Le promoteur Frank Tunney a annoncé que la recette de $23,000 d'hier soir égalait un record à Toronto. Ce record avait été établi en 1927 lorsque les poids mouche Frenchy Bélanger et Ernie Jarvis en vinrent aux prises.

King gagna les 2e, 6e, 7e, et 8e rondes tandis que les 3e et 5e furent nulles.

L'arbitre Arthur Donovan avertit Castilloux à la cinquième par suite de ses coups bas.

—o—

Montréal, 3 (P.C.) — Gus Mell de Montréal a remporté une décision unanime des juges hier soir contre Bobby Ruffin de New-York. Mell pesait 143¼; Ruffin 140½.

BALLE MOLLE

Shawinigan, 3 — La température douteuse et le terrain humide ont forcé la ligue Intermédiaire de remettre la partie d'hier soir, qui devait avoir lieu entre la LaMerie Bélanger et la Shaw. Eng.

Il faut espérer cependant que la température se montrera enfin clémente et permettra à la ligue d'opérer sans trop de parties remises. Si donc la température le permet, le club du Resin visitera celui de St-Bernard sur le terrain du vieil aréna ce soir.

SOYEZ AVISÉ — COMMANDEZ MAINTENANT

Brûlez le CHARBON D&H

LACKAWANNA ANTHRACITE

"Le Charbon Dur Favori du Canada"

COMMANDEZ CHEZ VOTRE MARCHAND

Cascades Sportives

par Roland Héroux



Shawinigan, 3. — Marcel Thériault présente toujours ses séances de boxe le mardi, mais la prochaine aura lieu un lundi, soit le 9 juin. Sylvio Mireault, du club Champetre, de Montréal, a promis à notre promoteur de boxe qu'il amènerait plusieurs bons hommes pour sa prochaine séance. Andy Best en sera un, et il fera les frais de la semi-finale, de six rondes, contre Killer Gagnon. Plus ce dernier est devant un bon adversaire, plus il impressionne. Zeff Morin doit faire sa première apparition bientôt, et il aura le Montréalais Kid Caron comme adversaire, dans un combat de quatre rondes.

Quant à Cummings, les pourparlers continuent pour l'opposer en finale à Dallaire, le 9 juin. Cummings voudrait que Dallaire risquât $50 contre autant de sa part. Le partenaire d'entrainement de Cummings, Steve Mancuso de Newport, sera l'adversaire d'Alcide Thériault, dans le quart de finale.

Quant à Marcel Thérlault il est parti hier pour le New-Hampshire. Mercredi soir, il se battra contre Dox Blanchard, le meilleur 130 livres de cet état. Quand Marcel reviendra, il aura d'autres nouvelles fort interessantes à nous communiquer.

—o—

Toutes sortes de rumeurs circulent sur l'engagement du prochain instructeur du club. Les journaux ont parlé de Léo Lamoureux, depuis quelques jours, samedi soir, c'était au tour de la radio. On a aussi parlé de Yank Boyd. Nous avons aussi entendu parler d'un troisième candidat, qui a dirigé au championnat des équipes professionnelles mineures et à la coupe Allan une équipe amateur senior.

Nous savons que ce dernier a aussi été approché. Il se fait un travail énorme. Personne ne sait encore au juste qui sera le successeur de Robert Hébert, lequel se consacrera exclusivement à ses affaires, mais nous savons que ce sera un très bon homme.

—o—

Robert Hébert a bien de la misère à se défaire du surnom de Rolie Hébert, dont on l'a affublé.

Nous l'avons dit autant comme autant à nos confreres de langue anglaise de Montréal, qui répètent continuellement l'erreur. Robert Hébert est un homme, et Roland Hébert, le joueur-instructeur du Victoriaville, en est un autre. Les chroniqueurs montréalais, surtout ceux de langue anglaise, confondent continuellement les deux. Vendredi dernier, Fred Roberts, dans la Gazette, annonçait que Rolie Hébert, instructeur des Cataractes, avait été élu président du club de curling. C'est le seul et unique Robert "Bob" Hébert qui est président du Curling.

—o—

Les beaux jours, pour le baseball, ont été rares en mai, et juin a bien mal débuté, puisque le mauvais temps de la fin de semaine a fait rater l'ouverture locale du baseball, dimanche après-midi.

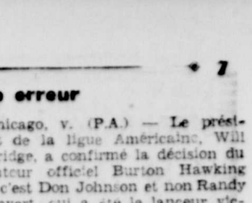
Une erreur

Chicago, 3. (P.A.) — Le président de la ligue Américaine, Will Harridge, a confirmé la décision du pointeur officiel Burton Hawking que c'est Don Johnson et non Randy Gumyert, qui a été le lanceur victorieux lorsque les Yankees de New-York ont défait les Sénateurs de Washington 9 à 5 mercredi soir dernier à Washington.

Assemblée ce soir

Ce soir, mardi 3 août, au parc St-Philippe, aura lieu une réunion des gérants d'équipes qui font partie des ligues de l'O.T.J. Le but de cette réunion sert dedonner aux gérants certains renseignements concernant la saison. On discutera de la date d'ouverture, des soirs où il y aura des parties, et des choses qui intéresseront certainement. On fera aussi la distribution des contrats. Donc, sans faute, ce soir au parc St-Philippe à 6.30.

Est-ce là ce que votre BARBIER VOIT?



Si vous avez une expression qui donne à votre barbier l'envie de vous plaquer une serviette brûlante sur la figure . . .



Feen-a-mint peut vous aider. C'est le laxatif à mâcher moderne dont la délicieuse saveur de menthe fait que prendre un laxatif est un plaisir. Doux, quoique vraiment efficace. Ne dérange pas l'estomac et ne trouble pas le sommeil. Des millions de gens prennent du Feen-a-mint. Achetez le paquet pratique à n'importe quel comptoir de pharmacie.

7-47F

UNE PROTECTION PEU COÛTEUSE



Attention . . .

Manque de force, perte d'appétit, fatigue habituelle, nervosité, douleurs de dos ou de reins sont des symptômes d'épuisement. Si vous voulez traiter le mal à sa source même, tonifiez l'organisme en prenant les PILULES MORO et surtout n'acceptez pas d'autre produit qu'on aurait un intérêt personnel à vous vendre, car celui qui vous dit qu'un autre remède est meilleur vous trompe, il ne connait pas la formule des PILULES MORO. Exigez toujours le paquet de 50 avec le nom de la Compagnie dessus.

Depuis près de 50 ans, les PILULES MORO ont donné des forces et la vigueur à des milliers d'hommes.

Par la poste: 50¢ la boite

PILULES MORO

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566 rue St-Denis, Montréal 18.



Peint pour Calvert par Adam Sherriff Scott, R.C.A.

À Toronto, le 2 novembre 1864, Sir Charles Tupper engageait les participants à une immense procession aux flambeaux à appuyer la fédération. Depuis longtemps un apôtre de l'unité, sa clairvoyance contribua beaucoup à l'établissement de la Confédération. Premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, Premier ministre du Canada, Sir Charles Tupper consacra son génie au développement du Canada.

En 1864 TUPPER disait:

"Créez une union...de bonne entente"

En 1622 CALVERT disait:

"Des relations justes engendrent l'union"

DÈS LES PREMIERS JOURS DU 17ième siècle, Calvert prévoyait le développement du Nouveau Monde dans une unité d'effort. "Aidez vos voisins," disait-il, "ce sont des gens dignes d'estime."

Homme d'Etat célèbre, Secrétaire d'Etat sous Jacques 1er, fondateur de colonies à Terreneuve et dans le Maryland, Calvert se constitua le champion de l'unité. "Préparez l'avenir," conseillait-il à ses colons, "sauvegardez l'unité."

Homme clairvoyant d'il y a trois siècles, les idéals de Calvert ont été partagés par les hommes clairvoyants depuis son ère. Aujourd'hui, que chacun soit un homme clairvoyant . . . et travaille avec ardeur à l'unité canadienne.

Notre pleine mesure comme nation dépend de l'unité d'intention. Pour tout Canadien de jugement, il n'y a qu'un Canada.

Les esprits clairs demandent...un Canada Uni

Calvert DISTILLERS (Canada) Limited

AMHERSTBURG • ONTARIO

PUBLIÉ PAR CALVERT DISTILLERS EN VUE DE PROMOUVOIR L'UNITÉ NATIONALE

Remaniement de la législation sur la radioffusion demandée par les postes indépendants

Ottawa, 3. (P.C.) — L'Association canadienne des stations radiophoniques a présenté aujourd'hui un mémoire au comité de la radio de la Chambre des communes. Elle y propose, pour accorder les permis et édicter des règlements pour la radio au Canada, la création d'un organisme semblable à l'office des commissaires du transport.

L'association — elle représente 89 des 107 stations radiophoniques indépendantes du pays — a fait les quatre recommandations qui suivent:

1. Remaniement de la législation sur la radiodiffusion, pour l'établissement d'une charte en vertu de laquelle les postes d'Etat et les postes commerciaux indépendants pourront progresser, prospérer et servir.

2. Nomination d'un organisme indépendant pour l'émission des permis et l'édiction des règlements, nommé par le Parlement et directement responsable envers lui, et autorisé à émettre des permis et à édicter des règlements concernant la radio au Canada (postes gouvernementaux de Radio-Canada, postes commerciaux indépendants, radiotéléphonie et radiotélégraphie, télévision, facsimilé, etc.)

3. Continuation de Radio-Canada comme système de radiodiffusion nationale sans pouvoir de réglementation sur ses concurrents.

4. Egalité des postes de radio commerciaux indépendants et de la société Radio-Canada, dans l'organisme indépendant proposé pour l'émission des permis et la réglementation de la radio.

5. Etablir le droit de liberté d'expression à la radio.

Le Mémoire signale la distinction à faire entre le "gouvernement au pouvoir" et le Parlement. Le "gouvernement au pouvoir" représente le Premier Ministre et son cabinet comme le pouvoir exécutif, ayant l'autorité d'émettre des arrêtés ministériels qui ont, sans discussion publique, la force obligatoire de la loi. Le Parlement, par contre, comprend les représentants dûment élus et nommés par le peuple, et dont les actes sont exposés à la lumière de la publicité et n'agissant pas sans délibérations ouvertes.

Le Mémoire souligne que:

1. Le gouvernement, par son pouvoir exécutif et par l'entremise de sa société Radio-Canada, a une maîtrise absolue sur tout ce qui est mis en ondes au Canada.

2. Le gouvernement nomme le Bureau des Gouverneurs et le gérant général de la Société Radio-Canada, et doit approuver ses règlements avant qu'ils soient en vigueur.

3. La législation montre clairement que Radio-Canada n'est pas un corps indépendant, n'est pas responsable uniquement envers le Parlement, mais plutôt se trouve à toutes fins et intentions légalement entre les mains du gouvernement au pouvoir, et est un organisme sur lequel tout gouvernement peut exercer des privilèges de propriétaires.

4. La législation actuelle réglementant la radio contrôle la liberté d'expression sur les ondes, la liberté de presse et même de messages entre compagnies privées ou entre amis, quand on se sert de transmissions radiophoniques.

La présentation de la CAB souligne qu'on n'a pas le droit de s'exprimer librement sur les ondes. Toute discussion, expression d'opinion, suggestion et critique n'est permise à la radio, en vertu de règlements sévères, que par tolérance et est de plus, sujette à modification ou terminaison sans consultation, compensation ou appel. La radio occupe une place tout aussi importante que le journal, mais n'a pas, comme celui-ci, de droits reconnus et les sauvegardes accompagnant la liberté de presse.

Le droit légal d'imposer des restrictions aux nouvelles et autres programmes radiophoniques s'étend jusqu'aux journaux, quand ceux-ci publient des facsimilés (transmission sans-fil d'imprimés et d'images) et aux compagnies de téléphone et de télégraphie quand celles-ci transportent des messages privés, commerciaux ou personnels, au moyen de n'importe quelle sorte de transmission radiophonique. La société gouvernementale Radio-Canada a le droit d'exiger que toute matière devant être diffusée par une méthode radiophonique quelconque lui soit soumise à l'avance. L'association a souligné l'étendue des pouvoirs existants de Radio-Canada, à cause de l'utilisation croissante des facsimilés dans la transmission des nouvelles et la distribution des journaux.

Le Mémoire de la CAB fait aussi remarquer que:

1. Le gouvernement peut disposer, pour des travaux d'établissement et de service de la Société Radio-Canada, de fonds s'élevant jusqu'à $500,000 à même ses revenus, à titre de réserves non-affectées; fournir des fonds pour un capital d'exploitation et les retirer à demande.

2. Le gouvernement doit approuver l'émission de tous les permis des nouveaux-postes; ou bien il peut les renouveler pour un an sur rapports confidentiels de Radio-Canada, ou encore refuser de les renouveler à la fin de l'année sans avis ni compensation.

3. Le Ministre, en vertu de la loi sur la radio, peut annuler des permis, sans procès, sans entendre la défense et sans donner à celle-ci un droit d'appel, s'il juge qu'il y a infraction; si aucune infraction n'a été commise, il peut y avoir compensation mais seulement pour la valeur dépréciée de l'outillage radiophonique, et sans aucune allocation pour la perte du permis.

4. Il faut un permis du gouvernement non seulement pour radiodiffuser mais aussi pour écouter toute émission.

5. Le ministre du Transport a l'autorité la plus complète d'exercer un contrôle absolu sur la radio, en édictant et mettant en vigueur des règlements qui ont la force obligatoire de la loi.

6. Le détenteur d'un permis n'a pas l'usage exclusif de la fréquence pour laquelle le permis lui a été accordé, nonobstant le fait que l'utilisation par d'autres de la même fréquence dans son territoire, rendrait son permis sans valeur.

7. Le gouvernement peut en aucun temps, prendre possession de tout poste radiophonique et le faire fonctionner, et le personnel serait alors à l'emploi du gouvernement.

8. Un département quelconque du gouvernement peut, en aucun temps, réquisitionner n'importe quel poste, pour l'émission de tout message, et cela sans compensation.

9. La diffusion sur réseau est interdite, sans l'approbation expresse et individuelle de la société gouvernementale Radio-Canada et, comme condition à son approbation, Radio-Canada établit elle-même les montants payables aux postes indépendants pour les programmes de réseau.

10. La société gouvernementale Radio-Canada a le pouvoir de limiter arbitrairement et de contrôler toutes les annonces radiodiffusées, contrôlant ainsi les revenus des postes qui emploient directement 2,500 personnes retirant chaque année $5,000,000 en salaires, et indirectement beaucoup plus encore.

11. Tout ce qui peut être considéré comme des nouvelles tombe, en vertu de la loi, sous le contrôle direct du gouvernement, et Radio-Canada a l'autorité de désigner les programmes à diffuser, et contrôle le genre de tous les programmes.

12. La société gouvernementale Radio-Canada a le droit de publier des journaux et revues, et de les vendre ou de les distribuer gratuitement.

13. La société gouvernementale Radio-Canada joue le rôle d'aviseur confidentiel du Ministre (gouvernement), avec ce résultat que le gouvernement apparaît devant le public comme agissant simplement sur l'avis d'un organisme indépendant et non d'après une règle de conduite établie par le gouvernement, alors que les avis secrets et confidentiels de Radio-Canada sont un "fait accompli" ne pouvant pas être effectivement discutés ni mis en doute.

Les postes indépendants devant transiger leurs affaires selon les principes établis par la Société Radio-Canada déclarent que Radio-Canada exerce des pouvoir statutaires étendus et décide de sujets de grande importance publique, dans des assemblées convoquées sans que le public soit avisé du temps, de l'endroit et des questions à débattre, et auxquelles assemblées ni le public ni les journalistes ne son admis. La Société Radio-Canada prend des décisions sans faire des recherches quant aux faits et sans appuyer ses raisons de déclarations, de sorte que ses décisions apparaissent, en certaines occasions, comme purement arbitraires.

AU COMITE PARLEMENTAIRE DE LA RADIO, 1947

Propositions concrètes d'une loi de la radio

La Canadian Association of Broadcasters comprend 89 des 103 postes indépendants du Canada, ses membres exploitant un poste radiophonique dans un endroit quelconque du pays.

Notre association a, depuis des années, comparu devant ce Comité, dit encore le mémoire. A quelques reprises nous avons demandé un remaniement de la Législation de l'industrie de la radio — remaniement qui, à notre avis, eut été à l'avantage des auditoires publics.

A chacune de nos comparutions, nous avons reçu un accueil des plus courtois et nous avons eu le privilège de discuter entièrement et franchement avec vous de nos difficultés et de nos suggestions.

En d'autres années, nous avons soumis à votre attention des sujets que nous considérions d'une importance capitale à l'industrie de la radio. Mais quelque importants qu'ont pu être ces sujets en ce temps-là, nous les croyons insignifiants s'ils sont comparés aux questions que nous avons à discuter avec vous aujourd'hui.

Au cours de l'année écoulée, notre association — avec l'appui unanyime de ses 89 postes-membres — a fait une étude approfondie du besoin urgent d'une "Proposition de Loi" de la radio (Radio Bill of Rights), aux fins d'établir et de garantir pour la radio les libertés et sauvegardes constitutionnelles, qui doivent prédominer dans un pays démocratique.

Aujourd'hui la radio au Canada est sous le contrôle absolu de tout "gouvernement au pouvoir" — et non sous le contrôle direct des représentants élus par le peuple, assemblés au Parlement.

Si les conditions dans lesquelles se trouve la radio existent telles que nous les interprétons (et nous produirons les preuves à l'appui de nos affirmations) — la solution que nous proposons recevra, nous en sommes convaincus, une considération sympathique des membres du Comité.

Avant de présenter une analyse de la loi actuelle de la radio et de ses défauts, nous aimerions souligner que les restrictions existantes n'ont pas été imposées à dessein — mais plutôt qu'elles résultent d'une législation ancienne qui a été dépassé par le développement d'une industrie et d'un art, dont les progrès et changements étaient imprévisibles.

Plusieurs gouvernements ont apporté quelque chose à l'édiction d'une loi de la radio, depuis sa première introduction au tout début du siècle, et un grand nombre de règlements régissant la radiodiffusion appartiennent encore à une époque où la T.S.F. intéressait principalement la navigation. La radio canadienne a maintenant passé son stage d'évolution. Aujourd'hui, elle jouit d'une importance semblable à celle de la presse. Cependant, elle n'a pas les droits et les sauvegardes reconnus, qui accompagnent la liberté de presse. La radio a une voix, mais n'a pas le droit légal de la faire entendre. Elle est assujettie à des lois et règlements désuets, injustes et faisant des distinctions.

Pour que le Comité comprenne entièrement notre exposé de la situation actuelle de la radio, nous croyons important de faire la distinction entre "Gouvernement au Pouvoir" et "Parlement". Le "gouvernement au pouvoir" comprend le Premier Ministre et son Cabinet. Ce groupe (de fait, le "Gouverneur-en-conseil") s'occupe des affaires quotidiennes de l'état, c'est le pouvoir exécutif. Il peut édicter des arrêtés ministériels dans plusieurs domaines, lesquels ont la force obligatoire de la loi. Bien qu'il représente une opinion majoritaire (quelquefois en théorie seulement dû aux facteurs du résultat des élections), il ne représente quand même l'opinion que d'une couleur politique. Et ses délibérations sont, naturellement, secrètes.

Le Parlement, par contre, comprend les représentants élus par le peuple, agissant au nom du peuple. Ses actes sont exposés à la lumière de la publicité; il ne peut agir sans délibérations ouvertes, ni sans laisser au public l'occasion de scruter et d'étudier ses manières d'agir. Il exprime plusieurs points de vue, non pas un seul.

Ces Membres du Parlement sont, en démocratie, les gardiens des droits et des libertés du peuple.

Liberté de parole

LA RADIO AU CANADA

L'un des droits fondamentaux essentiels à toute démocratie (celle qu'on connait dans les pays anglophones) et sans lesquels telle démocratie ne peut survivre, c'est le droit de la liberté de parole.

Chaque fois (comme ce fut le cas en Allemagne nazie et dans l'Italie fasciste) qu'un dictateur a renversé et fait disparaître un gouvernement démocratique, ce fut la fin du droit et de la mise en pratique de la liberté de parole.

Le droit de la liberté de parole s'applique à l'expression orale comme écrite; il comporte le droit de librement discuter, commenter ou critiquer les idées les actes des autres, particulièrement des chefs politiques et de leurs partisans, ainsi que de ceux qui administrent la chose publique, et, partant—à cette fin — de faire des déclarations publiques, de s'adresser aux autres individuellement ou en groupes de porter la parole à des assemblées publiques et d'utiliser les moyens d'expression publique et la radio.

La vie moderne et les coutumes actuelles ont fait de la radio l'un des organes principaux dans la transmission d'idées sur les sujets d'intérêt public, et, si le droit de la liberté de parole doit exister effectivement au Canada, le droit de la liberté d'expression doit être le même à la radio que dans les imprimés.

Au Canada, aujourd'hui, ce qui passe pour être la liberté de parole à la radio n'est pas vraiment l'exercice de droit de la liberté de parole à la radio, mais simplement le résultat d'une permission accordée dans chaque cas par le Gouvernement (non pas le Parlement) comme une faveur isolée dont il veut bien faire la grâce. De telles graciesetés peuvent constituer une certaine application pratique, sujette à la permission du gouvernement, de quelque liberté de parole à la radio. Ce n'est certainement pas l'exercice d'un droit de liberté de parole à la radio.



BING CROSBY, le fameux chanteur de la radio, est actuellement en excursion de pêche dans la province de Québec. Après ce congé, il doit assister avec sa famille au Congrès Marial d'Ottawa.

PRONOSTIC Savoureux

Les légumes nouveaux et le vieux vinaigre font des salades riches





Oeufs et Betteraves Marinés

Mélangez ⅓ tasse de Vinaigre Blanc Distillé Heinz, ¾ tasse de jus de betteraves, ¼ tasse d'eau, 1 cuillerée à soupe d'épices mélangées entières et 2 cuillerées à soupe de sucre. Faites bouillir 2 minutes. Passez et laissez tiédir. Versez sur 6 tasses de betteraves cuites ou de conserve, entières ou coupées, et 6 oeufs à la coque. Remuez de temps en temps. Laissez tremper jusqu'à ce que les oeufs soient colorés. 6 à 8 portions.

● Pour réussir une salade, choisissez le meilleur vinaigre que vous puissiez acheter, comme vous choisissez les meilleurs fruits et légumes C'est le moyen de conserver et de rehausser la saveur.

V-7F

Vinaigres HEINZ

57

ESSAYEZ-MOI !



Je m'appelle PILULES ROUGES et depuis plus de 50 ans, je fais du bien aux femmes de tout âge. Des jeunes filles à l'époque de la croissance, des employées de manufacture, de bureau, de magasin, des jeunes femmes, des mères de famille, des femmes à l'époque du retour d'âge, toutes y ont recours pour enrichir leur sang et faire disparaître leurs malaises tels que: faiblesse, pâleur, manque d'appétit, fatigue, douleurs de dos, de reins, périodes douloureuses ou irrégulières, troubles internes essentiellement féminins (symptômes ou conséquences de l'ANEMIE).

Lorsque vous m'achèterez, voyez à ce que la boîte soit une copie exacte de la gravure reproduite dans cette annonce; l'étiquette qui entoure la boîte est imprimée en rouge sur papier blanc et porte le nom de la Compagnie Chimique FRANCO Américaine Ltée. Je ne suis jamais vendue de porte en porte ni au cent.

Si vous éprouvez quelques-uns des malaises énumérés plus haut, n'hésitez pas à faire usage de bonnes PILULES ROUGES. Commencez votre traitement aujourd'hui même et économisez: en achetant trois boîtes à la fois.

Pilules Rouges par la poste: 50¢ la boîte

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles.

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566 rue St-Denis, Montréal 18.

De quelque côté que votre pain soit beurré, vous en savourerez chaque tartine

CANADA BREAD

Vous pouvez réellement en goûter la saveur

Votre épicier, ou votre vendeur amical, se fera un plaisir de vous le fournir.

VOICI !

La "Mousse" la Plus Sensationnelle Découverte en 2000 Ans!



***Dreft** OPÈRE DES MERVEILLES MÊME DANS*

L'EAU LA PLUS DURE

Plus de Bariolages sur la Vaisselle! Plus d'impuretés qui adhèrent aux soies et aux lainages!



La Lingerie

reste Plus Eclatante et plus Fraîche! Pas d'Altération des couleurs!

C'est vrai! Dreft est plus doux pour les couleurs qu'aucun savon au monde! Il n'y a aucune pellicule savonneuse qui donne aux tissus cet aspect défraîchi. La mousse Dreft assure un rinçage clair qui garde votre lingerie plus éclatante et plus fraîche qu'aucun savon ne le saurait faire.



Les Lainages Neufs

Deviennent Plus Souples et Plus Soyeux que Jamais!

C'est merveilleux! Lavés au Dreft, vos précieux lainages neufs sont une fête pour l'oeil, une joie pour le toucher! Pas de dépôts savonneux qui durcissent les lainages et altèrent leurs couleurs! Vos jolis chandails neufs et les lainages de bébé deviennent, grâce à Dreft, plus souples et plus soyeux que jamais!



Les Bas

Paraissent Plus Beaux qu'Avec n'Importe Quel savon!

Vous serez émerveillées du résultat! La mousse Dreft ne laisse aucune pellicule savonneuse qui alourdit le tricot et en altère la beauté. Dreft conserve les couleurs fraîches beaucoup plus longtemps que ne le saurait faire un savon. Bien plus — les bas lavés chaque soir au Dreft durent remarquablement plus longtemps!

La Vaisselle Brille Sans Essuyage!

C'est Un Fait! Aucun savon au monde n'accomplit les miracles que Dreft opère dans votre plat à vaisselle. Dreft rend la vaisselle brillante—même sans essuyage!

Pas de Traînées Grasses! Contrairement à ce que font les savons, Dreft lave net et clair—et ne laisse pas de traînées grasses sur la vaisselle. Et Dreft est doux pour les mains.

DREFT de Procter & Gamble vous donne un nettoyage

PLUS RAPIDE, PLUS BRILLANT, PLUS SÛR

qu'aucune autre "mousse" ne l'a fait dans l'histoire!

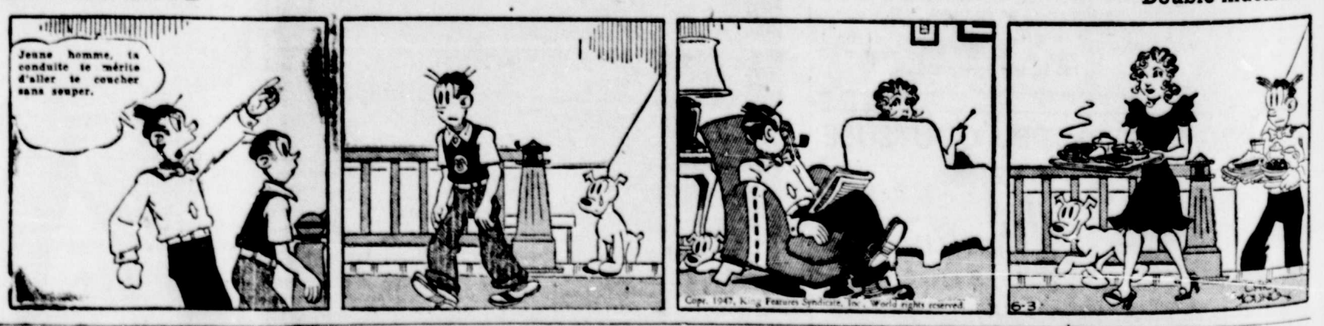
DREFT est en grande demande. Si votre marchand manque de Dreft, prenez patience—il y aura plus de Dreft sur le marché avant longtemps.

Fabriqué au Canada—Un Produit Hymosol

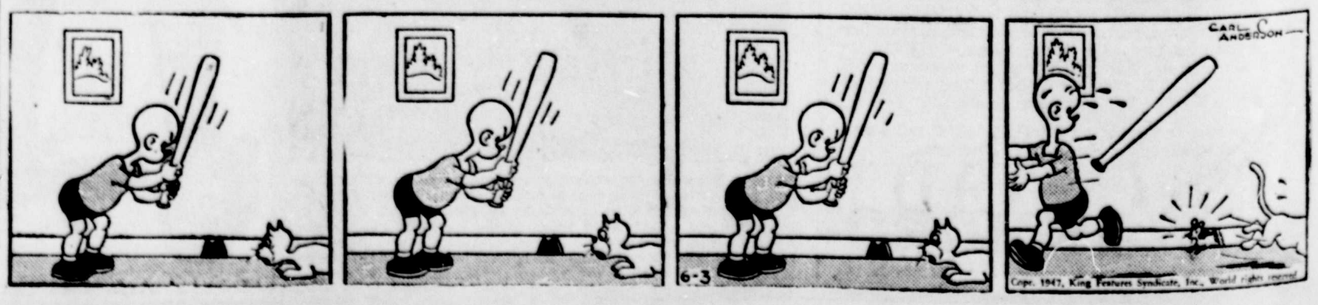


La "Mousse" Sensationnelle Brèvetée de PROCTER & GAMBLE!

BLONDINETTE — Double indemnité



HENRI — Par Carl Anderson



Carnet social

Prochain mariage

On annonce le mariage de Mlle Madeleine Langlois, fille du Juge et de Mme Edouard Langlois, de notre ville, avec M. Paul Marchildon fils du Juge Alfred Marchildon, des Trois-Rivières et de Mme Marchildon, décédée. Le mariage sera célébré dans la plus stricte intimité en la chapelle de l'Evêché des Trois-Rivières, le samedi 21 juin.

Ces jours derniers avait lieu à l'Hôtel le Voyageur, un banquet en l'honneur des finissants de l'Ecole technique. Ce dîner était sous la présidence de M. l'abbé C.H. Lapointe et de M. Garron, président de la corporation des techniciens diplômés, et de Mme Garron. Etaient présents: MM. Gérald Bouillé, président, Georges Gagnon, secrétaire, André Cormier, trésorier, Jules Lafontaine, gérant, Laval Beaudet, André Laprise, Maurice Sigman, Gilles Marchand, Jean-Eudes Lafond, Henri Monoghan, Maurice Roux, Wilfrid Collins, Marcel Gélinas, Armand Bouchard, Louis Fex, Claude Lessard, Germain Cossette, Mlles Aline Giroux, Suanne Giroux, Liliane Giroux, Hélène Hamel, Jacqueline Lefrançois, Gabrielle Gagnon, Denise Rheault, Jecqueline Pellerin, Gisèle Laflamme, Suzanne Cadorette, Thérèse Villeneuve, Mlle Mongrain, Patricia Monoghan, Gisèle Duplessis, Thérèse Charbonneau, Juliette Mercier, M. Jules Lafontaine agissait comme maître de cérémonies.

Déplacements

Le Dr et Mme Henri Robert sont de retour en notre ville après un séjour de trois semaines à Montréal.

M. et Mme Georges Lavigne, d'Ottawa actuellement en notre ville les invités de Mme Eva-L. Jourdain.

M. P.B. Kimball, président de la Chambre de Commerce de retour d'un voyage d'une huitaine à Toronto, par affaires.

M. et Mme Louis Lacroix de retour d'un voyage d'une semaine à Toronto.

Mlle Mariette Dumont actuellement en voyage d'affaires à Thetford Mines, pour une quinzaine.

Mlle Yvette Bourgeoys est retournée à Montréal après avoir passé une huitaine dans sa famille.

Mlle Hélène Poliquin de Montréal a passé la fin de semaine dans sa famille.

Mlle Marie Panneton, de Montréal, a passé la fin de semaine dans sa famille.

Mme Pierre Martel ainsi que sa petite fille Hélène sont de retour en notre ville après avoir passé les mois d'hiver en Californie.

Mme Lauda Lacerte, de Grand'Mère, était de passage en notre ville dimanche dernier.

Mme A. Désilets de Shawinigan, était de passage en notre ville dimanche dernier.

Mme Alexandre Giroux, de Shawinigan, a passé la journée de dimanche en notre ville.

Réception

Almaville, 3 ,D.N.C.) — Mlle Fleurette Lambert, d'Almaville Haut, recevait un groupe d'amies dimanche soir dernier à l'occasion de la visite de Mlle Françoise Lamontagne de St-Félicien, Lac St-Jean. Etaient présentes: Mlles Françoise Lamontagne, Rolande Lamothe, Olivette Lambert, Murielle Lambert, Jeannine Lambert, Mariette Gélinas, Gisèle Lamothe, Fleurette Lambert et Fernande Leblanc. Il y avait aussi MM. Gérard Douville, Jacques Dolbec, Jean-Paul Lafrenière, Louis Beaumier, Gloire Matteau, Justin Dugal, Marcel Dion, Gilles Williams et Maurice Lamothe.

Le rev. frère Bruno est mort à Granby

Granby, 2 —Le R. F. Bruno, des Frères du Sacré-coeur, est décédé d'une angine de poitrine, au Mont Sacré-Coeur de Granby. Il était âgé de 70 ans, 10 mois et 29 jours. Bruno Mayrand naquit à Ste-Anne de la Pérade, comté de Champlain, de Prosper Mayrand et d'Olivine Nobert, cultivateurs. Il entra chez les Ferrè du Sacré-Coeur, à Arthabaska, à l'âge de 14 ans. Il y fit sa première profession religieuse en 1893 et sa profession perpétuelle le 12 août 1900.

Le R. F. Bruno fût un grand éducateur et un religieux modèle. Il était de l'ordre du mérite scolaire de la province (2e degré) et fut plusieurs années conseiller provincial de sa communauté. Nommé directeur d'établissement en 1912, il passa successivement de Granby, à Girouard, à Notre-Dame de Grâce, à Meilleur, à Central Falls, à Sharon, au Mont St-Charles, au Christ Roi, de Granby, à Aylmer. A sa mort, il était directeur de l'école St-Dominique à St-Hyacinthe. Ses funérailles eurent lieu le 26, au Mont Sacré-Coeur. M. le curé de Ste-Famille, le R. M. Wonat H.-Breton, fit la levée du corps. Le R. P. Fernand-Marie Fortin, du St-Rosaire de St-Hyacinthe, chanta le service, assisté des RR. PP. Thomas-V. Demers et Bertrand-Marie Boulay, comme diacre et sous-diacre.

Enquête demandée par la Chambre de Commerce des Jeunes

Montréal, 3- (PC) La Chambre de Commerce de Montréal a fait savoir, hier, qu'elle voulait une enquête officielle sur la réorganisation récente du bureau de Montréal du Ministère de l'impôt sur le revenu.

Dans une lettre adressée au ministre du revenu McCann, à Ottawa, la Chambre de Commerce a dit: "Des changements considérables qui se sont produits récemment dans le bureau de Montréal du Ministère de l'impôt sur le revenu ont créé une anxiété sérieuse dans les cercles d'affaires locaux

Plusieurs aimeraient savoir si ces promotions et certains changement chez le personnel résultent de la malhonnêteté ou de l'incompétence de la part de ceux directement affectés."

Elégance des soirs d'été



La fourrure atteint le maximum de sa popularité pour le gala de printemps et les soirs d'été, et maintenant que les voyages d'un océan à l'autre sont régularisés, un manteau de fourrure devient l'attrait principal de la garde-robe féminine. Dein Bacher, de Waldorf est responsable de cette luxueuse cape d'Hermine Russe, avec des poches de très haute confection.

La véritable source de la paix mondiale

Montréal, 3. — Des milliers de catholiques de langue anglaise se sont réunis, dimanche dernier, dans le parc Marguerite Bourgeois dans la banlieue de Pointe St-Charles pour assister à une manifestation en l'honneur du Saint Nom de Jésus tenue sous les auspices de l'union du Saint-Nom et sous le patronage de l'archevêque Joseph Charbonneau et de Mgr Lawrence Whelan.

Tandis que des milliers assistaient à la messe en plein air chantée par S.E. Mgr William J. Smith, évêque de Pembroke, un grand nombre d'autres s'alignaient dans les rues de Pointe St-Charles pour être témoins de la parade qui s'était formée à l'église St-Gabriel.

Des catholiques de toutes les paroisses de langue anglaise ont entouré l'autel érigé dans le parc et ont entendu S.E. Mgr Smith dénoncer les chefs du monde qui n'ont aucune foi en Dieu.

"La paix depuis si longtemps attendue est enfin arrivée, mais ce n'est pas une véritable paix", a dit l'évêque. "La guerre semble avoir mis dans les coeurs des hommes une haine vindicative amère qui demeure longtemps après la cessation du cliquetis des armes. Il y a confusion dans l'industrie, confusion dans le gouvernement, confusion même dans les cercles de famille, parce que le monde a mis sa foi en d'autres noms qu'en Celui dont le royaume ne finira jamais".

"La paix chez les hommes est une bénédiction qui découle d'une attitude de pensée et d'une disposition de l'âme et non de formalités extérieures par la signature d'un document. Conséquemment, ni l'Organisation des Nations Unies, ni les armements, ni les protocoles, ni les chartes ni les traités ne peuvent nous sauver si nous continuons de détourner les yeux du fait que les racines de notre civilisation sont le christianisme".

Il a dit que des ennemis puissants les communistes, travaillent sans arrêt, sans limite de sacrifices et avec un zèle étonnant pour le triomphe de leur cause.

Bâtonnier général

Montréal, 2 (P.C.) — Me Gustave Monette, C.R., de Montréal, a été élu bâtonnier du Barreau de la Province à une réurion des membres du Barreau, samedi. Il succède à Me Antoine Rivard, C.R., de Québec.

Frère originaire de St-Célestin décédé à 85 ans

Le Frère Modestus, un religieux originaire de St-Célestin, comté de Nicolet, et l'un des doyens de la Congrégation des Frères des Ecoles chrétiennes, est décédé à la communauté de Laval, à l'âge de 85 ans au cours de la semaine dernière.

Né Arthur Morin, le défunt était originaire de St-Célestin. Il naquit en 1863 et revêtait l'habit religieux en 1881.

Il enseigna aux écoles suivantes. Sainte-Brigide (1882-1929), Saint-Joseph ,1929-1931,) Longueuil (1931 1933), Lachine (1933-1937), Sainte-Cunégonde (1937), Saint-Jacques, (1937-1942.)

A cette époque, il fit partie de la communauté de Laval où il vient de s'éteindre dans sa 85e année, doyen d'âge des Frères à Montréal.

Lui survivent: M. Donat Morin, de Montréal; ses neveux, M. l'abbé Antoine Morin, curé à Sainte-Jeanne-d'Arc, à Lefebvre; M. Stanislas Morin, de Saint-Célestin, M. le chanoine B. Morin, du diocèse de Sherbrooke, décédé récemment, était son frère.

Les funérailles ont eu lieu à Laval-des-Rapides, samedi.

La journée du roi Georges VI

Par Norman Cribbens
de la Presse Canadienne

Londres, 3 (P.C.) — Quand le drapeau royal flotte sur le palais de Buckingham, les Londoniens savent que le roi est chez lui, mais les murs de pierre grise empêchent de constater qu'il s'agit d'un jour de routine habituelle pour Sa Majesté.

Le roi est aussi occupé que tout autre puissant de ce monde. Il se lève à sept heures et trente, prend un fringal déjeuner, seul, et ensuite se rend à son "bureau" où il commence la lecture des bulletins de dépêches.

Sa crrespondance peut inclure un rapport secret d'un ambassadeur britannique, un mémoire sur la réaction des mineurs à la nationalisation des mines de charbon et une enquête sur le nouveau plan britannique pour la création de villes.

Présentement, il sonne son secrétaire et la longue routine du matin débute. Elle se termine à l'heure du lunch quand, peut-être, un nouvel ambassadeur vient pour présenter ses "lettres de créance", un nouvel évêque vient rendre hommage au chef séculier de l'Eglise d'Angleterre, ou qu'un gouverneur-général sollicite une audience et demeure pour le lunch.

Presque chaque jour, le roi et la reine prennent le lunch ensemble, généralement avec les princesses, et ensuite, la famille discute de ses problèmes, prépare les sorties pour le théâtre ou la danse, discute de la prochaine fin de semain et discute des affaires de chaque jour.

Après le lunch, le roi aime à se promener dans les jardin du palais quelquefois avec les princesses, quelquefois seul. Ensuite, il retourne à son bureau jusqu'à tard, dans l'après-midi.

Le thé est une autre occasion pour la famille royale de se réunir. Par la suite, il y a une dernière audience que le roi doit donner au premier ministre, au secrétaire des affaires étrangères ou à un autre membre haut placé du gouvernement.

Jusqu'au dîner, il demeure assis à son bureau pour terminer sa besogne. Souvent, il est sept heures et trente quand il a fini. Ce qui veut dire que l'un ou ses trois secrétaires doivent demeurer à la tâche. Le dîner est pris à huit heures et le roi a tout juste le temps de prendre son bain et de se revêtir pour rejoindre la reine et les princesses pour la partie du jour qu'ils trouvent la plus agréable.

Après le dîner, la famille royale se repose dans des chaises longues, le roi lisant un livre d'histoire, s'intéressant à un magazine illustré ou faisant des mots croisés, la reine faisant de la couture ou de la broderie, les princesses lisant ou étudiant.

Mais le roi n'en a pas pour cela ment il peut avoir un appel téléterminé ses fonctions. A tout moger du gouvernement peut venir au palais avec des dépêches urgentes phonique de Whitehall ou un messaque le roi doit voir immédiatement.

Ensuite, une ligne téléphonique privée entre en actitn et le ri parle avec son secrétaire, sir Alan Lascelles. S'il s'agit d'un cas important, sir Alan quittera sa demeure de l'autre côté de la rue et se dirigera en hâte vers le palais pour une conférence qui peut durer jusqu'à minuit.

Ainsi se passe une journée ordinaire au palais. Sans compter les fonctions publiques qui réclament la présence du monarque.

Service de Soeur St-Stanislas de l'Eucharistie

Nicolet, 3 (D.N.C.) — Il y a quelques jours, avaient lieu en la chapelle de la Maison-Mère des RR. SS. de l'Assomption de la Ste-Vierge, de cette ville, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de la Rév. Soeur Saint-Stanislas-de-l'Eucharistie, née Lillie René, supérieure du Couvent de Saint-Raphaël l'Aston, Co. Nicolet, décédée en la Maison-Mère de Nicolet, à l'âge de 55 ans après avoir passé 27 ans en religion.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Bruno Poirier, aumônier de la communauté.

Le service fut chanté par M. l'abbé Edgar Foucault, professeur au Séminaire et cousin de la défunte.

On remarquait au sanctuaire: Mgr Roméo Gagnon, V.G., Mgr F.-A. St-Germain, P.D., MM. les chanoines Jos. Bourgeois, vice-supérieur du Séminaire et Cns-Ed. St-Germain, aumônier du Christ-Roi, MM. les abbés Alphonse Jolicoeur, curé de Saint-Raphaël, Oscar Lupien, Maurice Desfossés, Wilfrid Bergeron, Laurent Gaudet, Paul-Emile Côté et Geo. Emile Picard.

On remarquait dans la nef, toute la communauté des RR. SS. de l'Assomption de la Ste-Vierge avec leurs élèves, les RR. SS. Grises de l'Hôtel-Dieu et du Christ-Roi, les RR. SS. du Précieux-Sang, les RR. SS. de la Ste-Famille.

La religieuse défunte laisse pour pleurer sa perte: son frère, M. Robert René, de Trois-Rivières, ses soeurs: Mlles Rose et Katie René, de Nicolet; son beau-frère, M. Thomas Prince, de Drummondville; sa belle-soeur, Mme Robert René, de Trois-Rivières; ses neveux et nièces, MM. Roger Prince de Montréal, René Prince de Drummondville, Mlle Suzanne Prince, M. et Mme Laurent Guay, de Drummondville, MM. Richard, Jérôme et Adelbert René, Mlle Gisèle René, des Trois-Rivières, M. et Mme Pierre Grenier, MM. Robert, Maurice, Jean et André Grenier, des Trois-Rivières: ses cousins et cousines M. et Mme Albany René, de La Visitation, Mme Théobald Jutras, de La Baie du Febvre, Mme Adolphe Côté, de Nicolet, M. Jones Alliotte, de Montréal.

Outre les parents plus haut nommés, on remarquait dans l'assistance: M. et Mme Arthur Martin, MM. Ubald Caron, Paul Trahan, Pierre Dufresne, Mlle Blanche Houde, Mmes Jos et Alphonse Proulx, Mmes Félix et Joseph Descôteaux, Mme Forcier-Désilets, Mme J. B. Métivier, Mlles Alexandrine et Rose Martin, Mlle Am. Monette, Mlle C. Beaulac, M. le dentiste Richard Poirier, M. Ludovic Côté, Mme Nestor Gaudet, Mme Nil. Mouston, Mme Emile Béliveau, Mme Robert Courchesne, Mme O. Camirand, Mme Bruno Therrien, Mme Everett Jackson, Mme Paul Duchesneau, Mlle Flore-Ange Proulx, de Nicolet, Mme Bruno Morin, Mme Descôteaux, Mme Baribeau, d'Aston, ainsi qu'un grand nombre d'autres dont les noms nous échappent.

Après le service, l'inhumation du corps eut lieu au cimetième de la Communauté.

INSTITUT GÉNÉALOGIQUE
DROUIN
"Une oeuvre nationale"
Pour retracer tous vos ancêtres jusqu'en Europe adressez-vous à l'Institut généalogique
4184, St-Denis L.A. 8151 Montréal

DOCTEUR
Fernand BEAUDOIN
D. D. S.
Chirurgien-Dentiste
Rayons-X
334, RUE BONAVENTURE
Téléphone: 5424

Dentiers
Téléphone: 5289
Dr Gaston Blondin
Chirurgien-Dentiste
665, rue St-Georges T.-R.
(coin St-Denis)

Dr CHS. BÉLAND
Médecine générale
Maladies des enfants
910, Royale Tél: 380
Résidence: 103

MEMBRE DE LA CORPORATION DES OPTICIENS
Etienne Lamontagne
OPTICIEN TEL 2178 MANUFACTURIER
D'ORDONNANCES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC
1065 rue ST-PROSPER TROIS-RIVIÈRES, QUE.



Ils VENAIENT SE RENSEIGNER

EN 1847, quand la Canada Life fut fondée, peu de gens comprenaient l'assurance-vie. Un grand nombre de personnes étaient contre. Certains pensaient même qu'en assurant leur vie, ils déclencheraient contre eux les foudres du ciel.

Des conférenciers furent donc dépêchés pour expliquer publiquement ce en quoi consistait l'assurance-vie.

Peu à peu, au fur et à mesure que les gens connurent mieux les avantages de l'assurance-vie, l'hostilité initiale fit place à une confiance absolue.

Depuis ses débuts, il y a 100 ans, la Canada Life a émis quelque 800,000 polices; elle a payé aux assurés et à leurs bénéficiaires, ou a accumulé pour eux, plus de $940 millions—$100 millions de plus que les primes qu'elle a encaissées.

UNE COMPAGNIE MODERN VIELLE DE 100 ANS

THE CANADA LIFE ASSURANCE COMPANY

J. F. Hudon, Gérant Jacques Normand



NOTRE LOI DE LA RADIO ROULE ENCORE EN

CHARS À BOEUFS

PENSEZ à la confusion qui en résulterait si la circulation sur les grandes routes d'aujourd'hui était toujours régie par les lois qui étaient en vigueur à l'époque des chars à boeufs.

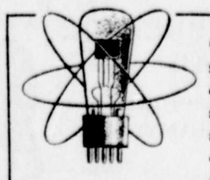
Le progrès de la radiodiffusion, au Canada, est entravé par des lois qui datent de l'époque où la radio n'était qu'un passe-temps exclusif à certains foyers! Aujourd'hui, ces lois périmées handicapent sérieusement tous ceux qui font tout leur possible pour vous offrir les meilleurs programmes radiophoniques qui soient.

Par exemple, d'après les lois qui régissent la radio canadienne, la liberté de parole, à la radio, n'existe pas au *sens légal.* Quel que soit le gouvernement au pouvoir, ce gouvernement possède le droit dictatorial de *saisir et d'administrer n'importe quel poste de radio.* L'Etat, qui administre Radio-Canada, exclut les journalistes et le public en général de ses délibérations—pourtant on y prend des décisions d'un intérêt vital pour les radiophiles. Mais *vous, le public, n'apprenez jamais le pourquoi de ces décisions.* Le Gouvernement au pouvoir peut annuler tout permis de radiodiffusion et ruiner n'importe quel poste commercial et les administrateurs du poste en question *n'ont ni le droit de présenter leur cas ni celui d'avoir recours à un appel,* même si le poste n'a commis aucune faute grave.

Ce ne sont là que quelques exemples puisés au hasard dans l'enchevêtrement des lois et des règlements qui régissent aujourd'hui la radiodiffusion au Canada.

Sûrement que tous les partisans de la démocratie s'accorderont à déclarer que de tels pouvoirs trop étendus découragent la libre discussion et la libre concurrence, précisément ce dont le Canada a besoin pour donner une vigueur nouvelle à la radio canadienne. Une telle confusion n'est pas imputable à un seul gouvernement. C'est tout simplement parce que les lois qui régissent la radio au Canada n'ont pas marché de pair avec les progrès accomplis par celle-ci.

La radiodiffusion, au Canada, est quelque chose qui concerne tous les radiophiles—*c'est une affaire qui vous concerne en particulier.* Les Postes de Radio Commerciaux Indépendants au Canada ont la certitude que tous les radiophiles s'intéresseront vivement au projet consistant à exiger que *les lois régissant la radio au Canada* soient, de nouveau, examinées à fond et modernisées; et que soit formé une *commission vraiement indépendante* pour desservir et protéger l'intérêt de tous les radiophiles du Canada ainsi que des postes de radiodiffusion.



Ce message, qui fait partie d'une série de discussions publiques concernant l'avenir de la radio au Canada, est publié par une association formée de 89 Postes de Radio Commerciaux Indépendants au Canada.

CANADIAN ASSOCIATION OF BROADCASTERS

VICTORY BUILDING, TORONTO, ONTARIO

L'exécutif national de la Chambre de commerce des jeunes du Canada sera convoqué ici même en octobre

M. J.-A. Mongrain, président du Jeune Commerce des Trois-Rivières, est de retour de Montréal où il a assisté au congrès de la Chambre de commerce des jeunes du Canada et où il a été élu vice-président de l'exécutif national. Il est le seul canadien français membre de cet exécutif qui groupe un président, M. Donald McKay, de Calgary, et cinq vice-présidents.

M. Mongrain est revenu de la Métropole avec l'idée que les jeunes chambres de commerce récoltent vraiment, et à l'avantage du Canada tout entier, les fruits de bonne entente qu'on a vu poindre durant la guerre mondiale surtout entre Canadiens de langue française et de langue anglaise. La Chambre de commerce des jeunes du Canada va de l'avant pour un Canada uni et bilingue.

Le bilinguisme fut, d'ailleurs, à l'ordre du jour de ce dernier congrès national où tous, y compris les invités d'honneur, les honorables Maurice Duplessis, premier ministre, et Onésime Gagnon, trésorier provincial, ont prononcé leurs discours en français et en anglais. Quelques-uns ont dû recourir à l'aide d'interprètes, mais, nous a dit M. Mongrain, ils ont été peu nombreux.

Le congrès national des jeunes commerces représentait 25,000 membres et 125 Chambres et, soit dit en passant, c'est un honneur pour Trois-Rivières et pour le Jeune Commerce des Trois-Rivières que son président fasse maintenant partie de l'exécutif national.

Celui-ci a déjà, d'ailleurs, gagné quelque chose pour sa ville. La prochaine réunion de l'exécutif national, une réunion de trois jours — aura lieu ici même les 3, 4 et 5 octobre. Le président et les vice-présidents se rendront ensuite à titre d'observateurs à Québec où aura lieu le congrès national de la Chambre de commerce du Canada.

M. Mongrain croit que l'avenir du Canada est engagé on ne peut mieux dans cette compréhension mutuelle qui a animé à l'hôtel Windsor, quartier-général du congrès, les Canadiens de langue française et de langue anglaise. Il a rencontré là-bas, notamment, de jeunes anglophones de l'ouest qui conservent un souvenir impérissable de notre ville et de la province de Québec pour avoir subi leur entraînement durant la guerre au camp du parc de l'Exposition.

Les délégués des autres provinces ont été enchantés, en particulier, de la visite qu'ils ont faite à tour de rôle au kiosque que le ministère du bien-être social et de la Jeunesse a maintenu en permanence au Windsor durant tout le congrès.

Plusieurs ont exprimé l'avis qu'un ministère de la Jeunesse devrait être créé dans chacune des provinces.

Parmi les délégués trifluviens qui ont assisté au congrès, citons M. François Hétu, François Noberi, Rodolphe Magnan, Paul Levasseur, J.-A. Déry, Jean-Paul Pépin, Pacifique Magoré, etc.

Le Jeune commerce des Trois-Rivières devait présenter au congrès deux résolutions. La première avait trait à la crise du logement. Elle a été finalement amalgamée dans une autre, selon laquelle, les jeunes chambres de commerce du Canada feront à Ottawa et dans chacune des capitales provinciales une propagande discrète, mais énergique, pour obtenir dans ce domaine une politique meilleure.

L'autre résolution avait trait au choix d'un drapeau national. On a décidé d'attendre, pour la présenter, une heure encore plus propice, et on est sûr que cette heure sonnera.

La Chambre de commerce des jeunes de Shawinigan, qui, a dit M. Mongrain, fut une des plus actives du congrès national, a obtenu à Montréal l'adoption de sa résolution, au sens de laquelle la Chambre nationale fera pression auprès d'Ottawa pour que celui-ci accorde aux provinces le droit d'adopter des lois permettant des loteries provinciales pour fins d'éducation et de bien-être.

Une pareille résolution fut bloquée à plusieurs reprises dans le passé. Cette fois, elle a été adoptée à l'unanimité et M. Mongrain voit là justement un signe de bonne entente et de compréhension de l'autonomie provinciale.

Le président sortant de l'exécutif national est M. Paul Laframboise, de la Quebec Power.

A titre de vice-président national, M. J.-A. Mongrain veillera plus particulièrement sur les affaires des jeunes chambres du Québec, au nombre de 80 et dont la moitié sont affiliées à la chambre nationale.

A l'avenir, le certificat d'incorporation à la Chambre nationale— M. Mongrain l'a obtenu facilement à Montréal— sera bilingue, au lieu d'être unilingue comme par le passé. C'est là de la part de l'élément de langue anglaise une autre marque de coopération à laquelle nous ne sommes pas insensibles, a déclaré M. Mongrain.

Réunion Annuelle



Lors de leur réunion de fin de semaine, les directeurs de la Corporation des agronomes des Trois-Rivières, sous la présidence de M. Clément-P. Lemire, ont en plus de tracer le programme de leurs activités de l'année fait le choix de deux publicistes. Ce sont M. Réal Cossette (à gauche) professeur à l'école d'agriculture de Ste-Anne de la Pérade, et M. J.-B. Milette (à droite) agronome pour le comté de Nicolet.

Règlement concernant l'enlèvement des ordures adopté par le conseil

Le conseil de ville a adopté hier soir le règlement no. 10-k, amendant le règlement no. 10 concernant la santé et la salubrité publique, quant à la manière de disposer des déchets.

L'adoption de ce nouveau règlement qui se résume à la modernisation de l'ancien règlement en vue de l'arrivée prochaine des "Sanivan", a été proposée par M. l'échevin Frédéric Poliquin et secondée par M. l'échevin Charles-P. Rocheleau.

M. l'échevin Poliquin a expliqué que le nouveau règlement serait beaucoup plus simple que l'ancien. Les ménagères ne seront plus obligés de faire la séparation des déchets provenant de la cuisine. Tout ce qui sortira de la cuisine ira directement à l'incinérateur même les boites de conserve, les bouteilles, etc.

Les matières non-incinérables qui devront être mis dans un réceptable séparé comprennent les cendres et les résidus semblables qui ne peuvent pas être brûlés. Les cendres pourront servir à réparer le fond de certaines rues non pavées ou à remplir les trous du dépôtoir.

Une copie du règlement sera envoyé à tous les foyers trifluviens en même temps que les comptes de la taxe d'eau. M. l'échevin J. Albert Durand a aussi dit quelques mots sur le règlement et M. l'échevin Médéric Dufresne a demandé que la cité organise comme autrefois une semaine du grand nettoyage au cours de laquelle les charretiers de la corporation iront dans les cours pour faire le transport des ordures et des déchets.

M. l'échevin Charles-P. Rocheleau a signalé que cela ne s'était pas fait depuis au moins deux ans.

M. l'échevin Emett Boland a expliqué que la coutume avait été discontinuée parce que certains citoyens se fiaient trop sur la ville et accumulaient des déchets dans leur cour durant toute l'année. M. l'échevin Dufresne a alors fait remarquer en souriant qu'il ne s'agissait là que de cas d'exception notés dans le quartier Notre-Dame, peut-être, mais que ce n'était sûrement pas la pratique générale.

Le gérant étudiera la question et fera rapport sur la possibilité d'organiser comme dans le passé une semaine de nettoyage des cours.

Nous donnons ci-après le texte du règlement des ordures ménagères:-

Il est ordonné et statué par le conseil de la cité des Trois-Rivières comme suit, savoir:

Sec. 1.— Le règlement No. 10 concernant la santé et la salubrité publique, adopté le 30 janvier 1925 et modifié entre autres par les règlements Nos 10-B du 18 novembre 1929 et 10-D du 2 octobre 1933, est de nouveau modifié en remplaçant les sections 52 à 58-J inclusivement par les suivantes:

Déchets et manière d'en disposer

"Sec. 52.— Dans le présent règlement à moins qu'il existe des dispositions particulières à ce contraire, le mot "DECHETS" signifie, outre les déchets proprement dits, les restes de la cuisine, ou de la table, tous les détritus, immondices, cendres et ordures, et tout ce qui est considéré comme inutile par son propriétaire ou comme une nuisance d'insalubrité par la loi ou les règlements de la Cité.

"Sec. 53— Pour les fins du présent règlement, il y a deux espèces de déchets: les matières incinérables et les matières non incinérables.

"Les matières incinérables signifient toutes matières qui peuvent être transportées à un incinérateur pour y être brûlées, et qui ne sont pas comprises dans l'expression "matières non incinérables". Les boites de conserves métalliques ainsi que tous les contenants en verre, vitrerie, articles de faïence, poterie et articles de même nature, seront considérés comme matières incinérables en vue d'être désinfectées par le feu.

"Les matieres non incinérables comprennent les cendres ou tout résidu de la combustion des matières par le feu, les métaux ou toute autre chose qui ne se consume pas généralement par le feu ou toute matière jugée telle par le Surintendant de l'Incinération.

"SEC. 54.—Les mots "maitre de maison" signifient le propriétaire, le locataire, l'occupant ou toute personne en charge d'une maison d'habitation, d'une auberge, d'un restaurant, d'une maison de logement, d'une maison à appartements, d'un bureau, d'un magasin, d'une maison d'éducation ou de charité, d'un hôpital, d'un hôtel, ou toute personne en charge de toute bâtisse où il y a ou peuvent se trouver et d'où peuvent provenir des déchets.

"SEC. 55.— Il est défendu à tout maitre de maison de laisser accumuler des déchets dans la cour de la maison qu'il habite, sur les terrains ou autour des ou dans les dépendances qu'il occupe, à moins qu'ils ne soient placés dans des poubelles en métal ou dans d'autres récipients tenus toujours en bon ordre et couverts. Ces poubelles ou récipients ne devront pas avoir une capacité plus grande que 3 pieds cubes ni peser plus de 80 livres chacun, et dans aucun cas, il ne devra y avoir plus de 200 livres de déchets par semaine pour chaque maitre de maison, si celui-ci désire que leur contenu soit ramassé par l'employé préposé à ce service; tout surplus de déchets devra être transporté par le maitre de maison et à ses frais, toutes les semaines, à l'incinérateur ou au dépotoir, en se conformant aux dispositions du présent règlement.

"Les matières incinérables devront être placées dans des poubelles ou récipients différents de ceux qui ne sont pas incinérables. Les poubelles ou récipients des matières incinérables doivent être munis de couvercles.

"SEC. 56— Le contenu de ces poubelles ou récipients sera ramassé par les employés de la Cité à toutes les semaines aux jours indiqués par le Département de l'Ingénieur et dont il sera donné avis au maitre de maison par voie des journaux, radio, haut-parleurs ambulants, ou autrement.

"S'il arrive que le jour fixé pour l'enlèvement des déchets est un jour de fête d'obligation ou un jour chômé par les employés du Département de l'Ingénieur, les déchets seront enlevés le lendemain, à moins d'avis public contraire.

"Ces récipients, en attendant l'enlèvement, seront placés sur la propriété occupée par le maitre de maison. Au jour indiqué seulement pour l'enlèvement, les récipients seront placés près de la rue ou dans une ruelle s'il y en a une.

"Aux endroits où il y a des ruelles, le Département de l'Ingénieur pourra aviser les maitres de maison, de la manière indiquée ci-dessus, que les poubelles devront être déposées sur le bord de la rue et non dans la ruelle, chaque fois qu'il le jugera à propos.

"Les couvercles ne devront pas être attachés aux poubelles ou récipients, de manière à ce qu'il soit plus facile à la personne qui les enlèvera de les vider dans la voiture aux déchets. Ces poubelles ou récipients devront être munis de poignées ou d'anses autant que possible afin qu'ils soient maniés plus aisément.

"Le maitre de maison devra se conformer à toute prescription du Département de l'Ingénieur pour faciliter l'enlèvement des déchets.

"Avant d'être placés dans les poubelles ou récipients, les déchets incinérables devront être enveloppés dans du papier de manière à ce que les paquets ne puissent se défaire dans les poubelles ou récipients.

"Toutes les poubelles ou récipients vides devront être enlevés près de la rue ou ruelle pas plus tard qu'une heure après que les déchets en auront été enlevés, et ils devront être transportés en arrière des bâtisses de manière à ce qu'ils ne soient pas vus de la rue.

"Les jours fixés pour l'enlèvement des déchets dans chaque rue seront indiqués dans des avis publics.

"SEC. 58— La personne nommée elles-mêmes le transport des déchets devront voir à ce qu'ils soient placés dans des voitures ou des boites étanches, de manière à ce qu'ils ne puissent se répandre durant le transport et ces voitures devront être recouvertes d'une toile ou d'une couverture mobile quelconque.

"SEEC. 58—La personne nommée comme Surintendant de l'Incinération sera le seul juge pour décider s'il y a trop de déchets dans une poubelle ou un récipient et si ces contenants sont conformes au règlements et placés dans les endroits prescrits par le règlements, si les déchets sont bien distribués et séparés en incinérables ou non, enfin, de toute question qui pourra s'élever entre les citoyens et les employés chargés d'enlever les déchets.

"SEC. 58-a. — Il est défendu à toute personne de jeter ou déposer des déchets de matières incinérables ailleurs qu'à l'incinérateur, et les matières non incinérables ailleurs qu'au dépotoir, à moins d'avis contraire donné par le Gérant ou l'Ingénieur de la Cité.

"SEC. 58-B. — Il est défendu à toute personne quelconque de transporter au dépotoir ou à l'incinérateur et à toute personne préposée à la garde du dépotoir ou de l'incinérateur de recevoir des déchets les jours fériés. Cependant, le Surintendant ou le Chef de Police pourront dans des cas urgents donner des permis spéciaux.

"SEC. 59-c.—Toute personne transportant des déchets devra d'abord se présenter au gardien de l'incinérateur, lequel donnera un permis de transporter les matières non incinérables qui devront être déposées au dépotoir. Il sera défendu au gardien du dépotoir de laisser déposer des déchets en ce lieu à moins que la personne qui se présente ne soit munie d'un permis spécial à cette fin".

SEC. 2. — Les règlements No 10-B du 18 novembre 1929 et No. 10-D du 2 octobre 1933 sont abrogés.

SEC. 3 — Le présent règlement entrera en vigueur suivant la loi.

Dividence de $5.75 à la Wabasso Cotton

Montréal, 3 (P.C.) — La Wabasso Cotton Company Limited accuse aujourd'hui dans son rapport annuel un profit net de $405,294. pour l'année finissant le 3 mai 1947, à comparer à un profit net de $341,000. pour l'année précédente. Ce qui équivaut à $5.75 par action, à comparer à $4.88.

A $1,296,551., les profits d'exploitation ont été un peu supérieurs à ceux de l'année précédente, et le revenu de placement, y compris le profit sur la vente des placements, a été à $119,745. de $22,650. environ supérieur en profits nets. Ceux-ci ont été de $1,416,296. l'an dernier et de $1,382,780. l'année précédente.

Shawinigan

(Suite de la page 5)

Le plus grand bien que possède la Commission Scolaire, n'est-ce pas tout d'abord et surtout cette jeunesse brillante et enthousiaste qui remplit nos écoles, et je suis content de les saluer tous et toutes, ces jeunes. Mesdames et Messieurs, si tous vos enfants étaient aux écoutes, ce soir, dans la seule ville de Shawinigan, nous en aurions tout près de 5,000 garçons et filles. La Commission Scolaire fait tout en son pouvoir pour donner à cette jeunesse son maximum de rendement. Vous avez, chers élèves, des maitres et des maitresses dévoués et compétents; vos écoles sont spacieuses et très modernes. Neuf et même dix écoles des mieux organisées vous donnent gratuitement le pain quotidien de l'instruction et de l'éducation. Quand vous aurez terminé votre huitième année, dans votre école paroissiale, vous pourrez choisir soit l'Ecole Technique, soit l'Ecole Supérieure pour les garçons. Les demoiselles pourront commencer leur cours classique.

A l'Ecole Supérieure, vous pouvez choisir, soit le cours commercial qui commence en 10e année, soit le cours scientifique spécial qui vous prépare directement à l'Université. De plus, une classe universitaire, la préscientifique de Laval de Québec fonctionne ici même dans cette école depuis 4 ans. Plus de 25 jeunes gens qui sont sortis de cette classe continuent aux universités de Québec et de Montréal, à l'Ecole Polytechnique et à l'Ecole Supérieure de Commerce. Et ce sont des gens de Shawinigan qui, dans un an ou deux, formeront des compétences et seront dignes de nous représenter dans tous les domaines et seront capables de prendre les postes de commande dans toutes les industries de Shawinigan et cela grâce à l'organisation des études qui est unique, en dehors de Québec et de Montréal.

La Commission Scolaire ménage aussi à la gent écolière des loisirs sains et intéressants. Nos écoles sont outillées de façon à occuper les enfants en dehors des heures de classe. A l'Ecole Supérieure surtout les élèves jouissent de ce magnifique gymnase dans lequel je parle en ce moment. Ici n peut jouer au ballon au panier, ballon volant, badminton, tennis, etc. Les élèves peuvent encore occuper une dizaine de tables de ping-pong, sans parler de nombreux jeux moins violents, dames, pichenolles, échecs, etc.

Quant aux jeux extérieurs, des équipements complets pour l'été comme l'hiver, sont là pour vos enfants.

Vous voyez chers parents que la jeunesse scolaire à Shawinigan n'est pas à plaindre et qu'il ne dépend que de vous de coopérer avec la Commission Scolaire et la direction de nos Ecoles pour réaliser le bien et le succès que vous avez droit d'attendre de vos enfants.

M. Robert Hébert

A titre de président de la Chambre de Commerce Sénior, il me fait plaisir de féliciter le poste CHLN de l'amélioration marquée qu'il a apportée en augmentant sa capacité à 1000 watts. Ayant par le passé entendu CHLN pour nous, de Shawinigan, nous pourrons maintenant l'entendre assez facilement tout le jour, car autrefois, le soir, nous ne pouvions jamais le capter. Cette amélioration apportera beaucoup de publicité à la Mauricie, et nous, de Shawinigan, aurons l'avantage d'entendre quelques-unes de nos parties de hockey, l'hiver prochain, ce qui, je le sais d'avance, fera beaucoup plaisir à nos amateurs.

Au point de vue publicité, les marchands de Shawinigan auront certes une facilité d'annonce beaucoup plus grande par la radio. Car après tout, Le Nouvelliste est le journal le plus lu dans la région, et, avec un poste de radio aussi puissant, on devrait assister à une amélioration sensible.

Donc, en terminant, je stuhaite au poste CHLN Le Nouvelliste le plus grand succès qu'il puisse espérer dans la région de la Mauricie, et je vous remercie.

M. Robert Bourassa

Au nom de la Chambre de Commerce des Jeunes de Shawinigan, je me joins à ceux qui m'ont précédé au microphone pour souhaiter au poste CHLN tout le succès qu'il mérite pour son rêvent développement

Il est fort probable que maintenant même Shawinigan pourra capter les ondes jusqu'ici plutôt mystérieuses.

La qualité prédominante de la Chambre des Jeunes de Shawinigan est l'initiative. Nous nous réjouissons donc de voir que C. H. L. N. aussi a fait preuve d'initiative en cette occasion.

Aux directeurs de ce poste, j'offre au nom de tous ceux que je représente mes sincères félicitations et mes meilleurs voeux de succès, et à vous tous, Mesdames et messieurs, un cordial bonsoir.

Le professeur Philippe Filion avait charge de la partie musicale du programme. Mme Simone G. Murray dirigea son merveilleux choeur des Midinettes dans plusieurs des plus belles pièces de son répertoire.

Mlle T. Trudel était au piano d'accompagnement.

Un trio composé de MM. M. Coutu, E. Petit et J.-C. Langevin, avec Mme Suzanne Langevin au piano joua la difficile mais brillante pièce Triplets of the Finest, pour cornet, de Henneberg.

Mlle Pierrette Blais, soprano, chanta avec succès plusieurs pièces avec Mme Langevin au piano. Mlle Blais est une élève du professeur de chant Simone Gélinas.

M. Yvan Pellerin, élève du professeur Filion, joua deux mouvements de la sonate en ré majeur de Handel, pour violon. Mlle Rita Painchaud était au piano d'accompagnement.

M. Dosithée Boisvert, ténor, accompagné au piano par M. Fernand Grenier, fut chaleureusement applaudi dans quelques-unes des plus belles pièces de son répertoire.

Un bel auditoire s'est rendu à l'Ecole Supérieure pour cette soirée.

Elle est le commencement, nous n'en doutons pas d'une belle ère de popularité pour C. H. L. N. à Shawinigan et dans notre région.

Restaurateurs!

Après des longues années d'attente où il était extrêmement difficile de se procurer une fontaine à soda nous vous offrons pour livraison immédiate, la fontaine perfectionnée BASTIAN – BLESING, de renommée internationale.



2 MODELES

BOBTAIL
- "BOBTAIL" sans cabinet de crème glacée.
- BOBTAIL avec cabinet de 20 gallons de crème glacée.
- BOBTAIL avec cabinet de 30 gallons de crème glacée.

PERFEX
- Luncheonnette, 30 gallons.
- Luncheonnette, 40 gallons.
- Luncheonnette, 50 gallons.

A mesure que la saison avancera, la livraison des fontaines et des carbonateurs deviendra de plus en plus difficile. Nous vous assurons donc, à l'heure actuelle de notre prompte attention.

Venez les voir à notre salle d'échantillons!

WATERLESS KITCHEN EQUIPMENT LTD
LES ACCESSOIRES DE CUISINE LTÉE
286 rue Saint-Joseph Québec

Le représentant de la Compagnie, M. Raoul Boileau, sera au Château de Blois toute la semaine.

LE JEUNE COMMERCE DE SHERBROOKE

EN COLLABORATION AVEC L'OFFICE PROVINCIAL D'ARTISANAT

PRESENTE



L'EXPOSITION ARTISANALE PROVINCIALE
DU 8 au 15 JUIN
Au Manège Militaire de la Rue Belvédère
35 KIOSQUES 150 EXPOSANTS
NE MANQUEZ PAS DE LA VISITER!













Une journée mariale au sanctuaire

Le dernier jour de mai a vu à se dérouler au Sanctuaire du Cap une journée Mariale qui a groupé un nombre considérable de pèlerins. On remarquait des groupes de religieuses et d'étudiantes heureuses d'aller à leur tour chanter les gloires de la Madone. Ils y furent accueillis par le R. P. F. X. Brouillette, O. M. I. directeur du Sanctuaire, qui leur souhaita la bienvenue.

Ce pèlerinage organisé par les zélatrices du Centre Catholique et du Service Marial eut un plein succès.

La messe d'ouverture à laquelle assistait un millier de personnes fut chantée à 9 heures par le R. P. Gilles Marchand, O. M. I., supérieur du Monastère. Assistaient à la Messe solennel'e, M. le chanoine Georges Pelmeton, MM. les curés Josaphat Baril et Joseph Mongrain, et des Religieux Oblats.

A l'Evangile, le R. P. Smit O. M. I. prédicateur de cette journée Mariale, invita les pèlerins à contempler la Mère de Jésus, debout au pied de la Croix, afin de nous faire mieux apprécier la valeur de la grâce de la vie divine, qu'elle nous achète au prix de son martyre. Le don de la vie naturelle, si appréciable soit-il, est essentiellement éphémère et pourtant quel amour et quelle reconnaissance n'avons-nous pas pour nos chères mamans de la terre qui nous ont donné tout ce qui était en leur pouvoir. Chères mères chrétiennes, conscientes de leur impuissance à donner davantage, savent bien s'adresser à la Maman de toutes les mères pour qu'Elle y supplée et fasse naître et grandir, dans chacun de leurs enfants, la vie de son Jésus, vie de la grâce qui rejaillira jusqu'à la vie éternelle. Tel est en résumé le sens de la parole chaude et convaincante du Prédicateur à l'âme mariale.

A 11 heures, dans l'enceinte bénie du sanctuaire, la foule attend, recueillie les Mesages que la Reine du Ciel communiquera par la bouche de son fidèle et dévoué serviteur. Ce deuxième sermon commente le texte suivant: "Je mettrai des intimités entre toi et la femme, et elle t'écrasera la tête."

Si la tendre sollicitude de nos mamans de la terre est si grande envers les enfants que le ciel leur a confiés, quelle n'est pas celle de la Sainte Vierge à écarter d'eux les pièces que l'ennemi juré de leur salut leur adresse à chaque pas. Ses yeux de miséricorde sont sans cesse tournés vers ses enfants qui combattent, les secourant au besoin même par des miracles.

Comme à tout pèlerinage s'attache l'idée de sacrifice, l'on s'acquitte de ce pieux devoir en parcourant les Stations du Chemin de la Croix.

A 2 heures, à lieu en plein air, le Rosaire prêché. Allons à cette école d'espérance pour recevoir des mains virginales de l'Immaculée, son Jésus qui ne lui a été confié que pour le donner au monde, à Bethléem, sur la Croix, dans l'Eucharistie.

A 4.30 heures, le R. P. Prédicateur explique le sens de la Consécration au Coeur Immaculée de Marie. D'abord l'Offertoire: l'exemple de deux petites âmes s'offrant à Dieu comme victimes au profit de plus malheureux qu'elles, vient à l'appui des paroles du Révérend Père. Suit la Transubstantiation qui, tout en nous laissant les mêmes apparences extérieures, nous change réellement et fait de nous des Consacrés. Enfin la Communion qui nous met dans la disposition de nous dépenser sans compter au service du prochain. L'acte de Consécration est récité en commun, puis la Bénédiction du Très Saint-Sacrement donnée par Mgr H. Trudel, Vicaire Général, clôture ce grand jour.

Le Révérend Père Gabriel Caron, O. M. I., fit chanter les pèlerins pendant la Messe. Les élèves de l'Ecole Normale des Ursulines des Trois-Rivières méritent un merci spécial pour le beau chant qu'elles ont exécuté au cours de la journée.

Parmi les groupes imposants signalons ceux de Québec, Portneuf, Shawinigan.

Vraiment la fête de Mari-Médiatrice était des mieux choisies pour cette Journée mariale et apostolique. Puissent toutes les personnes qui y ont pris part en conserver les plus heureux fruits et, par Marie, faire rayonner Jésus partout autour d'elles.

Cautionnements confisqués en cour du recorder

La cour du recorder n'avait personne à la barre des accusés, hier matin. Par contre, Me Léon Girard, c.r., a confisqué neuf cautionnements qui avaient été versés par des citoyens pris en défaut au cours de la dernière fin de semaine.

Dans deux cas, des hommes ivres ont été arrêtés pour assaut contre la police. Dans le premier cas, l'incident s'est produit sur la rue Des Forges quand les constables Charest et Paquin furent appelés à remener à la raison deux individus ivres qui se bousculaient.

Dans le second cas, c'est dans un hôtel qu'un chevalier de la bouteille s'en prit au constable Charette qui était allé lui refroidir les sangs. Trois autres cautionnements avaient été versés par des individus arrêtés pour ivresse. Les quatre derniers avait trait à des infractions aux règlements de circulation.

On fit en plus la preuve des dommages évalués à $9.80 qui avaient été causés par deux des inculpés dans un hôtel local.

Un époux obtient un délai jusqu'au sept juillet

Un époux de cette ville devra, d'ici le sept juillet faire vivre son épouse et ses enfants sans quoi il affrontera les foudres du tribunal.

Accusé de refus de pourvoir un citoyen de cette ville, demeurant présentement à Montréal, a vu sa cause rester en suspens jusqu'au début du mois prochain, et comme sûreté additionnelle, son père a été prié de cautionner pour la somme de $200.

Le procès de Rowley continue

St-Jérôme, Qué., 3. (P.C.) — On a continué hier le procès de R.-Kent Rowley, directeur canadien de l'United Textile Workers of America (Fédération américaine du travail), accusé d'avoir intimidé des employés de l'usine Ayers Limited, de Lachute. Toute la séance a été consacrée à l'interrogatoire et au contre-interrogatoire de David Côté, député provincial indépendant de Rouyn. M. Côté était le premier témoin de la défense.

Me Jacques Perreault, un des avocats de Rofley, a présenté d'abord une motion de non-lieu en soumettant au tribunal qu'il n'avait pas été prouvé que Rowley avait usé de violence, comme il est dit dans l'acte d'accusation. Le juge Aimé Chassé a rejeté la motion et a ordonné à la défense de faire entendre ses témoins.

M. Côté a déclaré qu'il était allé à Lachute en quelques occasions pour appuyer les grévistes, membres de l'United Textiles Workers. Il a ajouté s'être joint aux piqueteurs le 12 mai au matin avec trois ministres protestants de Montréal. M. Côté a affirmé que tout était pacifique ce matin-là jusqu'à ce que "des escouades de police, sirènes stridentes, eurent fondu dans les lignes de piquetage à soixante milles à l'heure."

Le député a continué en disant que les policiers étaient descendus des voitures, armés de garcettes, et avaient foncé sur les piqueteurs en leur ordonnant de briser leurs rangs. Il a nié que Rowley, qui était dans son entourage à ce moment-là, eût usé de violence contre des employés qui voulaient aller à l'ouvrage.

Contre-interrogé par Me Noël Dorion, procureur de la Couronne, M. Côté a dit que ce n'est qu'après l'arrivée de la police qu'un groupe d'employés a pu pénétrer dans l'usine.

La cause de Madeleine Parent, organisatrice provinciale, d'Azellus Beaucage, agent d'affaires de l'union, et d'autres a été ajournée à aujourd'hui.

Rowley, Madeleine Parent et Beaucage subiront leur enqpête préliminaire aujourd'hui ou demain sous l'accusation de conspiration séditieuse.

Emond perd en cour suprême

Ottawa, 3. (P.C.) — La Cour Suprême du Canada a maintenu hier, un jugement concernant un pneu d'automobile. Le plus haut tribunal du Canada a renvoyé l'appel de Georges Emond, de Victoriaville, Qué., qui avait été trouvé coupable de vol et de tentative de val du pneu.

Emond fut condamné en octobre 1945 par le juge Joseph Marier, de la Cour des Sessions de la Paix pour le district d'Arthabaska, à 3 mois de prison pour chaque accusation.

Il en appela à la Cour du Banc du Roi de Québec qui mit en doute la juridiction du tribunal des Sessions de la Paix parce que les documents de la cour ne mentionnaient pas si l'accusé avait donné son consentement à un procès expéditif.

La Cour Suprême a maintenu que Emond avait choisi un procès expéditif sur les réserves du code criminel.

M. Jean Bruchési ira en France

Québec, 3. (P.C.) — M. Jean Bruchési, assistant du secrétaire provincial doit partir bientôt pour la France où il donnera une série de discours dans les diverses universités, a-t-on appris hier. M. Bruchési entreprend ce voyage sur la demande du gouvernement français.

Nécrologe

A Trois-Rivières, le 2 juin 1947, est décédé André, 2½ mois, enfant de M. Guy Gagnon et de Aline Comtois.

Le corps est exposé à la demeure de ses parents et la Cérémonie des Anges aura lieu cet après-midi à 4 heures en l'église Notre-Dame des Sept Allégresses. Direction Bouvette et Bolduc, Trois-Rivières.

Ouverture du terme de la cour du magistrat

M. le juge Philippe Marchand, d'Arthabaska, a présidé hier matin l'ouverture du terme de juin de la cour de magistrat, juridiction civile.

La seule cause entendue hier est celle de M. Camille Houle, imprimeur contre M. Hector Lacroix, camionneur, tous deux de cette ville.

M. Houle réclame du défendeur la somme de $97.35 en dommages résultant d'un accident survenu rue Saint-Maurice. Le camion de M. Lacroix était stationné au bord de la rue et de biais, suivant la coutume sur cette rue. L'auto de M. Houle accrocha l'angle arrière du camion. Le demandeur prétend que l'arrière du camion était mal éclairé.

Me Maurice Bourbeau occupait pour le demandeur et Me François Lajoie fils, pour le défendeur.

Infiltration communiste

Montréal, 3. (P.C.) — L'infiltration des communistes dans les rangs du mouvement des Foyers et écoles a été mise à jour, samedi dernier, par l'ancien président Kenneth G. Fensom, à la réunion annuelle de la Fédération des associations de Foyers et d'écoles de la province.

M. Fenson a déclaré que selon une information puisée dans les records de la police et portée à notre attention, certains membres de notre chambre des directeurs sont non seulement des sympathisants communistes, mais sont, depuis plusieurs années associés activement à des associations mêlées aux activités communistes".

M. Fensom a informé les délégués des différentes associations de la province qui assistaient au banquet, qui l'infiltration des communistes dans les rangs de la Fédération était connue depuis plus d'un an.

La ville

(Suite de la page 3)

Si la compagnie vend ses maisons avant cinq ans, elle fera bénéficier la ville d'une ristourne de $400.00, après cinq ans, de $200.00. Si après quinze ans, la compagnie n'a pas vendu ses maisons, elle donnera à la ville le privilège de les acheter à raison de $1,000.00 chacune. Le coût du loyer serait approximativement de $22.00 à $30.00 par mois.

Vu que ce genre de maisons n'avait pas été considéré recommandable par les ouvriers eux-mêmes lorsqu'il y a deux ans la compagnie était venue nous faire à peu près la même proposition, j'ai cru bon de soumettre celle-ci à la L.O.C., qui fait présentement une campagne en faveur du crédit urbain.

Dimanche, le 25, lors d'un dîner-causerie donné par la L.O.C., il a été décidé par les officiers de cet organisme de me faire convoquer pour le 27 tous les corps publics, unions ouvrières et coopérative d'habitation, afin d'étudier collectivement cette nouvelle proposition.

Le compte-rendu de cette assemblée qui réunissait 50 délégués de tous ces groupements a été publié le 28 dans Le Nouvelliste et un rapport vous est présentement soumis.

A cette assemblée, ils ont formé un comité chargé d'étudier plus sérieusement la question et comme conclusion, ce comité suggère maintenant au conseil de ville de favoriser plutôt un plan de maisons plus familiales, et de plus, il considère la proposition de la Wartime Housing comme n'étant pas avantageuse pour la ville. De plus, les maisons ne répondent pas aux besoins de nos grosses familles.

Après vous avoir téléphoné et comme le Ministre de la Reconstruction a fixé au premier juin la date pour placer les demandes de nouvelles maison, j'ai fait savoir à M. Hodgson, en réponse à son télégramme, que le conseil n'était pas prêt à prendre une décision immédiate en rapport avec la proposition soumise par MM. Carmel et Payette.

Votre tout dévoué
Arthur Rousseau
Maire des Trois-Rivières

Jeune voleur condamné à 15 jours de prison

Le juge Edouard Langlois a condamné hier un jeune homme de seize ans à 15 jours de prison après que le prévenu se fût avoué coupable du vol de certains objets de valeur, notamment un dactylotype, un stylo, une bicyclette, des outils, des victuailles comme de la mélasse et en fin des cigarettes.

La peine comptera à partir de la date de l'incarcération.

M. H.-Jules Biron a demandé, pour le prévenu, la clémence du tribunal. Me Lucien Comeau, c.r. représentait la Couronne.

L'enquête dans cette cause avait été conduite par l'agent judiciaire Aimé Daigle, de la Sûreté provinciale.

Production réduite

Ottawa, 3. (P.C.) — La mauvaise température et la condition exceptionnelle des eaux des rivières ont retardé le flottage de bois du printemps et ont nui passablement à la production du papier à journal dans l'est du Canada, a dit dans une interview, M. R.M. Fowler de Montréal, président de l'Association de papier à journal du Canada.

La température a retardé le dégel du printemps et les opérations de flottage sont normalement trois semaines en retard, a dit M. Fowler. Le haut niveau des rivières a souvent empêché de mettre le bois à flot et a continuer de retarder le mouvement du bois de pulpe. "Ceci aura pour effet de rendre impossible la production à plein rendement dans un avenir rapproché".

Le maire

(Suite de la page 3)

axquelles j'aurais à faire face et aux lourdes responsabilités que j'aurais à assumer, je me serais grandement exposé, au cours des six années qui viennent de s'écouler, à la tentation d'abandonner la mission que le public m'avait confiée en 1941, mission que j'avais pturtant acceptée librement et avec beaucoup d'enthousiasme.

Avec les années, l'expérience m'a fait connaitre qu'sans l'esprit de continuité, il est impossible de réaliser quoique ce soit de durable.

C'est pourquoi je me suis mis à la besogne avec toute l'ardeur et la sincérité dont je suis capable, et la détermination bien arrêtée de travailler sans relâche, dans le respect des droits de chacun, mais sans privilège pour personne au seul bien général, au seul progrès de la cité toute entière, et au bien être collectif de mes concitoyens.

D'ailleurs, c'est la seule promesse électorale que j'ai faite et j'ai conscience de l'avoir tenue en toute occasion.

Pendant ces six années, il nous a fallu chercher et trouver une solution aux divers problèmes assez épineux causés d'abord par le chômage, la guerre et l'après-guerre et ensuite par l'inflation qui est venue augmenter de beaucoup le coût des frais d'administration.

Avec de tels obstacles, l'amélioration des conditions de vie d'une population et le progrès d'une ville ne peuvent s'appuyer sur des rêves; ils reposent sur la prudence, la saine économie, et sur le bon sens et l'ingéniosité de ceux que l'on place à la tête de l'administration et sur la collaboration qu'on leur apporte par la suite.

Je n'ai pas la témérité de prétendre que pendant cette période, il se soit produit de grands miracles et que tout ait marché à la perfection; au contraire, je sais parfaitement que des erreurs ont pu être commises mais ce que je puis proclamer avec sincérité, c'est que les membres du conseil actuel ont fait preuve d'un excellent esprit d'équipe. Ils ont tous tiré franc dans le collier pour donner à notre ville une orientation progressive tant souhaitée.

Ils ont en même temps toujours agi de manière à conserver la bienveillance et la confiance de leurs administrés, même si pour accomplir leur devoir, ils ont été dans l'obligation de répondre négativement à de nombreuses demandes.

Considérant la belle loyauté que tous les échevins, sans exception, ont entretenue à mon égard et leur grande fidélité à s'acquitter de leur mandat; considérant aussi le dévouement et le respect que le gérant, les officiers et les employés municipaux ont témoignés à l'autorité constituée; considérant le magnifique appui reçu de la part des corps publics, de nos organisations sociales et ouvrières, des industriels, etc; considérant que les succès remportés particulièrement en cette dernière année sont trouvés satisfaisants par un grand nombre de contribuables sérieux et bien pensants, je déclare ce soir qu'il est de mon devoir de rester au poste aussi longtemps que cette confiance me sera continuée et aussi longtemps que durera le bon esprit qui existe présentement au sein du conseil de ville.

Je serai donc candidat à la mairie en septembre et de plus, je dois dire immédiatement que j'adopterai la même attitude pendant cette campagne que celle que j'ai prise et gardée durant les précédentes.

Je demande à tous les échevins de faire connaitre eux aussi leur décision dans le plus bref délai possible afin de permettre aux contribuables de savoir à quoi s'en tenir relativement à la prochaine élection pour un terme qui, dans leur propre intérêt, devrait durer trois ans.

M. Bellemare

(Suite de la page 3)

té de Champlain, a fait une rapide revue de tous les ministères, analysant la politique du gouvernement dans tous ses détails et soulignant les principales améliorations apportées dans le comté depuis les élections de 1944.

M. Maurice Bellemare, député du comté, a ensuite prononcé un long discours où il fit une rapide revue de tout ce qu'il a fait pour la paroisse de Saint-Narcisse au cours de l'année dernière; ce que le gouvernement fera au cours de la présente année. C'est ainsi qu'on voit que le gouvernement a dépensé l'an dernier, $15,063.55 pour la voirie, $9,537, pour les ponts, tandis que le ministère de l'agriculture accordait 500 heures de bull-dozer pour l'aplanissement des terres, le gouvernement donnait un octroi de $1574.65 pour la protection contre les incendies et le département de l'instruction publique donnait une somme de $4004.61. M. Bellemare disait ensuite que l'entretien des routes et des chemins dans la paroisse avait coûté $10,386.92.

M. Bellemare, passant ensuite à ce qui sera fait au cours de l'année, annonça une dépense de $11,500, pour le recouvrement en asphalte des chemins dans le village, une dépense de $5000. pour l'élargissement et l'amélioration de la route de la station, la construction d'une route entre le premier et le deuxième rang au coût de $3,500. Il déclara aussi qu'on ferait des rechargements de gravier pour un montant de $15,000.

C'est à ce moment que M. Bellemare donna lecture d'une lettre du secrétaire provincial annonçant que le gouvernement avait consenti à donner un octroi de $50,000. à la Commission scolaire de St-Narcisse pour l'aider à défrayer le coût de l'externat projeté. Cet externat fait partie d'un progrès beaucoup plus important, car on veut y ajouter un pensionnat. L'externat devrait coûter environ $75,000. et le coût de l'internat et de son ameublement ne devait pas dépasser la somme de $50,000. Le coût de l'internat sera entièrement supporté par la Commission scolaire, quant à l'octroi donné pour l'externat il sera payé en cinq versement annuels de $10,000.

Une communauté de frères sera appelée à prendre la direction de ce collège et cela fait partie du programme que s'est tracé le député Bellemare d'assurer à toutes les paroisses de son comté les bienfaits de communautés enseignantes.

M. Maurice Bellemare a profité de son passage dans la paroisse pour visiter la nouvelle Caisse Populaire dont les bureaux ont été renovés et qui doit être considérée comme une des plus belles et des plus modernes de la région. Il a aussi visité la nouvelle salle du Conseil des Chevaliers de Colomb et deux nouvelles industries établies dans la paroisse: la manufacture Cossette et Jacob, où l'on fabrique des meubles et des jouets; la manufacture de matelas de M. Georges Veillette.

M. Bellemare continuera ses visites de paroisses au cours des prochaines semaines. Dimanche soir prochain, il se rendra Batiscan; le 15 à St-Stanislas et le 22 à St-Adelphe. Il n'a pas encore préparé son itinéraire pour le mois de juillet.

SÛRE! RAPIDE! Economique!

La Nouvelle Teinture SUNSET pour Tous Tissus

TEINTE Ou TEINT la CELANESE, la RAYONNE le NYLON, les TISSUS MIXTES, TOUS les TISSUS

ELLE est si facile à employer que vous en serez émerveillée. La TEINTURE SUNSET POUR TOUS TISSUS teinte ou teint la Rayonne, la Celanese, le Nylon, les tissus mixtes d'une façon entièrement satisfaisante. Elle teinte sans bouillage. Donne des couleurs riches semblables à celles des échantillons. En vente dans les meilleurs magasins. Achetez-en aujourd'hui!



IL EST ÉCONOMIQUE ET SAGE D'EMPLOYER LES TEINTURES SUNSET!



Chambre à louer:

Il est facile de transformer la pièce la plus morne en une chambre attrayante et gaie, et cela, sans grand accroc à votre budget! Il suffit souvent d'un dessus de lit aux couleurs gaies, de garnitures de papier-tenture autour des fenêtres, d'un coin agréable où écrire . . . Mais, avant tout, commencez par acheter une superbe carpette Congoleum "sceau-or"! Voilà un couvre-plancher qui fera ressortir vos effets de décoration, qui donnera de l'harmonie à la pièce! C'est un achat que vous ne regretterez jamais. Car non seulement le Congoleum "sceau-or" est agréable à l'oeil, facile à nettoyer et souple sous le pied, mais il possède une exceptionnelle résistance à l'usure. Qu'on l'achète en carpette ou à la verge, il possède en effet une surface d'usure, faite de peinture durcie à la chaleur et d'émail cuit, *égale en épaisseur à 8 couches de la meilleure peinture à plancher appliquée à la main!* Mais rappelez-vous bien ceci: avant d'acheter un couvre-plancher, assurez-vous toujours qu'il est identifié par le "sceau-or" bien connu! Car sans ce sceau, ce n'est pas du Congoleum. Vous serez étonnée de pouvoir obtenir à si bon marché un produit d'une qualité aussi exceptionnelle.

THIS IS A CONGOLEUM GOLD SEAL RUG SATISFACTION GUARANTEED OR YOUR MONEY BACK

Le **Congoleum "sceau-or"** est un produit de Congoleum Canada Limited, Montréal.

Votre marchand peut être temporairement à court de Congoleum, car les stocks sont encore très limités. Cependant, appelez-le ou repassez de temps en temps — il reçoit parfois des envois et il peut arriver qu'il puisse vous servir.

Nous disposons toujours d'un bel assortiment de CARPETTES CONGOLEUM SCEAU D'OR
J. A. ALAIN
Meubles - Tapis - Prélarts
Téléphone 544
1251 Blvd Laviolette — Trois-Rivières

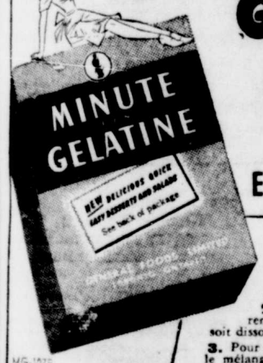
Choisissez votre carpette "Congoleum" Sceau d'Or, chez
J. L. FORTIN, Ltée

Le plus beau choix de prélarts et tapis en ville,
LAMY PRELARTS
1287, RUE HART — TELEPHONE: 2508

Nous vendons les CARPETTES "Congoléum"
Jos Drolet Ltée
Téléphone: 2191 — 72, 5ème RUE, SHAWINIGAN

Tél. 797
Nous vendons tous les prélarts Congoléum
J.A. HOULE ENRG.
POELES · MEUBLES · RADIOS · LAVEUSES
49, RUE VIGER — SHAWINIGAN

Maintenant chez votre Epicier
GÉLATINE MINUTE
pure, sans saveur
faite par les fabricant du Jell-O
Essayez la Nouvelle



Méthode à Une Seule Casserole

1. Mélangez, dans une casserole, tous les ingrédients suivants mentionnés dans la recette—la Gélatine Minute, le liquide, l'assaisonnement et le sucre.
2. Faites Chauffer 2 à 3 minutes, en remuant jusqu'à ce que la gélatine soit dissoute.
3. Pour les recettes ordinaires à la gélatine, le mélange est alors prêt à être versé dans les moules; pour les recettes de fantaisie, vous n'avez qu'à ajouter des fruits, légumes, viandes, etc.

MG-1075
Feuillet de recettes dans le paquet.
Un Produit de General Foods

Ce papier ciré protège mieux les aliments!





Garde les aliments frais. Idéal pour couvrir la nourriture.

Empêche les légumes de sécher et de perdre de leur valeur nutritive.

Ne permet pas à la viande et à la nourriture en général de se gaspiller.

Conserve les sandwichs savoureux et appétissants.

LES délices de la table se multiplient lorsque la nourriture qu'on sert aux repas est fraîche et savoureuse. Et les aliments se gardent plus longtemps frais et savoureux lorsqu'ils sont enveloppés dans le papier ciré Appleford's "FOOD-SAVER". Employez ce papier parfaitement hygiénique pour envelopper la viande, les fruits et les légumes et pour couvrir la nourriture que vous placez dans la glacière. Il empêche le manger de s'imprégner de mauvais goûts ou de senteurs étrangères. Achetez-en dès aujourd'hui chez votre épicier ou à un magasin où l'on se sert soi-même.

Fabriqué à Montréal par des experts

PAPIER CIRÉ PLUS ÉPAIS "FOOD-SAVER"
Appleford
SA BOÎTE VERTE ET BLANCHE L'IDENTIFIE

Un moyen peu coûteux de faire de l'argent, placer votre marchandise, c'est l'annonce Tél. 3000

ANNONCES CLASSÉES

CHAQUE MOT ..... .03
6 publications pour le prix de 5.
24 publications pour le prix de 18.
Minimum pour 1 publication: 22 mots.
25% d'escompte pour toute annonce apportée et payée d'avance ou téléphonée et payée à nos bureaux avant 5 heures le jour même de la première publication.
LOYER D'UN CASIER ..... .10
Avis de naissances, mariages, fiançailles, funérailles, services anniversaires, grand'messes, In Memoriam, remerciements pour sympathies convocations d'assemblées, avis de non-responsabilité 2.00

REGLEMENTS

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles, mariage, décès par téléphone. Il en est de même pour les avis de non-responsabilité. Telles annonces doivent être apportées à nos bureaux.
Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables à l'avance.
Les erreurs sont promptement rectifiées. On doit cependant les signaler avant la seconde insertion. Autrement, nous ne saurions accorder de remise ni une nouvelle insertion gratuite.
Nous ne pouvons garantir la publication d'une annonce à une date spécifiée.
Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce.
Tous les jours: 8-30 a.m. à 5.30 p.m.
Le samedi, jusqu'à midi

1 Propriétés à vendre

ACHAT - VENTE - LOCATION administration, Assurances, tous genres, tous risques. **FRANK SPENARD** Inc. Courtiers Immeubles et Assurances Edifice Spénard, 936 rue St-Pierre Tél. 46 ou 4372. 173-196

A. COSSETTE. Agent d'immeubles. Propriétés, terres, belles plages, maisons d'été à vendre ou à louer. 325 Des Forges, Bureau de Placement tel 3522. 173-196

A VENDRE OU ECHANGER: GARAGE outillage compris, un des meilleurs postes aux Trois-Rivières, situé 1546 Ste-Marie.

AUSSI MAISON coin commercial, 608 Lavérendrye.

DEUX LOGEMENTS 1769 St-Paul.
TROIS LOGEMENTS 1775 St-Paul.
AUCUN de ces logements n'a de bail pour 2 ans R. RIVARD, 939 Ste-Cécile. Tél. 2643-R. 167-190

MAISON deux logements plus grand terrain, prix raisonnable, située Ste-Angèle de Laval. S'adresser M. Joseph N. Lévesque, Ste-Angèle de Laval. 179

MAISON A VENDRE, située 1174 Charteau, trois logements. Revenu: $40. par mois. S'adresser: Alcide Leclerc, 1318 Bréboeuf, tél. 4454. 179

PROPRIETAIRES: — Si vous voulez vous faire construire, ou avez des réparations à faire faire, pourquoi payer plus cher qu'il ne faut?... Consultez SERVICE DE CONSTRUCTION Ouvrage garanti. Taux des plus raisonnables. Spécialité: Construction à l'épreuve du feu.
ARGENT A PRETER à 4½%. Ecrivez Casier postal 164. Station B., Ville de Québec. 163-186

2 Propriétés demandées

POUR ARGENT COMPTANT: Achèterais maison avec un ou plusieurs logements, ayant un logement libre. S'adresser Casier 1752, Le Nouvelliste, Trois-Rivières. 179

3 Terres à vendre

TERRE A VENDRE, très bien bâtie, 2½ milles du village, 2½ des chars, route nationale, 100 arpents en culture, 45 arpents en bois, avec érablière et bois de sciage, avec ou sans roulant. Donat Bergeron, Ste-Eulalie, Nicolet. 178-185

8 Terrains à vendre

A VENDRE: 25 terrains, 50 x 100 pieds, à partir de $200. Conditions paiements faciles. S'adresser à: Eugène Aubry, Rang Ste-Marguerite, Trois-Rivières. 137-184

TERRAIN 90 x 140, rue Des Chenaux, en face du Club Radisson, à vendre. S'adresser: M. Emmanuel Griffin, 646 Bonaventure, tel. 2317 ou résidence 1967-W. 173-178

A QUI LA CHANCE?... Un seul terrain sur Route Nationale en face de l'ancien Poste CHLN, de disponible. Grandeur, 76 x 200. Doit être vendu cette semaine. Frank Spénard Inc., Courtiers Immeubles & Assurances, Edifice Spénard, 936 rue St-Pierre, tél 46 ou Rés. 4372. 158-j.n.o.

NOUVELLE SUBDIVISION en face du Poste CHLN. Quelques terrains sur Route Nationale, les autres tout près Grandeur 60 par 120 minimum à partir de $450.00. Les quartiers résidentiels sont toujours à l'Ouest. Il est encore temps d'acheter avant que les prix doublent. FRANK SPENARD INC., Courtiers Immeubles & Assurances, Edifice Spénard, 936 rue St-Pierre, tél 46 ou rés. 4372. 125-j.n.o.

TERRAIN 100 x 100 sur 106ème Rue, St-Odilon, à vendre. S'adresser Henri Lepage, 525 rue Thibeau, St-Odilon. 147-179

TERRAINS A VENDRE. S'adresser à M. Auguste Bellemare, Baulieue, ou au Notaire Alphonse Lamy, 137 Rue Disson, Trois-Rivières. 179-202

9 Commerces à vendre

A VENDRE: Stand de taxi, chars 46, très propres, en bonne condition, bonne clientèle établie. Acheteur sérieux seulement. S'adresser 6 Cartier, Shawinigan. 173-180

BOUCHERIE-EPICERIE à vendre, acheteur sérieux, argent comptant. Bel assortiment de stock et fixtures, cause maladie. Ecrire Casier 1731, Le Nouvelliste, Trois-Rivières. 179-180

COMMERCE de boucherie-épicerie à vendre. Tél. le jour 3364-J, le soir 2111-J 174-179

RESTAURANT COMPLET à vendre, situé 914 rue Ste-Julie. Tél. 3909. 179-181

STE-ANNE DE LA PERADE: Boulangerie à vendre, cause santé. Route nationale, centre du village, accessoires neufs, "run" 3500 pains par semaine. Bon logement 8 pièces. S'adresser: en personne, sur les lieux. 179-184

10 Commerces demandés

ACHETERAIS EPICERIE dans Trois-Rivières. Ecrire Casier 1753, Le Nouvelliste, Trois-Rivières. 179

15 Maisons de campagne

DEUX CHALETS, plusieurs chaloupes à louer, lac St-Paul, St-Grégoire, Nicolet. S'adresser à Maurille Héon, St-Grégoire, téléphone local. 179-181

16 Logis à louer

LOGEMENT A LOUER $9.00 par mois. S'adresser à Madame L. Robichaud, village, Pointe-du-Lac, près église. 179

17 Logis demandés

COUPLES SANS ENFANT désire logement immédiatement. Très bonnes références. Tél. 3617 ou écrire Casier Postal 18 Bureau des Postes, Trois-Rivières. 179

ON DEMANDE LOGEMENT ou maison chauffée ou non, meublée ou non. Prendrais même maison d'été dans un rayon de 10 à 15 milles des Trois-Rivières, pour 4 grandes personnes. Tél. 4141, Mrs. Popple. 179-181

LOGEMENT DEMANDE pour couple sans enfant. tél. 2480, chambre 85. 179-184

LOGEMENT de 4 ou 6 appartements demandé, meublé ou non. Ecrire Casier 1754, Le Nouvelliste, Trois-Rivières. 179

25 A vendre ou à échanger

LIVRES, ROMANS TOUTES SORTES. Vendez-les ou échangez-les chez Arthur Fournier, 1204 Ste-Marie, Trois-Rivières. 159-182

26 Produits de qualité

ATTENTION: FEVES AU LARD cuites au four. Pots individuels Livraison assurée si commandée avant vendredi. Livrons samedi pour dimanche L.-P. LAVENTURE, 573 St-Georges Tél. 1386. 138-181

STORES VENITIENS "Met-Wo" faits (Aluminium Flexible). Jolis, économiques, faciles x garder propres, durables. Livraison 10 jours. Estimés gratuits. Plus bas prix en ville. Tél. 4003. 170-202

STORES VENITIENS, bois ou aluminium. Nous prenons les mesures et posons nous-mêmes. Meilleurs prix en ville. Roland Lambert, 745 Radisson, tél. 4560. 179-184

Brûleurs à l'huile

EN GROS SEULEMENT: A.B.C. et Victor ainsi que tous les accessoires pour brûleurs à l'huile. J. M. LEGER, 2635 Letourneux, Montréal. Tél. Clairval 8248. 156-200

BRULEURS A L'HUILE à vendre, 1ère qualité Silent Glow et A.B.C. pour poêle et système de chauffage de cave. Carburateurs et accessoires. Installation garantie. 20 ans d'expérience à votre service. **WILFRID** BERTIS, 7 St-Ovide, Cap-Madeleine Tél. 3258 159-182

BRULEURS A L'HUILE A. B. C. en parfait état, à vendre. S'adresser: 663 Laurier. 179-180

BRULEURS "Bland" doubles complets, non usagés, $30.00. Fournaise avec A.B.C. 9 pouces $25.00, serpentin à eau chaude $5.00. Aussi accessoires de brûleurs, etc., Tél. 5083-W. 179

BRULEURS A L'HUILE "Electro" neufs, quantité limitée, à vendre $25.00. S'adresser: Em. Rousseau, Eurg, Nicolet. 179-184

27 A vendre divers

A VENDRE: Ameublement de bureau comprenant table 3 x 6 pieds et chaises en chêne. S'adresser à Henri Bisson Edifice Ameau, tél. 328. 177-179

CABINETS A LIQUEURS. Cabinets à crème glacée. Coffres-forts. Balances neuves et usagées. Tables à vapeur pour hôtel. Malaxeurs. Comptoirs-réfrigérateurs toutes grandeurs. Machines pour patates frites et chips. P.-H GAUTHIER, 1038 St-Maurice. Trois-Rivières, Tél. 731 173-198

CHAISE ROULANTE pour malade à vendre. S'adresser 83 Thibeau, Cap-Madeleine. 177-179

DRILL 3, 3½ et 4 pouces pour percer puits artésiens à vendre. S'adresser: Philipe Désilets, Ste-Angele-de-Laval. 178-179

GRAMOPHONE-CABINET à vendre. S'adresser: 692 Lavérendrye, tél. 5464-W. 178-179

GLACIERE en très bonne condition à vendre. S'adresser: 535 Des Volontaires, tél. 4771-W. 179

MOBILIER DE CHAMBRE et gramophone à vendre. S'adresser: 859 Haut Boc. 179

MAISON A VENDRE ainsi que mobilier de salon.
A LOUER: Appartements d'été. S'adresser: 621 St-Christophe. 179

NOUVELLES DU CHATEAU CAMERA SHOP (au lobby du Château de Québec).
UN AGRANDISSEUR "Keyser" 4/5 (Cold Light Enlarger) lentille "Wollensak Velostigmat" F. 4/5.
CINE-CAMERAS "Keystone" 8 mm F. 25.
CAMERAS:
"Exposure Meter Weston" $39.25
Projecteur Sonore Bell & Howell, $768.50
Projecteur Sonore "Movie-Mite" spécial à $366.50
NOTA: Prix réduits pour fins éducationnelles.
FILMS POUR CINE-CAMERAS:
Choix de film 16mm. à louer.
POUR LES SPORTIFS:
Carabines et fusils.
Jumelles françaises 8 x 32.
Cannes de pêche.
Moulinets.
170-181

PROJECTEUR SONORE 16mm., tout neuf, au complet avec accessoires; Ecran perlé, micro, producteur de disques. S'adresser à: Gérard Beauchesne, Bécancourt restaurant. 170-181

RADIOS ELECTRIQUES ET A BATTERIES. chaufferettes et balayeuses électriques, autres lignes d'accessoires, à vendre. **La FONDERIE L'ISLET.** 1692 rue St-Philippe, Tél. 2907. 173-196

SLICER NEUF Berkel. Balance. Moulin viande. Scie Biro. Caisses enregistreuses. Machines additionner neuves à $135.00. Coffres-forts. L. Asselin, propriétaire. 1105 St-Martin. tél. 4015. 176-199

30 On demande à louer

ON DEMANDE A LOUER local ou entrepôt pour commerce privé. Tél 1563-W. 179-180

32 Argent à prêter

ARGENT A PRETER sur nouvelles constructions, 4½%, cottage 7 chambres $2000.00 comptant, $35.00 par mois. Ecrire Casier 164-B, Ville de Québec. 160-183

36 Matériaux pour bâtir

COUVERTURES ASPHALTE. Nettoyage et goudronage. Ciment plastique pour ouvertures. Réparation brique, pierre. Manufacturier blocs de ciment. S'adresser: Paul Lambert, 909 Cartier, Trois-Rivières, tél. 4854-W. 166-189

40 Articles de ménage

J. A. ALAIN — AUBAINES: Vente d'inventaire. Réduction sur meubles, mobiliers chambres, cuisine, studio, chesterfield, lits, matelas, sommiers, bassinettes, garde-robes. ATTENTION SPECIALE aux nouveaux mariés, vétérans, sur achat poêles réfrigérateurs, radios. Prélarts en rugs Congoleum et Feltol dans toutes les grandeurs, aux prix d'avant-guerre, 3 étages de meubles de toutes sortes pour faire votre choix. J. A. ALAIN, 1251 Laviolette, 2e maison de la rue St-Maurice, tél. 344 152-j.n.o.

M. GEORGES LAFLEUR 1127 Ste-Angèle offre au plus bas prix en ville: Chesterfields Studios chromés Mobiliers chambre, cuisine, tables chaises chromées. A termes si désiré. Tél. 4858-W. 154-179

A PRIX AVANTAGEUX. — Choix meubles modernes. Mobiliers salon, chambre, cuisine, mobiliers chromés. Glacières, A. Breton, marchand meubles, 313 Loranger, Cap-Madeleine, tél 2018. 159-182

A VENDRE: Couchette, sommier et matelas "Marshall" double, matelas de plume, aussi machine à tricoter "Auto-Knitter". S'adresser 349 Laurier. 179-180

ECONOMISEZ. Prix défiant toute compétition. Sur ameublements complets épargnez 10 à 25% en choisissant immédiatement votre ménage. François Turcotte, MAGASIN ECONOMIE, 1523 Laviolette, tél. 769-J. 166-189

LAVEUSES NEUVES. Livraison immédiate. Ventes à termes si désirées. Poêles, radios. Prenez autobus Exposition, 1803, près église Ste-Marguerite. O. Giguère, 16 d'expérience. 171-194

MOBILIER DE CHAMBRE, trois morceaux, très propre, à vendre $40.00 S'adresser 162 St-Georges. 179-180

MENAGE A VENDRE comprenant des mobiliers neufs, très peu usagés, poêle à gaz, radio, S'adresser 117 St-Antoine, 3ème étage, tél. 4968-J. 179

POELE FOURNAISE, chaises, tables, lits, sommiers, matelas, commode bureaux toilette ustensiles, pendule, miroirs, prélarts, vaisselle, planche à repasser. S'adresser: 138 Des Forges. 179

PIANO AUTOMATIQUE LESAGE comme neuf, 4 pieds de hauteur, à vendre. Adressez-vous à 1921 St-Olivier. 174-j.n.o.

POELE-FOURNAISE à vendre $10.00 S'adresser: 1923 St-Philippe, tél. 2689-W. 179

STUDIO COUCH en acier très propre ainsi que quelques chaises à vendre pour club ou chalet. S'adresser: 642 Bonaventure, Apt. 2 179

41 Chambre à louer

A LOUER: Deux pièces meublées, entrée privée, Autre boudoir seul.
A VENDRE: Tapis Turquie 9 x 9, très propre. 837 Laviolette, tél. 767-J. 179

CHAMBRE A LOUER pour couple distingué, sans enfant. Ecrire Casier 1370 Le Nouvelliste, Trois-Rivières. 179-181

CHAMBRE A LOUER, deux lits, pour monsieur seulement. S'adresser à 564 rue St-Georges, Trois-Rivières. 179-181

CHAMBRE A LOUER, bien éclairée, propre, eau chaude, téléphone, dans centre de la ville. Tél. 4298-R. 179

CHAMBRE A LOUER avec set de chambre au complet, au centre de la ville. Usage téléphone. Préference pour homme. Tél. 2357-R. 179

46 Radio et accessoires

VERRET RADIO SERVICE — Radiotricien diplômé. Vétéran. 1036 rue Ste-Ursule, Trois-Rivières. Fluorescents Lampes de radio. Pick-Up et toutes parties en électricité. Tél. 3698-W 160-185

51 Horlogers

CHOIX VARIE BAGUES. Joncs, Diamants, Montres. Spécialité: réparation garantie montre américaines, suisses, horloges, bijoux. Achetons le vieil or. J.-A. Proulx, coin Parc Champlain, 346 Radisson. Tél. 4697. 158-181

53 Service domestique

ON DEMANDE une fille d'expérience pour maison privée. Pas de cuisine. S'adresser: 466 St-Georges, 3ème étage 179

SERVANTE DEMANDEE. S'adresser: 389 De Lavérendrye. 176

SERVANTE DEMANDEE immédiatement. Devra coucher au dehors. S'adresser 1026 Ste-Angele. 179

SERVANTE DEMANDEE dans maison privée. Famille de deux personnes. Gros lavage au dehors. Soirées libres. S'adresser: 1096 St-Thomas. 179-180

54 Hommes demandés

ASPIREZ-VOUS à l'indépendance dans un commerce lucratif? Joignez une des plus importantes compagnies de vente à domicile, au Canada et faites de $35. à $50. par semaine, en commençant. Nous vous fournissons une ligne variée et vous enseignons les méthodes qui réussissent à plus de 900 vendeurs. Ouverture dans Trois-Rivières. Catalogue gratis, Familex, Dept. O., 1600 Delorimier, Montréal. 179

MESSAGER DEMANDE, bilingue si possible, pouvant fournir bonnes références. S'adresser: chez J. A. Gosselin, marchand de chaussures, 1392 rue Hart. 179

ON DEMANDE un presseur. S'adresser à Dufresne Nettoyeur, 333 rue St-Georges. Trois-Rivières. 179-181

ON DEMANDE un électricien expérimenté: dans le remontage des moteurs électriques en général, 110-220 et 550 Volts S'adresser: Lalancette Electric Ltd., 209 St-Roch. 173-j.n.o.

ON DEMANDE jeune homme pour magasin d'articles de sports, pour mois de Juin, Juillet et Août. Devra parler anglais. Application par écrit à Casier 1749, Le Nouvelliste, Trois-Rivières. 177-179

SOLLICITEUR par téléphone expérimenté, demandé pour faire de la sollicitation par téléphone, à temps partiel, chez lui. Bonne commission. Don-Textile Novelty Company, 68 Ossinger détails et expérience passée à ton Ave., Toronto, Ont. 178-179

55 Femmes demandées

BONNE VENDEUSE entre 20 et 25, avec connaissance de l'anglais, demandée. S'adresser au magasin Farley, 902 rue St-Maurice, Trois-Rivières. 179-181

ON DEMANDE une jeune fille de table avec expérience. S'adresser: 657 rue St-Maurice, tél. 3824. 179-181

56 Hommes-Femmes demandés

LIVREUR DEMANDE dans épicerie.
SERVANTE DEMANDEE pour maison privée. Bon salaire, soirées et dimanches libres. S'adresser: 836 St-Sévère. Tél. 743. 178-j.n.o.

61 Positions offertes

A UN HOMME DEJA EMPLOYE QUI CHERCHE UNE MEILLEURE POSITION. — Si vous êtes entre 21 et 30 ans, bilingue, intéressé dans les affaires de vente avec l'idée de vous faire un avenir, s'il vous plait, appointez-nous immédiatement. Position salariée établissant de grandes relations nationales. Ecrire Casier 1941, Le Nouvelliste, Trois-Rivières. 174-179

ELECTRICIEN: Première classe, pour ouvrage général dans manufacture à papier et aussi connaissance du refilage des moteurs. Préference donnée aux applicants qui ont de l'expérience dans les manufactures à papier. Bon salaire et position permanente. Adresser application et références à Quebec Paper Company, Limited, Beauprè, Québec. 177-179

MILLWRIGHT: Première classe, pour ouvrage général dans un Moulin à Papier. Préference donnée aux applicants qui ont de l'expérience dans les manufactures à papier. Bon salaire et position permanente. Adresser application et références à Ste. Anne Paper Company Limited, Beauprè, Québec. 177-179

64 Salon de coiffure

POUR PERMANENTES, coiffures de tous genres, adressez-vous au Salon Pompadour, 1838 St-Frs.-Xavier, tél. 1957-W. 162-183

M. LAFRANCE SPECIALISTE Coupe de cheveux Hollywood, Peterburg pour hommes, garçons. Retour "Grand Central Palace" New-York. Venez, ca coûte pas plus cher pour avoir ces nouveautés Aussi permanentes etc. 1009 St-Maurice, tél 1113. 160-182

SALON ALICE. Permanentes à la crème, à l'huile avec ou sans machine. Tous genres de coiffure Ouvrage garanti. 1588 Royale. Tél. 4371. 166-189

SOYEZ BIEN COIFFEES.— Pour tous genres de coiffure, rendez-vous avec ou sans appointement chez Madame Cloutier, 949 rue Champflour, Trois-Rivières. Ouvrage garanti. Tél 1384-W. 160-183

65 Brassières - Corsets

LA BRASSIERE FRANCAISE d'ajustement individuel vous fera paraître à votre mieux. Essayez-la S'adresser Madame Goulet, 349 St-Roch, tél. 137 159-182

POUR VOS PROBLEMES de taille, faites faire l'analyse par une corsetière Spencer, expérimentée, qui se rendra à domicile sur demande. Mlle Pauline Bertrand, 1683 Blvd. St-Louis, Tél. 503. 163-188

72 Machines à coudre

Peu importe la marque de **MACHINES A COUDRE** pour tous troubles, pièces de rechange ou accessoires consultez-nous: Tél. 4774. Walter Bibeau. 1556 170-193

74 Autos à vendre

A VENDRE OU A ECHANGER: Ford 1931 et Dodge 1935 Coach, pneus, batterie, peinture, moteur, très bonne condition. Garage Rouleau, Bécancour, Co. Nicolet. 179-180

CHEVROLET 1937 Coach en bonne condition à vendre. S'adresser: Alcide Leclerc, 1318 Bréboeuf, tél. 4454. 179

DODGE 1942, 4 portes, Spécial, propre à vendre $1,450. S'adresser: 865 Defoy, Trois-Rivières. 179

FORD DE LUXE Coupé 1946, 3 places, chaufferette.
Ford Super de Luxe 1945, 4 portes, chaufferette, moteur neuf, garanti 4,000 milles, licence.
Camion Ford3 tonnes, 178 pouces empattement, chaufferette, licence. S'adresser: R. Laflamme, 333 St-Antoine. 179

FORD 1937 Sedan, en bon ordre, à vendre. S'adresser 511 Ste-Ursule, l'avant-midi, tél. 3005-W. 179

NASH LAFAYETTE 1938, en bonne condition, 4 portes. Bons pneus. Chaufferette. Licence 1947. S'adresser après 6 heures le soir à 882 Panneton. 179-180

OLDSMOBILE 1941 en très bon ordre à vendre. Visible après 6 heures P.M. seulement. S'adresser: 162 St-Georges. 174-j.n.o.

PLYMOUTH 1940 entrès bonne ordre à vendre. S'adresser Garage Pen-Mass, coins Ste-Marie et Des Forges. 179

105 Fourrures - Réparation

SPECIAL... MANTEAUX mouton perse, chat sauvage, rat musqué, lapin d'enfant. Garnitures, collets renard ACHETONS FOURRURES BRUTES. Nap.-Adam Gélinas, 1321 Notre-Dame. 159-182

120 Coupons - Tissus

MADAME ROUETTE, 1557 St-Olivier, Tél. 3011-J. Lot coupons pour habits d'enfant, pantalons d'homme, costumes dame. Assortiment broadcloth à chemises, robes. Bas longs, beiges d'enfants. 172135

REMARQUEZ BIEN: Broadcloth, popeline, piqué, imprimé, unis. Matériel manteaux, costumes, uni, quadrille, Jersey uni, rayé, imprimé. Camisoles. Boutons plastiques. Mlle Pelland, 953 Champflour, tél. 3137-M. 159-182

122 Vêtements à vendre

COSTUME D'EQUITATION ou motocycliste à vendre ainsi que bottes, pointure 9. Tél. le jour 5741, le soir 3179-W. 179

ROBE BLANCHE de mariée grandeur 13 ans, à vendre. S'adresser: 1922 Royale, tél. 5080-W. 179-181

Lisez les annonces classées du Nouvelliste. Elles sont intéressantes, instructives. Elles donnent des résultats.

CAP-DE-LA-MADELEINE

Téléphone: 4656-w

A VENDRE: Deux bicycles, un pour homme, un pour fille. Costume tailleur noir et blanc, gr. 20 ans, cause trop petit. Le tout en bonne condition. S'adresser: 378 Blvd. St-Laurent, Cap-Madeleine, tél. 4363-J. Cap-174-176

ATTENTION CONTRACTEURS: 88 barres de tuyau noir un pouce, 300 blocs de verre 7½ à 7½, 25 toises "Durabestos" verts avec hip, ridge et starter, 12 poignées de portes intérieures et extérieures. Le tout complètement neuf.
Arc, Walder 110 Volts, un broyeur d'os, un cabinet d'argenterie avec vitres arrondies très propre. Aussi argenterie. Après 6 heures P.M. 156 Notre-Dame, Cap, tél. 1377-M.
Cap 178-177

A VENDRE: PROPRIETE 2 logements de 4 pièces chacun. Extérieur imitation brique. Grand terrain. S'adresser: 158 Notre-Dame, Cap-Madeleine. Tél. 4379-W. 177-179

A VENDRE: MAISON 2 logements, 5 pièces chacun, située à 26 St-Alphonse, Cap. S'adresser: 36 Beauchemin, Cap-Madeleine. Cap-177-179

Silhouettes par Ken Reynolds



Tu devrais mettre une annonce classée dans Le Nouvelliste pour te trouver un plâtrier, Alvin. Tu as toute l'expérience voulue pour cela.

STAR modèle 1927, Coach en bonne condition à vendre $75.00. S'adresser au restaurant "Les Forges". 178-179

78 Autos réparés

DEBOSSAGE, PEINTURAGE D'AUTOS. Soudure de tous genres. Hommes d'expérience. Outillage moderne Ouvrage garanti Quotation gratuite Nos prix vous convaincront Garage Jacques Caron, 347 Notre-Dame, Cap-Madeleine Tél. 7455-J. Résidence 2746-J. 160-183

VITRERIE TROIS-RIVIERES ENRG 546 Benjamin-Suite, tél. 5154. Vente et installation. Vitres toutes sortes: de construction. Show-cases, vitres d'autos. Dessus de tables. Miroirs, etc. 169-192

ON DEMANDE jeune homme pour magasin d'articles de sports, pour mois de Juin, Juillet et Août. Devra parler anglais. Application par écrit à Casier 1749, Le Nouvelliste, Trois-Rivières. 177-179

83 Bicyclettes - Motocycl.

NOUS AVONS LE BONHEUR d'annoncer à la population des Trois-Rivières que nous avons bon nombre de bicyclettes à louer à l'heure ou à la semaine, et nous faisons la réparation générale. S'adresser: 1636 Royale, Tél. 2296-R. 163-186

91 Perdu

PETITE CHIENNE BLANCHE perdue dimanche matin. Rapporter 708 St-Roch, tél. 2625-M. 179

PERDU au théâtre Capitol, portemonnaie en cuir noir, contenant deux clés, etc... Rapporter Mme Bélanger, a/s Réal Pelletier, 1472 Notre-Dame. Récompense. 179

92 Personnel

MESDAMES.... POILS ET DUVETS disgracieux enlevés radicalement par le merveilleux dépilatoire GYPSIA. Ecrivez pour notre notice gratuite avec attestations à GYPSIA PRODUCTS CO. P. O. Box 93, Times Square Station, New-York. 173-198

POUR UNE FORME SVELTE — les comprimés Slendor. Efficaces. Inoffensifs. Traitement 2 semaines $1.00, 12 semaines $5.00 Aux pharmacies Henault, Royale, St-Onge et Moderne. 179

96 Rembourrage

MATELAS ET MEUBLES, tous genres, réparés par experts. Spécialité Matelas à ressorts S'adresser: **TROIS-RIVIERES MATELAS ENRG.**, 550 St-Georges, tél. 2597. 166-189

REMBOURRAGE. — Ne jetez pas vos vieux chesterfields, divans, chaises, fauteuils, matelas Spécialité Réparations matelas à ressorts. ARMAND PROULX, 1109 St-Prosper, Tél 2495-W 170-193

98 Réparations générales

BALAYEUSES ELECTRIQUES. Louage. Réparations. Echange, petites ou grosses, toutes marques. Accessoires. Désinfectants, etc.,. Arthur Fournier, 1204 Ste-Marie. 172-193

REPARATIONS DE LAVEUSES Réparons toutes marques de laveuses électriques **SPECIALITE:** parties Eureka Vendons laveuses usagées reconditionnées. **BOLDUC** 1833 Bellefeuille, Tél. 2254. 166-189

100 Machinerie à vendre

MASSEY-HARRIS LIMITED. — 2 batteuses métalliques Dion et Frères, Ecremeuses. Trayeuses. Refroidisseurs à lait et Wagon 600 x 16. 1623 St-Philippe. Tél. 3246. 161-184

LAURENT DUPUIS, REPRESENTANT DE FAIRBANKS MORSE. — Pompes électriques Pompes à puits de surface Pompes électrices. 1623 St-Philippe. Trois-Rivières. Tél. 3246 160-183

105 Fourrures - Réparation

SPECIAL... MANTEAUX mouton perse, chat sauvage, rat musqué, lapin d'enfant. Garnitures, collets renard ACHETONS FOURRURES BRUTES. Nap.-Adam Gélinas, 1321 Notre-Dame. 159-182

120 Coupons - Tissus

MADAME ROUETTE, 1557 St-Olivier, Tél. 3011-J. Lot coupons pour habits d'enfant, pantalons d'homme, costumes dame. Assortiment broadcloth à chemises, robes. Bas longs, beiges d'enfants. 172135

REMARQUEZ BIEN: Broadcloth, popeline, piqué, imprimé, unis. Matériel manteaux, costumes, uni, quadrille, Jersey uni, rayé, imprimé. Camisoles. Boutons plastiques. Mlle Pelland, 953 Champflour, tél. 3137-M. 159-182

122 Vêtements à vendre

COSTUME D'EQUITATION ou motocycliste à vendre ainsi que bottes, pointure 9. Tél. le jour 5741, le soir 3179-W. 179

ROBE BLANCHE de mariée grandeur 13 ans, à vendre. S'adresser: 1922 Royale, tél. 5080-W. 179-181

Lisez les annonces classées du Nouvelliste. Elles sont intéressantes, instructives. Elles donnent des résultats.

CAP-DE-LA-MADELEINE

Téléphone: 4656-w

A VENDRE: Deux bicycles, un pour homme, un pour fille. Costume tailleur noir et blanc, gr. 20 ans, cause trop petit. Le tout en bonne condition. S'adresser: 378 Blvd. St-Laurent, Cap-Madeleine, tél. 4363-J. Cap-174-176

ATTENTION CONTRACTEURS: 88 barres de tuyau noir un pouce, 300 blocs de verre 7½ à 7½, 25 toises "Durabestos" verts avec hip, ridge et starter, 12 poignées de portes intérieures et extérieures. Le tout complètement neuf.
Arc, Walder 110 Volts, un broyeur d'os, un cabinet d'argenterie avec vitres arrondies très propre. Aussi argenterie. Après 6 heures P.M. 156 Notre-Dame, Cap, tél. 1377-M.
Cap 178-177

A VENDRE: PROPRIETE 2 logements de 4 pièces chacun. Extérieur imitation brique. Grand terrain. S'adresser: 158 Notre-Dame, Cap-Madeleine. Tél. 4379-W. 177-179

A VENDRE: MAISON 2 logements, 5 pièces chacun, située à 26 St-Alphonse, Cap. S'adresser: 36 Beauchemin, Cap-Madeleine. Cap-177-179

A LOUER: Appartement meublé ou non, entrée privée, pour couple solvable sans enfant. S'adresser: 118 St-Philippe, Cap-Madeleine. Cap 179

A LOUER: Chambre pour personne seule.
A VENDRE: Bassinette. S'adresser: 118 St-Philippe, Cap-Madeleine. Cap 179

CAMION FARGO, 2½ tonnes avec dompeuse en parfait ordre. S'adresser: 199 Fusey, Cap, tél. 4231. Cap 179

DEUX APPARTEMENTS à louer, entrée privée, usage cuisine. S'adresser: 57 Brunelle, Cap-Madeleine, tél. 2069-J Cap 179

ENCYCLOPEDIE DE LA JEUNESSE n'ayant jamais servi à vendre avec étagère. Aussi bicyclette pour homme, parfaite condition. Tel. le jour 3429-J, le soir après 6 hres. 627-W.
Cap 179-181

FORD 1932 en parfait ordre à vendre, moteur d'un an. S'adresser: 501 St-Irénée, 7ème Avenue, St-Odilon, tél. 3692-J Cap 176-178

LAVEUSE ELECTRIQUE "Connor" à vendre. S'adresser: 92-A, St-Alphonse, Cap-Madeleine. Cap 178

MAISON A VENDRE, moderne, trois logements, un de 8 pièces, deux de 4 pièces, chauffage automatique. S'adresser: 250 Blvd. St-Laurent, Cap-Madeleine. Cap 178-180

MAISON NEUVE à vendre, logement libre pour l'acheteur. S'adresser 131 St-Alphonse, Cap-Madeleine. Cap 179

PERDUES aux Trois-Rivières paire lunettes pour soleil monture corne rose, verres verts. Récompense si rapportées 24 Brunelle, Cap. Cap 179-181

PONEY ainsi que voiture d'hiver et d'été, attelage et selle, à vendre. S'adresser: J. A. Desfossé, 144 St-Laurent, Cap-Madeleine. Cap 179-181

POUR VOS FINANCES d'automobiles, soit achat ou refinances, voyez Marcel Hamel, 26 St-Henri, Cap-Madeleine, tél. 3040-W. ENTREPRENDS classes d'assurances suivantes: feu, accidents, maladies, automobiles, etc... Cap-177-178

RADIO DE TABLE blanc, presque neuf, à vendre. S'adresser: 429 Notre-Dame, Cap-Madeleine. Cap 179-181

REAL PRONOVOST, Entrepreneur électricien. Réparations générales. S'adresser 303 St-Laurent, Cap-Madeleine. Tél 5006-W Cap-160-183

SERVANTE DEMANDEE pour ouvrage général dans maison privée. Soirées et dimanches libres. S'adresser Mme Lapointe, 695 Notre-Dame, Cap-Madeleine, tél: 1407-W. Cap-179

VULCANISATION ELECTRIQUE. — Réparation de pneus toutes sortes. Pneus (tires) neufs et usagés à vendre. Une visite est sollicitée à votre grande satisfaction. Coin Fusey - Notre-Dame. Jules Roy, propriétaire. Cap-Madeleine Tél. 3160. 164-187

TERRAINS sur rue Pierre-Boucher gr. 46 x 84, près rue Toupin. Voisin cour d'école. S'adresser: 85 St-Henri, Cap-Madeleine, tél. 5269-J. Cap 173-178

SHAWINIGAN FALLS

Téléphone: 2500

1 Immeubles

A VENDRE: Tous genres de commerces, propriétés, épicerie-restaurant, terres, cordonnerie, station de gazoline, garage, épicerie-boucherie licenciée, taverne, magasin de meubles. Kodak posant en 2 minutes portraits 3 pour 25c. Emile Lafond, agent d'Immeubles, 79, 7ème Rue. Tél. 313. S158-181

A VENDRE: Beau cottage route Grand'Mère. Logement libre à l'acheteur. Chalets à vendre au Lac La Tortue, tous genres de commerces. Raoul Rineau, Agent d'Immeubles, 94, 2ème Rue. Tél. 4017. S 160-183

A VENDRE: Terrain 64 x 94 dans quartier résidentiel, situé près du Country Club. Téléphonez pour conditions à No. 676. S 173-178

A VENDRE: Terre de Feu Antoine Lemay. Rang 7, St-Boniface, avec 2 chevaux et roulant, prix avantageux Pour informations s'adresser: 261 Champlain. S 176-181

GARAGE PRIVE à vendre, 12 x 18 pi. 3 châssis et portes, bien, construit pouvant servir pour camp d'été. S'adresser entre 5 et 8 heures p.m. à 37, 6ème Rue, tél. 2546. S 173-180

MAISON à vendre, 2 loyers de 4 pièces plus chambre de bain, rue Laurier, rapporte $528.00 par an. S'adresser: Georges Samson, 65 Lévis. Tél. 5635. S 173-178

MAISON à vendre 3 loyers, rapportant $912.00 par année, terrain 105 x 50 pi., cause mortalité, libre le 1er juillet. S'adresser: 67 Boisvert. S 175-180

MAISON 1½ étage à vendre à Almaville en Bas. Loyer libre à l'acheteur. Téléphonez 5004. S 179-181

**MAISON

LA VOIX DE LA MAURICIE
CHLN

1.45—VIOLON TZIGANE
3.30—REPORTAGE DE L'ARCHE D'ALLIANCE
4.30—LE DILETTANTE
6.00—CHRONIQUE SPORTIVE

L'émission VIOLON TZIGANE entendue à 1 heure 45 deux fois la semaine sur les ondes de CHLN, met en vedette aujourd'hui le célèbre violoniste Joseph Szigeti. A 3 heures 30, le Réverend Père Eugène Nadeau, O.M.I., vous donnera un autre reportage sur le pèlerinage de Notre-Dame du Cap à travers la Province,. en direction de la Capitale Fédérale, lieu du Congrès Marial. Une demi-heure de musique classique connue sous la rubrique LE DILETTANTE, vous permettra d'entendre cet après-midi l'APPRENTI SORCIER de Paul Dukas. Ce scherzo pour Orchestre sera exécuté par la Symphonie de Philadelphie, sous la direction de Léopold Stokowsky. Pour terminer, vous aurez le plaisir d'entendre quelques extraits de la SUITE FRANCAISE, de Darius Milhaud, exécutés par l'Orchestre Symphonique de New-York, dirigé par l'auteur. Tous les soirs, le Chroniqueur Sportif Red Rock Cola vous tient au courant des dernières nouvelles sportives, vous permettant ainsi de suivre les péripéties des joutes de baseball, sans compter les derniers événements dans le domaine des autres sports.

7.30—OUVERTURE OFFICIELLE A GRAND'MERE
9.00—L'NEURE DU BELL TELEPHONE

Ce soir à 7 heures 30, directement de la salle du sous-sol de l'Eglise St-Paul à Grand'Mère, sera présenté le programme marquant l'ouverture officielle du Poste CHLN dans cette ville. Des allocutions seront prononcées par M. l'abbé Donat Fréchette, curé de la paroisse St-Paul, son Honneur le Maire Elzéar Dallaire, M. Albé Matteau, président de la Commission Scolaire, et M. Florido Matteau, administrateur régional des Chambres de Commerce de la Mauricie.

La partie musicale sous la direction de M. J. N. Leclerc, organiste à l'église St-Paul, comprendra des pièces de chant exécutées par la Chorale des Dames, sous la direction de Mme Tremblay; la Chorale mixte sous la direction de M. Ferdinand Hogue; et Mlle Fernande Brière, soprano dramatique, accompagnée au piano par Mme Tremblay. Le programme comprendra aussi quelques pièces de musique instrumentale, interprétées par M. J. J. Champagne, pianiste, Licencié du Collège de Musique de Québec, et M. R. St-Pierre, violoniste, accompagné au piano par Mme R. St-Pierre.

A 9 heures, CHLN présentera un reportage radiophonique à l'occasion du Centenaire d'Alexander Graham Bell. Ce reportage a été entièrement réalisé avec le concours des employés du Poste CHLN et de ceux de la Compagnie de Téléphone Bell.

10.00—JEANNINE & MUGUETTE
10.15—SOUHAITS DU POSTE CJBR

A 7 heures, par courtoisie de Regent Shirt, nos auditeurs auront le plaisir d'entendre les charmantes duettistes Jeannine & Muguette, dans un programme de chansons populaires, accompagnées de guitares.

A 10 heures 15, le Poste CJBR de Rimouski présentera ses voeux au Poste CHLN à l'occasion de sa semaine d'ouverture.

Aujourd'hui

1.00 Bulletin d'information
1.05 **La Part de la Terre**
1.30 Masons United Program
1.45 Violon Tzigane
2.00 Musique sur demande
2.30 **Demandes Spéciales "Mozart"**
3.00 Mélodies et Chansons
3.25 Bulletin d'information
3.30 **Reportages de l'Arche d'Alliance**
3.45 What's new?
4.00 Masons United Program
4.30 **LE DILETTANTE**
5.00 Faire Part
5.15 CHLN, CE SOIR
5.30 Intermède musical
5.45 Radio-Journal III
6.00 **CHRONIQUE SPORTIVE**
6.15 **Dans les coulisses du Cinéma**
6.30 Musique du souper
6.45 Interview du lutteur Larry Moquin
7.00 Récital du soir
7.15 La Prière
7.30 **L'HEURE DE GRAND'MERE**
8.30 La Mine d'Or
9.00 **L'HEURE DU BELL TELEPHONE**
10.00 Regent Shirt (Duettistes Jeannine et Muguette)
10.15 Souhaits du Poste CJBR, Rimouski
10.30 Souhaits du Poste CKCV, Québec
10.45 Souhaits du Poste CHNC New-Carlisle
10.55 Bulletin d'information
11.00 O Canada, Fin des émissions

Demain

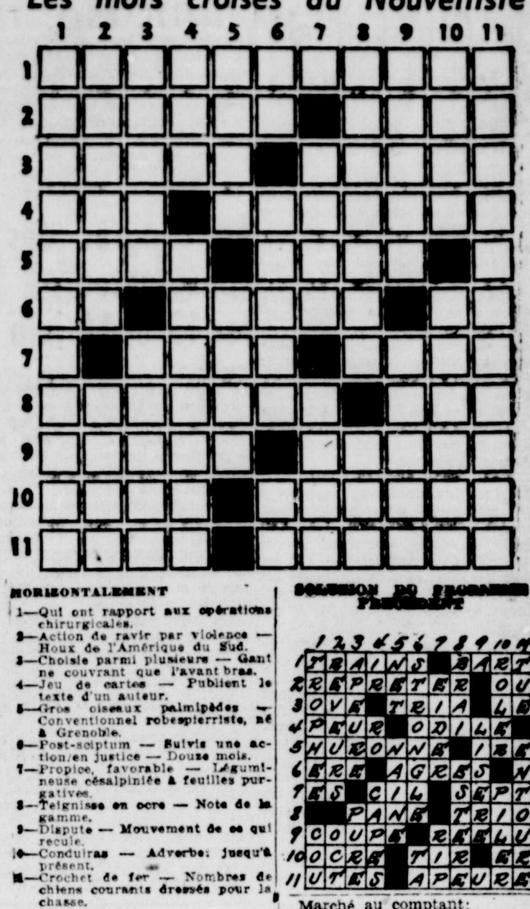
7.45 Ouverture, Horaire des programmes
7.50 Bulletin d'information
8.00 La Prière
8.15 Sacred Heart Program
8.30 Déjeuner en gaiété
9.00 **Radio-Journal**
9.15 Masons United Program
9.30 **Crytogramme**
10.00 **Messager Express**
10.30 Bulletin d'information
10.35 Club des échanges
11.00 Musique militaire
11.15 Variétés
11.30 Intermède musical
11.45 **Radio-journal II**
12.00 Musique du diner
12.45 Siesta
1.00 Bulletin d'information
1.05 **La Part de la Terre**
1.30 Masons United Program
1.45 Rythme
2.00 Musique sur demande
2.30 **Demandes Spéciales "Mozart"**
3.00 Mélodies et Chansons
3.25 Bulletin d'information
3.30 **Reportages de l'Arche d'Alliance**
3.45 What's new?
4.00 Masons United Program
4.30 **LE DILETTANTE**
5.00 Faire Part
5.15 CHLN, CE SOIR
5.30 Intermède musical
5.45 **Radio-journal III**
6.00 **CHRONIQUE SPORTIVE**
6.15 Ciné-Revue
6.30 Musique du souper
7.00 Propagande Catholique
7.15 La Prière
7.30 **L'HEURE DE ST-TITE**
8.30 Rendez-vous au Music Hall
9.00 **Souhaits du Poste CKAC Montréal**
9.30 **Programme par le Jeune Commerce**
10.00 **Radio-journal III**
10.15 **Souhaits du Poste CKSB, St Boniface, Manitoba**
10.30 **Souhaits du Poste CHLP, Montréal**
10.55 Bulletin d'information
11.00 O Canada, Fin des émissions

Syntonisez
CHLN
sur sa nouvelle longueur d'ondes
550

Essais de plantes à foin et à pâturage

La Division des plantes fourragères, Service des fermes expérimentales fédérales, conduit tous les ans des essais de grande envergure sur des espèces pures et des mélanges de graminées. Les renseignements obtenus pendant une série d'années indiquent que les rendements peuvent être grandement augmentés en utilisant les graminées et les légumineuses appropriées. L'addition de luzerne au mélange les plus producteur pour le foin dans la région d'Ottawa a donné une augmentation moyenne à long terme de 30 p. 100 par comparaison aux mélanges sans luzerne. Les mélanges contenant de la luzerne et utilisés pour le pâturage ont produit 20 p. 100 de plus que des mélanges semblables sans luzerne. Les mélanges renferment du trèfle Ladine ont rendu plus de 20 p. 100 de plus que les mélanges contenant du trèfle d'alsike ou du trèfle rouge comme l'une des légumineuses. Les nouvelles variétés de graminées et de légumineuses approuvées par la Division sont toujours plus productives pour le foin et le pâturage que les espèces commerciales.

Les mots croisés du Nouvelliste



HORIZONTALEMENT
1—Qui ont rapport aux opérations chirurgicales.
2—Action de ravir par violence — Houx de l'Amérique du Sud.
3—Choisie parmi plusieurs — Gant ne couvrant que l'avant bras.
4—Jeu de cartes — Publient le texte d'un auteur.
5—Gros oiseaux palmipèdes — Conventionnel robespierriste, né à Grenoble.
6—Post-scriptum — Suivis une action en justice — Douze mois.
7—Propice, favorable — Légumineuse césalpiniée à feuilles purgatives.
8—Peignisse en ocre — Note de la gamme.
9—Dispute — Mouvement de ce qui recule.
10—Conduiras — Adverbe: jusqu'à présent.
11—Crochet de fer — Nombres de chiens courants dressés pour la chasse.

VERTICALEMENT
1—Art de corriger les vices de la parole.
2—Murailles — Durillons sur les doigts du pied.
3—Substance aromatique — Embarras, ennuis.
4—Prenne une expression de gaieté — Ensemencasse.
5—Charge d'un âne — Située.
6—Equerre — Temps précis où des événements ont eu lieu — Eminence (abrév.)
7—Joua en mimant — Fleuve d'Irlande.
8—Prenais pour modèle — Ancien bouclier.
9—Manquer — Etoffe croisée de laine.
10—Ville d'Angleterre (Buckingham) — Batracien, comprenant la grenouille.
11—Soldats en faction pour faire le guet.

SOLUTION DU PROGRAMME PRECEDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	T	R	A	I	N	S	■	A	R	T	
2	R	E	P	E	T	E	R	■	O	U	
3	O	V	E	■	T	R	I	A	■	L	E
4	P	E	U	R	■	O	D	I	L	E	
5	H	U	R	O	N	N	E	■	I	S	E
6	E	R	E	■	A	G	R	E	S	■	N
7	E	S	■	C	I	L	■	S	E	P	T
8	■	■	P	A	N	E	■	T	R	I	O
9	O	U	P	S	■	R	E	G	L	U	
10	C	R	E	■	T	I	R	E	■	■	
11	U	T	E	S	■	A	P	E	U	R	E

Information Agricole

HARNOIS

L'Information agricole

Montréal, 3 — Le ton est stable au marché des oeufs; les arrivages continuent de diminuer et la demande n'est que passable, suivant le ministère fédéral de l'Agriculture.

ARRIVAGES
(Non compris ceux par camions)

	Caisses d'oeufs	Boites beurre	Boites from.
Sem. dern.	12,516	55,494	18,912
An. dern.	10,846	37,474	26,802

PRIX DU BEURRE
(Commodity Exchange)
Marché au comptant.
Québec 92 points 48¼-⅞
(Marché libre)
Prix de gros du beurre vendu en petites quantités aux détaillants:
No 1 pasteurisé 49⅛-¼
En tinette 50½-51
Pains de 1 lb. 50-52

PRIX DES OEUFS

Marché au comptant:

	a-Gouvernement	b-Comm Exch.	c-Prix de détail
AG	38½	38½d	44-46
AM	36½	36½d.	43-44
AP	33½-34	33d.	39
B	33½-34½	34d.	37
C	29-29½	29d.	33

Marché à terme: juin. 37d.

a-Prix payés par les marchands de gros aux expéditeurs pour les oeufs classifiés. Prix fournis par le Ministère fédéral de l'Agriculture Service de renseignement sur les marchés. Marché local, caisses en bois.

b-Prix de clôture au Can. Comm. Exch. minimum de 50 caisses.

c-Prix approximatifs au consommateur.

PRIX STABLES A PLUS ELEVES AUX MARCHES DES BESTIAUX

Sur les 2 marchés du bétail à Montréal, les échanges ont été les moins nombreux depuis quelques semaines, mais la demande s'est maintenue bonne, tout particulièrement en ce qui a trait aux bêtes à cornes. Les arrivages se composent comme suit: 292 bêtes à cornes, 870 veaux, 351 porcs et 28 moutons.

Au compartiment achalandé des bêtes à cornes, les prix ont dans certains cas haussé de 25 à 50 cents. Les prix des veaux ont affiché un soutenu; ceux des moutons et des porcs se sont maintenus.

Les bouvillons de meilleure qualité ont rapporté $16.25, les bons $14.50 - 15.50 les communs $11 et plus, le staures $8.50-15.50, les bonnes vaches $11.50-12, quelques-unes $12.50, les moyennes $10-11.50 et les communes de boucherie $9-10.

Les bons taureaux se sont vendus à $10.50-12.50 ceux de choix rapportant $13 et les communs $9-11. Les veaux ont fait $12-15, quelques-uns de choix donnant jusqu'à $15.-50., les veaux abreuvés $10.50-11.50 et les communs $10. Les porcs habillés (abattus) de la catégorie A se sont billées, à $17. Quelques moutons se sont échangés à $22.50 et les truies se sont vendus à $5-9.50, suivant la qualité.

NOUVELLES BRÈVES de JOHNS-MANVILLE

De beaux murs, sans frais d'entretien

Si vous voulez donner à votre maison un revêtement extérieur attrayant, avec le minimum de frais d'entretien, ne manquez pas de vous renseigner sur les bardeaux Cedargrain de Johns-Manville. Ces bardeaux d'amiante muraux sont aussi permanents que la pierre, ils embellissent n'importe quelle maison, et vous épargnent de l'argent par l'absence de frais d'entretien.
Bien que les bardeaux d'amiante J-M servent depuis plus de 35 ans, pas un seul ne s'est encore usé, pas un seul n'a brûlé. Quand vous choisissez des Cedargrains pour votre maison, vous obtenez la protection maxima contre le feu, l'usure, les intempéries. Ils se clouent directement sur le revêtement existant en stuc, planches à clin, bardeaux de bois, etc. Obtenez gratis un dépliant illustré sur les Cedargrains, du détaillant J-M Can. Johns Manville, Edifice Sun Life, Montréal, Qué.

SOYEZ A L'ECOUTE
Mercredi Soir
4 JUIN
à 10.15 hres
pour entendre
Me Ivan Sabourin c.r.
Leader du parti progressiste conservateur pour la province de Québec,
qui parlera sur tous le réseau français de
Radio-Canada
•
Sujet: "Le socialisme de M. King, notre pire ennemi".

CAPITOL



Lena Horne est l'une des premières vedettes du grand spectacle "TILL THE CLOUDS ROLL BY" qui groupe plus de vingt numéros musicaux d'une splendeur insurpassable. Ce film tient l'affiche aujourd'hui pour la dernière journée. L'histoire du film est basée sur la vie et la musique de Jérome Kern dont Robert Walked joue le rôle de ce célèbre compositeur.

Une causerie de M. F.-L. Lawton dans notre ville

M. F.-L. Lawton, qui revenait dernièrement d'un voyage d'inspection au Brésil, adressait la parole à la subdivision du St. Maurice de l'american Institute of Electrical Engineers à Trois-Rivières sur "Le Brésil . . . . le Géant du sud qui se réveille". M. Lawton, assistant chef ingénieur de l'Aluminum Company of Canada, Limited, et vice-président de l'American Institute of Electrical Engineers, est un ingénieur bien connu dans le développement hydro-électrique et a joué un rôle important dans la construction de la gigantesque entreprise de Shipshaw.

Après avoir parlé du Brésil, de ses habitants, de son histoire, de ses villes et de son développement industriel, M. Lawton dit à l'auditoire que le district industriel de Sao Paulo ne doit pas son développement rapide aux forces hydrauliques naturelles mais à celles construites par la dérivation des eaux. Il parla aussi d'un gigantesque développement hydro-électrique construit de cette manière avec l'aide des finances du Canada et de l'habileté des ingénieurs. M. Lawton ajouta qu'il y avait plus d'un développement de cette sorte au Brésil.

En terminant, M. Lawton parla de la main d'oeuvre considérable et des ressources naturelles du Brésil, attirant l'attention sur la possibilité d'augmenter la vente des produits canadiens et le besoin pour notre savoir-faire industriel. Il fit remarquer que nous devrions mieux connaître le Brésil et avoir de meilleures relations avec ses habitants généreux et hospitaliers.

LA "JOURNEE DU CIRQUE" AURA LIEU BIENTOT



L'annonce bienvenue que "LA JOURNEE DU CIRQUE" aura bientôt lieu, sera reçue avec joie par les vieux aussi bien que par les plus jeunes, depuis qu'une vieille entreprise favorite d'amusements—le fameux cirque SPARKS — viendra de nouveau passer une journée seulement aux Trois-Rivières, l'après-midi et le soir, vendredi le 13 juin prochain, sur les terrains de l'Exposition.

Formé depuis cinquante ans, le fameux cirque SPARKS exhibe toujours la même popularité d'autrefois, avec ses mêmes propriétaires et a toujours réhaussé sa réputation d'être l'une des exhibitions extérieures les plus fameuses — les plus belles — et les plus grosses d'Amérique.

Le cirque SPARKS a été fondé en 1890 par feu John H. Sparks et lors de sa première tournée il portait le nom de "Les Spectacles John H. Sparks de l'Ancienne Virginie." De bonne heure, au tout début de sa carrière, il fut transporté dans des charriots tirés par des chevaux, sur des routes mauvaises. Plus tard, il grandit et prit de l'importance jusqu'à ce qu'il devienne un cirque immense transporté par chemin de fer.

Aujourd'hui, il est plus important, plus beau et plus immense que jamais. "Le Beau Cirque", avec son nouvel équipement moderne et aérodynamique, et sa troupe d'étoiles internationales de l'arène et du cirque, sous la tente immense à l'épreuve du feu et de l'eau, dans trois ronds différents et une grande collection d'animaux sauvages. Le fameux troupeau SPARKS comprend des éléphants, des chevaux entraînés, des chiens, des poneys et des boucs. Cette année, le cirque SPARKS se déplace de ville en ville sur son train spécial de wagons d'acier, deux fois plus long qu'auparavant.

Parmi les numéros excellents présentés par le cirque cette année, on verra lors de la présentation initiale la fameuse troupe Joe Hodgini, acrobates sur cheval; la célèbre troupe mexécaine Acevedo d'artistes sur fils de fer élevés; les jongleurs et les acrobates; la troupe de lévriers sauteurs de John White; les Météores Volants et plusieurs autres étoiles renommées de cirque.

TROIS-RIVIÈRES
13 JUIN
VENDREDI
un jour seulement
TERRAIN EXPOSITION
Cirque SPARKS 4 3 PISTES
Voyageant dans son propre train spécial et présenté sous la GRANDE TENTE Géante
SHAWINIGAN
SAMEDI, 14 JUIN
2.30 hres et 8.30 hres p.m.

MADELON
Cap-de-la-Madeleine
MARDI - MERCREDI - JEUDI
Matinée 2.00 h. Soirée: 7 et 8.30 h.
Excellent programme
Un grand roman d'amour
EN FRANCAIS
'VOYAGE SANS ESPOIR'
avec
Merle OBERON George BRENT
HOLLYWOOD AND VINE
avec
JIMMY ELLISON et WANDA McKAY

PHOTO RICHARD
Photographie commerciale
Mariages
Photographie à domicile
Tél. **1941**

Avez-vous vos billets
pour
CHEVALIER
hâtez-vous!
En vente au CAPITOL

CAPITOL
DERNIER JOUR
VAN JOHNSON • JUDY GARLAND
FRANK SINATRA • JUNE ALLYSON
ROBERT WALKER • KATHRYN GRAYSON
VAN HEFLIN • DINAH SHORE
TILL THE CLOUDS ROLL BY
M-G-M's Love-and-Song Story of JEROME KERN
LUCILLE BREMER • LENA HORNE
ANGELA LANSBURY • TONY MARTIN
VIRGINIA O'BRIEN
Story by Guy Bolton • Adapted by George Wells • Screen Play by Myles Connolly and Jean Holloway • Based on the Life and Music of JEROME KERN

IMPERIAL
DERNIER JOUR



"QUELLE ETAIT VERTE MA VALLEE"
WALTER PIDGEON
MAUREEN O'HARA
"TARZAN AND THE LEOPARD WOMAN"
JOHNNY WEISMULLER
MERCREDI - JEUDI
FOTO - NITE $350.00
Ne perdez pas votre chance de gagner une jolie somme. Signez votre procuration dès maintenant.

CINÉMA de PARIS
A L'AFFICHE
MARIA DENIS
ALIDA VALLI
"LES DEUX ORPHELINES"
VERSION NOUVELLE INEDITE
2ème film
CHARLES TRENET
dans
"ADIEU LEONARD"

RIALTO
MARDI — MERCREDI
Ensemble dans une glorieuse romance!
Cary GRANT Jean ARTHUR



"SEULS LES ANGES ONT DES AILES"
(*Only Angels Have Wings*)
EN FRANÇAIS
En plus: Nouvelles — Caricatures
MATINEE 2.00 P.M. — SOIREE 7.15 — 9.00 P.M.

KING DE LA GENDARMERIE ROYALE



Feuilleton du Nouvelliste

Les Mots d'Amour

par Jocelyne

6

terrault dont les paupières se mouillaient, je te reconnais bien là. Toujours bon, généreux, prêt à te sacrifier pour les autres! Tu serais digne de Dany, comme elle l'est de toi, va!... Et si jamais je meurs, tu pourras prendre ma succession dans le coeur de cette enfant. Je suis sûr qu'elle t'aimerait, comme elle m'aime!...

Mais déjà, le rigide Alain reculait en refusant du geste.

—Non, non, faisait-il, je te remercie. Je sors d'en prendre.

Mais soudain, une brève sonnerie de clairon se fit entendre dans la cour.

En même temps, des voix crièrent:

—Aux armes! aux armes!

Les deux officiers bondirent vers la porte et se heurtèrent à Bou Kaster qui arrivait en courant:

—Mon lieutenant!... Mon lieutenant!...

—Que veux-tu?

—Le capitaine est signalé. Il arrive!

—Enfin! Que le poste prenne les armes! Vite! Je descends!

En un instant, légionnaires et partisans furent debout.

Partout, dans les chambres, sous les préaux, retentissait le même cri de joie:

—Les camarades sont de retour!

—Ils arrivent!

—Oui. Le guetteur vient de signaler leur apparition.

—Hurrah!

—Vive le capitaine!

—Vive la France!

—La troisième!... Allah!... Allah!... Allah!...

—Aux armes! aux armes!

Un quart d'heure plus tard, la garnison, alignée devant la porte, accueillait réglementairement les arrivants.

—Présentez vos armes!

—Clairon, ouvrez le ban!

L'allègre sonnerie retentit, tandis que les hommes se raidissaient, face à face, et que les officiers se saluaient du sabre.

—Fermez le ban!

C'était fini. Les deux groupes se mêlèrent joyeusement, tandis que Roger Fontevrault et Alain de Rivols s'avançaient vers le capitaine Didier et vers le médecin-major Destang qui rentrait avec le détachement.

—Mon capitaine, je vous présente le lieutenant de Rivols, mon vieux camarade.

—Enchanté, lieutenant, répondit le chef en serrant les mains des deux jeunes gens. Voici notre "toubib" Destang. J'espère que vous n'aurais jamais besoin de lui.

—Docteur!

—Lieutenant!

Les quatre officiers pénétrèrent dans le mess, où le capitaine commanda aussitôt les rafraîchissements d'usage, en ajoutant:

—Ouf! quel voyage Messieurs!

—Et le "rezzou" mon capitaine? demanda Roger.

—Peuh! Il était déjà passé, mon cher. Nous l'avons raté de peu. Mais il va repasser, Il y a environ deux cents mehara montés. Des "Reguibats", Fontevrault, mon ami, c'est sur vous que je compte pour les cueillir à leur retour. Vous partirez demain soir avec cinquante hommes. J'ai laissé, sur les pitons environnants, des guetteurs qui vous renseigneront. Les pillards seront exténués, comme toujours. Je crois que vous en aurez bon marché. Je resterai ici, avec de Rivols, car il faut redouter une attaque du poste. Ah! j'oubliais! C'est Ben Bouchir qui est à leur tête!

—Bravo! s'écria Fontevrault, voilà un adversaire digne de nous, à qui je serai heureux de dire deux mots.

—Ne le ratez pas, surtout, conclut le capitaine Didier. Ce misérable a déjà trop de crimes sur la conscience!

—Soyez tranquille. On l'aura.

—A votre santé lieutenant. A la vôtre, Messieurs!

—o—

Le lendemain, à la chute du jour, le détachement chargé de barrer la route aux pillards du désert était prêt à partir.

Barqués devant le poste, les mehara ruminaient leur dernière provende, en attendant leurs maîtres.

Dans le village, les femmes chleuhs faisaient entendre d'incessants "You yeu" à l'adresse des partants. Les hommes invoquaient Allah!

—Mektoub! répétaient les uns.

—Inch Allah! achevaient les autres en se drapant dans leurs loques multicolores.

—En route, Fontevrault! ordonna enfin Didier.

Roger s'approcha d'Alain et lui prit la main.

—N'oublie pas ce que je t'ai dit, recommanda-t-il gravement. Si j'y reste, je compte sur toi pour consoler Danielle.

—Je te le promets, Va, mon vieux! Et bonne chance!

—Merci.

—En selle! criait le sergent Castello.

Les partisans obéirent et les bêtes se relevèrent en tanguant, selon leur habitude.

Le lieutenant Fontevrault leva le bras.

—En avant!

Et la troupe s'éloigna, dans le soleil couchant, au trot bizarre des montures dégingandées qui l'emportait vers le "baroud", la bataille, l'inconnu...

Longtemps, Alain de Rivols demeura immobile à la même place, tandis que le rideau de poussière rougeoyante, que les mehara soulevaient derrière eux, s'amenuisait, au point de n'être plus qu'une tache lumineuse sur le fond violet de l'horizon.

Une main lui frappa l'épaule.

—Venez, donc Rivols, disait le capitaine Didier, nous avons d'autres chats à fouetter, ici!

Le jeune officier sursauta, comme si on l'eût arraché à un rêve douloureux.

—A vos ordres, mon capitaine, dit-il.

Ils rentrèrent, tandis que Castello faisait doubler la garde et les postes vigies.

Ben Bouchir pouvait venir. Il serait bien reçu.

VIII

A Paris, la lettre si impatiemment attendue par Danielle était enfin arrivée.

Folle de joie, la jeune fille l'avait lue, relue, plus de cent fois. Elle la portait sur son coeur, la touchait, la dépliait vingt fois le jour.

—Tu es bien heureuse, soeurette!

—Tu le seras aussi un jour, va! affirmait la petite fiancée en l'embrassant.

—Es-tu folle, Dany?... Moi, aimée?... Moi, fiancée? Depuis quand les jeunes gens s'occupent-ils des laiderons comme moi?

Danielle protestait de son mieux. Elles riaient.

Les jours, les semaines s'écoulaient.

Chaque matin, la courageuse fiancée se précipitait sur les journaux, espérant y découvrir quelques lignes relatives aux faits militaires de l'extrême Sud-Algérien.

Hélas! Elle n'y trouvait rien, absolument rien.

—Il faut espérer! Allons, essuie tes yeux. Embrasse-moi encore, veux-tu?

Enlacées sur le divan, devant la petite table-bureau chargée de livres et de dossiers, les deux jeunes filles formaient le plus ravissant tableau qui se pût voir, dans lequel rayonnait l'éclatante beauté de Danielle.

Malheureusement la lettre attendue n'arrivait pas.

Les semaines passaient, traînant derrière elles un triste cortège d'espoirs déçus, de sanglots refoulés, de longues nuits d'insomnie.

—Simone chérie, que je suis malheureuse! Mon coeur défaille à chaque instant. J'ai peur pour Roger! Je suis sûre qu'il est en danger de mort... qu'il m'appelle, qu'il m'attend, peut-être!... Je l'ai vu, en songe, étendu sur le sol livide, sanglant!...

—Oh! mon Dieu!... sursauta Simone effrayée.

—Etait-il vivant?... continua Da-

(A suivre)

Le septième relevé de la main d'oeuvre

Le Bureau fédéral de la Statistique commencera le 2 juin le relevé échantillon des logements le plus considérable qui ait encore été effectué au Canada. Ce relevé a pour objet principal d'obtenir des estimations courantes du volume de l'emploi et du chômage au moyen d'entrevues avec des ménages choisis au hasard dans un échantillon des zones de chaque province. Trois-Rivières est l'un de ces endroits et une petite partie des ménages de cette ville seront interrogés par un représentant officiel du Bureau fédéral de la Statistique au cours des trois premières semaines de juin. En tout, environ 50,000 ménages dans 100 villes ou zones rurales dispersées à travers le Canada seront énumérés.

Le relevé, le septième du genre, sert de base aux estimations de l'emploi dans les diverses industries des heures hebdomadaires de travail de la répartition régionale du chômage, du nombre d'étudiants et de ménagères, du nombre de femmes mariées ayant un emploi ainsi que d'autres statistiques utiles. A la demande du ministère fédéral de l'Agriculture, des questions supplémentaires spéciales sur la fréquence et la cause des accidents et des incendies sur les fermes ont été ajoutées au questionnaire ordinaire.

Les méthodes d'échantillonnage employées dans le relevé de la main d'oeuvre ont été adaptées aux perfectionnements les plus récents de la théorie statistique afin d'assurer un travail expéditif et efficace.

Les ménages à interroger ne sont pas laissés au choix de l'énumérateur; tous les ménages de l'échantillon sont désignés d'après des méthodes absolument de hasard avant que commencer le relevé. Tous les énumérateurs sont munis de papier d'identité et tout renseignement à eux communiqué est strictement confidentiel.

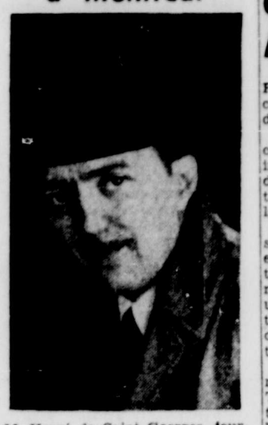
Décédé

Montréal, 2. (P.C.) — M. Maurice Versailles, 51 ans, aviseur légal de la compagnie d'assurance Sun Life, est décédé ici, vendredi dernier, après une courte maladie.

Natif de Winnipeg, M. Versailles continuant plus tard ses études à l'Université d'Oxford, et à La Sorbonne. Il devint associé de la compagnie en 1927.

Il laisse son épouse, née Gertrude Monette.

A Paris et à Montréal



M. Hervé de Saint-Georges, journaliste de Montréal, vient de publier sa première oeuvre littéraire. Ce livre, "Contes canadiens" est édité en même temps à Paris, par les Editions Paul Dupont et à Montréal, par les Editions Fernand Pilon. M. Hervé de Saint-Georges est journaliste à la "Patrie" depuis de nombreuses années et il est aussi l'auteur de centaines de sketches radiophoniques.

(Photo Albert Dumas)

Le récital de danse de Mlle Aline Piché

Le récital de danse de Mlle Aline Piché et de ses élèves a obtenu un éclatant succès samedi soir, à l'Auditorium de la Salle.

Un excellent programme de pièces chorégraphiques, éclairé par une introduction tout à fait compétente de M. Albert Bolduc a vivement intéressé l'assistance qui remplissait la salle de concert de l'Académie.

M. Bolduc a largement puisé dans ses souvenirs d'amateur de ballet et de ses vastes connaissances historiques et techniques dans ce domaine pour donner aux auditeurs un sommaire de ce que tout spectateur devrait savoir avant de prendre place devant les tréteaux d'une troupe de ballet.

Après avoir rappelé les quelques manifestations de l'art du ballet aux Trois-Rivières: Ballet russe, Ballet théâtre et quelques autres troupes le conférencier remonta aux origines de la danse; c'est-à-dire à l'époque hébraïque, dont certains faits intéressants sont rapportés par les Saintes Ecritures et cita plusieurs autres détails historiques qui prouvent l'intérêt que les sociétés cultivées ont toujours porté à la danse.

Il en vint au ballet classique et tenta cette définition ingénieuse du ballet: "L'art de raconter une histoire avec de la danse". Il s'arrêta en particulier à Rameau, le maître à danser, qui devint, si l'on peut dire, le Boileau du ballet. Il en fut le législateur et en fixa les lois avec tellement de précision que le vocabulaire du ballet — qu'il fut russe, anglais ou américain — est demeuré essentiellement français. Ainsi l'entrechat, le fouetté, le taqueté, se pratiquant dans toutes les troupes de ballet du monde, mais ils ne se disent qu'en Français. Car le ballet est essentiellement un art français. Le Ballet Russe, dont on a vanté la perfection, ne descendait-il pas du ballet français par l'intermédiaire de Marius Petipa, maître de danse importé de France à la Cour Impériale de Russie?

Et comment ne pas citer, en terminant ce bref résumé, les noms les plus éclatants de cet art prestigieux La Camargo, la Taglion, Pavlova, Isadora Duncan et, de nos jours, Serge Lifar qui rétablit la suprématie française dans le domaine du ballet.

LE RECITAL àxau)tànié 1234568

Le récital de danse comprenait un grand ballet fort amusant: la boîte à joujoux, ou les élèves de Mlle Piché ont brillé avec éclat ainsi que de jolis tableaux chorégraphiques ou Mlle Piché, elle-même appuya le travail fort méritoire de ses élèves.

Disons d'abord que la boîte à joujoux, ballet en quatre tableaux, était un tableau plein de fraîcheur où l'éclat des costumes le disputait à la gentillesse des interprètes.

Les autres scènes, au nombre d'une vingtaine, permirent à Mlle Piché de déployer son goût et son habileté pour le décor simple mais expressif, pour les costumes éclatants, dans la note du Ballet russe, et de démontrer, outre sa maîtrise de la danse, le talent et les dispositions des Trifluviennes pour cet art si compliqué, si fermé. Le spectacle donné samedi démontre que le travail de Mlle Piché n'a pas été vain. Elle s'est acquis dans sa tâche un mérite considérable que les Trifluviens aiment à signaler et pour lequel ils lui conservent une reconnaissance profonde et sincère.

On voudrait pouvoir citer quelques-unes des scènes les plus réussies, mais on est arrêté devant le grand nombre de tableaux rapidement esquissés et où chacun s'est signalé avec éclat. Notons cependant les belles évocations de la Berceuse (sur la troisième étude de Chopin); le Cygne, de Saint-Saëns et la Méditation de Thaïs, de Massenet, où Mlle Piché a fait valoir une belle maîtrise de son art, un goût rare de la mise en scène avec une grande simplicité de moyens.

Au piano d'accompagnement Mlle Eva Gagnier accomplit sa tâche avec succès.

Un Canadien est détaché auprès de l'Armée suisse

Ottawa, 3 — Le capitaine A. J. Charbonneau, M.C., autrefois officier d'administration et instructeur du 21e régiment blindé (le régiment de Hull), a été détaché auprès de l'Armée suisse pour une période d'un an et a quitté Halifax, à bord de l'Aquitania, le 28 mai, annonce aujourd'hui le quartier général de l'Armée.

Ce stage du capitaine Charbonneau auprès de l'Armée suisse se fait en vertu d'un arrangement de bonne entente entre le Canada et la Suisse et l'on s'attend à ce que des officiers de l'Armée suisse soient un peu plus tard détachés de l'Armée canadienne.

Durant son séjour en Suisse, le capitaine Charbonneau observera les méthodes d'instruction employées dans les divers établissements et écoles militaires en vue d'élargir ses connaissances sur les procédés d'instruction de la Suisse et de tenter d'adapter ces connaissances à l'Armée canadienne à son retour.

Toutes les tactiques militaires de terre et de l'air de la Suisse sont des opérations de défense, mais à cause de sa situation géographique et d'autres facteurs, le pays doit être capable de mobiliser ses combattants en l'espace de quelques heures. Les soldats suisses gardent donc chez-eux leurs armes, leurs munitions et leur équipement afin d'être prêts en tout temps; même les membres de la cavalerie gardent leurs chevaux à la maison.

Les troupes de montagnes et les skieurs jouent un grand rôle dans l'Armée suisse.

Le capitaine Charbonneau est lui-même un expert skieur. Il a suivi plusieurs cours sur la technique du ski à Shawville (Qué.) et l'hiver dernier, à St-Jovite, sous la direction de Luggi Foeger. Membre de l'équipe de football Ottawa Rough Riders de 1938 à 1940, il s'intéresse vivement à tous les sports.

Le capitaine Charbonneau est né à Ottawa et a fréquenté le Lisgar Collegiate, l'Académie La Salle et l'université d'Ottawa. En 1942, il s'engagea dans les Governor General's Foot Guards et reçut son brevet d'officier la même année. Il a servi en Sicile et en Italie et s'est vu décerner la Croix militaire pour sa bravoure à l'action. Plus tard, il servit en France et en Hollande et rentra au Canada en 1944 pour y suivre le 12e cours d'état-major de temps de guerre au Collège militaire royal de Kingston, Ont.

Le capitaine Charbonneau sera accompagné en Suisse par son épouse et leur fillette Virginie.

Le congrès des conservateurs les 13 et 14 juin

Montréal, — Le congrès annuel du parti progressiste conservateur (province de Québec) aura lieu les vendredi et samedi, 13 et 14 juin, en l'hôtel Windsor, à Montréal, sous la présidence de Me Ivan Sabourin, c.r., leader du parti progressiste conservateur dans le Québec.

Le congrès s'ouvrira à dix heures, le 13 juin au matin, immédiatement après l'enregistrement des congressistes, qui débutera à 8 h. 45, à l'hôtel Windsor. Dès maintenant, l'on prévoit que plusieurs centaines de délégués, représentant les divers comptes fédéraux de la province, assistent aux délibérations. Comme à l'ordinaire, des comités spéciaux seront formés en vue de discuter les projets présents et futurs du parti, ainsi que pour élire le nouvel exécutif pour 1947-48.

Le dîner annuel aura lieu le vendredi soir, à sept heures, également en l'hôtel Windsor, sous la présidence de Me John T. Hackkett, c.r., député de Stanstead aux Communes. Les principaux orateurs y seront l'hon. John Bracken, leader national du parti progressiste conservateur; Me Sabourin, leader provincial; M. J. M. MacDonnell, député de Muskoka, (Ont.) aux Communes et président de l'Association nationale des progressistes conservateurs; M. Hervé Baribeau, industriel de Lévis, représentant la région de Québec; M. Raymond Tanguay, président de la Jeunesse progressiste conservatrice du district de Montréal; M. Guy Grimaldi, président de la Jeunesse progressiste conservatrice de Saint-Antoine-Westmount.

On souligne que les jeunes joueront un rôle de première importance à ce congrès, étant donné qu'il leur faudra, dans un avenir rapproché, assumer des responsabilités de plus en plus grandes au sein du parti progressiste conservateur. Aussi seront-ils convoqués à une assemblée spéciale qui se tiendra le samedi matin, 14 juin, à 10 h. 30, afin d'entendre les chefs du parti leur adresser la parole.

Démenti de Tim Buck

Toronto, 2. (P.C.) — Tim Buck, le chef fédéral du Parti ouvrier progressiste, a déclaré à un forum, hier soir, qu'il est faux que le parti ouvrier progressiste au Canada suive les dictées du Kremlin et se laisse guider par Moscou.

Le gouvernement Italien a été assermenté

Rome, 2. (P.A.) — Le premier gouvernement italien, qui exclut les éléments de l'extrême gauche pour la première fois depuis que les Alliés ont conquis Rome en juin 1944, a été assermenté par le président Enrico de Nicola, à midi, aujourd'hui, à la résidence présidentielle, le palazzo Giustiniani.

C'est le quatrième cabinet dirigé par Alcide de Gasperi, un démocrate-chrétien.

Noyade

Montréal, 2 (P.C.) — On vient de retrouver le corps du jeune Claude Poitelier, 15 ans, qui s'est noyé dans le fleuve Saint-Laurent, le 4 avril dernier.

DE RETOUR A SON BUREAU

Dr Jacques Cayer

MEDECINE GENERALE

Spécialité: Maladies des enfants

Heures de bureau:

2 hres à 4 hres, p.m. tous les jours.

7 hres à 9 hres, p.m. les lundi, mercredi et vendredi

32, rue Brunelle

Tél.: 3951

CAP-DE-LA-MADELEINE

Vente d'échantillons de plancher

CHEZ **LESSARD & NEILSON**

LIMITÉE

MEUBLES DE QUALITÉ

Ouvert le mercredi jusqu'à 5.30 p.m.



pour le boudoir

30% de réduction

MOBILIER "CHESTERFIELD"

-1- magnifique "Chesterfield", modèle "LAWSON", 2 morceaux en rep de soie rouge-vin. Prix régulier $209.00

Spécial : **$119.00**

MOBILIER "CHESTERFIELD"

-1- mobilier "Chesterfield", 3 morceaux, en rep de qualité. 2 meubles rouges, 1 fauteuil vert

Spécial : **$159.00**

MOBILIER "CHESTERFIELD"

-1- mobilier "Chesterfield", 3 morceaux, recouvert en velours coupé, couleur rouge-vin

Spécial : **$169.00**

MOBILIER "CHESTERFIELD"

-1- mobilier "Chesterfield", 3 morceaux, recouvert en tapisserie anglaise de la plus belle qualité. Prix régulier $295.00

Spécial : **$209.00**

Lessard & Neilson

MEUBLES DE QUALITE

1547 NOTRE-DAME (A quelques portes de chez Fortin) TELEPHONE 4875

- **Bains**
- **Éviers**
- **Toilettes**

ainsi

Que multiples raccords et accessoires pour plomberie

LIVRAISON IMMEDIATE

ST-MAURICE GENERAL STORE

ENRG.

91, rue Bell .... Angle Notre-Dame et St-Georges

Tél: 4455

P.S. Nous expédions dans tout le Canada..

AVEZ-VOUS COMMANDÉ VOTRE CHARBON POUR L'HIVER PROCHAIN?



Votre réserve de charbon est un placement

Faites le meilleur des placements:

Commandez du

READING

Charbonnerie St-Laurent Ltée

(E. D. BUREAU, Prés.)

Téléphone: 437 Trois-Rivières

QUALITE — QUANTITE — SERVICE



Poissant Ltée nettoie tout

Appelez: 1164

● Shawinigan Falls: 701 ● Grand'Mère: 797

● Louiseville: 199 ● Sorel: 758

Entreposage des fourrures

Une Primeur EXCLUSIVE **FORTIN**



annoncée dans

VOGUE

cette

ROBE de CRÈPE

POSSEDE TOUTES LES

CARACTÉRISTIQUES

QUE VOUS EXIGEREZ D'UNE

Toilette d'Après-midi

TAILLES: 12-14-16-18

$35.00

PRESENTEMENT EN ETALAGE

J. L. FORTIN LTÉE